BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
XLIX
A
50
NAPOLI

111.9.17

XLIX

A

~~45~~ 50

XLIX

A

~~90~~ 50

XLIX
a
45

LES

# MOEURS

DES

# ISRAELITES.

*Par M. FLEURY, Prêtre, Precepteur de Monseigneur de Vermandois.*

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
NAPOLI

A PARIS,

Chés la veuve GERVAIS CLOUSIER, au Palais, sur les degrés de la Sainte Chapelle, au Voyageur.

M. DC. LXXXIII.

*Avec Approbation & Privilege du Roy.*

# TABLE

## DES TITRES contenus dans ce Traité.


I. DESSEIN de ce Traité.

II. Premiere Partie. *Des Patriarches. Leur Nobleſſe.* p. 10

III. *Leurs biens & leurs occupations.* 16

IV. *Leur fragilité.* 21

V. Seconde Partie. *Des Iſraëlites. Leur Nobleſſe.* 28

VI. *Leurs occupations. Agriculture.* 35

VII. *Qualité de la Terre Sainte, & ſa fertilité.* 50

VIII. *Biens des Iſraëlites.* 64

IX. *Des Arts & des Meſtiers.* 60.

# TABLE.

X. *Leurs habits.* 74
XI. *Leurs meubles & leurs maisons.* 82.
XII. *Leur nourriture.* 89
XIII. *Purifications.* 96
XIV. *Mariages. Femmes.* 102
XV. *Education des enfans. Exercices Estudes.* 114
XVI. *Politesse des Israëlites.* 133
XVII. *Flusieurs.* 137
XVIII. *Deüil.* 142.
XIX. *Religion.* 148.
XX. *Jeûnes, Vœux.* 159
XXI. *Prophetes.* 164.
XXII. *Idolatrie.* 170
XXIII. *Estat politique. Liberté. Puissance domestique.* 188.
XXIV. *Autorité des vieillards.* 196
XXV. *Administration de la Iustice. Porte.* 200
XXVI. *Guerre.* 210
XXVII. *Rois.* 218.
XXVIII. Troisiéme Partie. *Iuifs. Captivité.* 228.
XXIX. *Retour des Iuifs, & leur Estat sur les Perses.* 233.
XXX. *Estat des Iuifs sous les Macedoniens.* 239.

# TABLE.

XXXI. *Regne des Assamonéens.* 251
XXXII. *Mœurs des Iuifs des derniers temps.* 256
XXXIII. *Sectes & superstitions.* 261
XXXIV. *Vrais Israëlites.* 290

Fin de la Table.

## *Approbation de Messire Iacques Benigne Bossuet, ancien Evesque de Condom, premier Aumosnier de Madame la Dauphine.*

LE Livre des mœurs des Israëlites, composé avec beaucoup d'odre & d'exactitude par M. Fleury, Prestre du Dioceſe de Paris, donnera l'idée d'une vie ſimple, innocente, reglée ennemie de l'oiſiveté & de la moleſſe, tranquille quoy qu'agiſſante, & toûjours ſaintement occupée, par laquelle les particuliers ſe rendent utiles à eux mêmes, à leur famille & à leur patrie. Cet ouvrage prepare la voye à celuy où le même Auteur expoſera les mœurs bien plus épurée des Chretiens. On verra combien il a ſervy à nos peres, & à nous pour nous élever au deſſus de-

tous les Peuples du monde, d'avoir esté instituez par des Loix Divines. Tout tend icy à l'édification, & tout sert à illustrer la foy Catholique, Apostolique & Romaine, & la doctrine des bonnes mœurs. C'est le témoignage que nous en rendons aprés un soigneux examen. Donné au Château Royal de Saint Germain en Laye le 13. Janvier 1681.

J. BEGNIGNE A.E. DE CONDOM.

---

*Aprobation de Monsieur Pirot, Docteur & Professeur de Sorbonne.*

J'Ay leu ce Manuscrit, qui porte pour titre, *Les Mœurs des Israëlites*. En Sorbonne le 16. Novembre 1680.

PIROT.

# LES MOEURS DES ISRAËLITES.

*DESSEIN DE CE TRAITE'.*

LE Peuple que Dieu avoit choisi pour conserver la veritable Religion jusques à la edication de l'Evangile, est ssi un excellent modele de la e humaine la plus conforme à nature. Nous voyons dans ses œurs les manieres les plus sonnables de subsister, de ccuper, de vivre en socie- : nous y pouvons apprendre

non seulement la morale ; mais encore l'œconomique & la politique.

Cependant ces mœurs sont si differentes des nostres, que d'abord elles nous choquent. Nous ne voyons chez les Israëlites, ny ces titres de Noblesse, ny cette multitude d'Offices, ny cette diversité de conditions qui se trouve parmy nous ; Ce ne sont que des laboureurs & des bergers, tous travaillans de leurs mains, tous mariez, & comptant pour un grand bien la multitude des enfans. La distinction des viandes & des animaux mondes & immondes, & les frequentes purifications nous paroissent des ceremonies bigearres : les sacrifices sanglants nous dégoûtent. Nous voyons d'ailleurs que ce Peuple estoit fort ancien à l'idolatrie ; que l'Ecriture à ce sujet luy reproche souvent son indocilité, & la dureté de son cœur ; que les

Peres le traitent de grossier
& de charnel. Tout cela joint
un prejugé confus, que ce
qui est le plus ancien est toû-
jours le plus imparfait : nous
persuade aisément que ces
hommes estoient brutaux &
ignorans, & que leurs mœurs
ont plus mépriſables qu'ad-
mirables.

De là vient en partie que
les Saintes Ecritures ; sur tout
celles de l'ancien Testament,
ont si peu leües, ou avec si
peu de fruit. Les bons Chre-
tiens qui ne se sont pas enco-
re défaits de ces préjugez,
sont rebutez par cét extérieur
de mœurs estranges : Ils at-
tribuent tout sans distinction
à l'imperfection de l'ancienne
Loy, ou croyent que sous cette
écorce sont cachez des myste-
res qu'ils n'entendent pas.
Ceux qui n'ont pas assez de
lumiere & de droiture de cœur
sont tentez sur ces apparences
de mépriser l'Ecriture même,

qui leur paroiſt remplie de choſes baſſes ; ou d'en tirer de mauvaiſes conſequences pour autoriſer leurs vices.

Mais quand on compare les mœurs des Iſraëlites avec celles des Romains, des Grecs, des Egyptiens & des autres Peuples des l'antiquité que nous eſtimons le plus ; ces preventions s'évanoüiſſent. On void qu'il y a une noble ſimplicité meilleure que tous les rafinemens, que les Iſraëlites avoient tout ce qui eſtoit bon dans les mœurs des autres Peuples de leur temps ; mais qu'ils eſtoient exempts de la pluſpart de leurs deffauts : & qu'ils avoient ſur eux l'avantage incomparable de ſavoir où doit ſe rapporter toute la conduite de la vie ; puis qu'ils connoiſſoient la vraye Religion, qui eſt le fondement de la morale.

On apprend alors à diſtin-

er dans ce que les mœurs
it de choquant, ce qui eſt
ectivement blâmable; ce qui
ent de la ſeule diſtance des
nps & des lieux: eſtant de
y indifferent; & ce qui e-
nt bon de ſoy, ne nous dé-
ait que par la corruption de
s mœurs. Car une grande
rtie de la difference qu'il y
entr'eux & nous, ne vient
s de ce que nous ſommes
us éclairés par le Chriſtianiſ-
e, mais de ce que nous ſom-
s moins raiſonnables. Ce
ſt pas le Chriſtianiſme qui
introduit cette grande ine-
lité de conditions, ce mépris
travail, cét amour du jeu,
te autorité des femmes &
s jeunes gens, cette averſion
la vie ſimple & frugale qui
us rend ſi differens des an-
ns. De ces Paſtres & de ces
oureurs que nous voyons
ns leurs hiſtoires, chez qui
gent eſtoit de ſi peu d'uſa-
, & les grandes fortunes ſi

rates ; on en euſt fait plus aiſément de bons Chreſtiens que de nos courtiſans, de nos praticiens, de nos financiers : & de tant de gens qui paſſent leur vie dans une pauvreté oiſive & inquiete. C'eſt ce qui paroîtra mieux par le portrait que je feray des mœurs des Chreſtïens, aprés avoir décrit celles des Iſraëlites.

Au reſte, je ne pretends point icy faire un panegyrique, mais une relation tres-ſimple comme celles des Voyageurs qui on veu des païs fort éloignés. Je pretends donner pour bon, ce qui eſt bon, pour mauvais, ce qui eſt mauvais, pour indiferent, ce qui eſt indifferent. Je demande ſeulement que le Lecteur ſe défaſſe de toutes ſortes de preventions, pour ne juger de ces mœurs que par le bon ſens, & par la droite raiſon. Je le prie de quitter les idées particulieres de noſtre païs & de noſtre temps, pour

regarder les Iſraëlites dans les circonſtances des temps des lieux où ils vivoient ; les comparer avec les Peuples qui ont eſté les plus proches d'eux, & entrer ainſi dans leur eſprit & dans leurs maximes. Car il faut ignorer tout-à-fait l'Hiſtoire pour ne pas voir la grande difference qu'apporte dans les mœurs la diſtance des temps & des lieux. Nous habitons le même païs qu'ont habité les Gaulois, & en ſuite les Romains. Combien ſommes nous éloignés de la maniere de vivre des uns & des autres : & même de celle des François qui vivoient il y a ſept ou huit cens ans ? Et dans ce même ſiecle où nous ſommes, quel rapport y a t-il entre nos mœurs & celles des Turcs, des Indiens & des Chinois; Donc ſi nous éloignons les deux eſpeces d'éloignement, nous n'aurons garde de nous eſtonner que les hommes qui vivoient en

Paleſtine il y a trois mille ans, euſſent des mœurs differentes des noſtres ; nous admirerons plûtoſt ce que nous trouverons conforme.

Il ne faut pas toutefois s'imaginer que ces changemens ſoient reglés, & ſuivent un progrez toûjours égal. Souvent des païs fort proches ſont fort differens par la diverſité des Religions & des dominations : comme aujourd'huy l'Eſpagne & l'Affrique, qui ſous l'Empire Romain eſtoient fort unies. Au contraire, il y a aujourd'huy grande relation entre l'Eſpagne & l'Allemagne ; qui n'en avoient aucune du temps des Romains. Il en eſt de même à proportion de la difference des temps. Ceux qui ne ſavent pas l'Hiſtoire ayant oüy dire que les hommes des ſiecles paſſés eſtoient plus ſimples que nous, ſuppoſent que le monde va toûjours ſe rafinant ; & que plus on re-

monte dans l'antiquité, plus on trouve les hommes groſſiers & ignorans. Il n'en eſt pourtant pas ainſi dans les païs qui ont eſté habités ſucceſſivement par diverſes nations : les revolutions qui y ſont arrivées, y ont amené de temps en temps la miſere & l'ignorance aprés la proſperité & la politeſſe. Ainſi l'Italie eſt en bien meilleur eſtat qu'elle n'eſtoit il y a huit cens ans : mais huit cens ans auparavant, ſous les premiers Ceſars, elle eſtoit plus heureuſe & plus magnifique qu'aujourd'huy. Il eſt vray qu'à remonter encore huit cens ans, vers le temps de la fondation de Rome, on trouveroit la même Italie fort pauvre & fort ſauvage. Les nations ont leur âge, à proportion comme les hommes. L'Eſtat le plus floriſſant des Grecs eſt ſous Alexandre ; des Romains ſous Auguſte ; des Iſraëlites ſous Salomon.

Il faut donc distinguer en chaque Peuple ses commencemens, sa plus grande prosperité, son declin. Nous considererons ainsi les Israëlites, dans toute l'estenduë du temps où ils ont subsisté, depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la derniere ruïne de Jerusalem. C'est un espece de plus de deux mille ans que je partage en trois, suivant trois Etats fort differens de ce Peuple. Le premier, des Patriarches. Le second, des Israëlites, depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la captivité de Babylone. Le troisiéme, des Juifs, depuis le retour de la captivité jusqu'à la predication de l'Evangile.

*II. Ire PARTIE Des Patriarches. Leur Noblesse.*

Les Patriarches vivoient noblement dans une grande liberté, & une grande abondance: & toutefois leur vie estoit simple & laborieuse. Abraham connoissoit toute la suite de ses ancestres, & n'avoit point

alteré ſa nobleſſe, puis qu'il s'eſtoit marié dans ſa famille. Il eut grand ſoin de donner une femme de la même race ce fils, ſur qui tomboient outes les benedictions que Dieu luy avoit promiſes : & ſaac fit obſerver à Jacob la ême loy.

La longue vie des Peres leur onnoit moyen de bien élever urs enfans, & de les rendre bonne heure ſolides & ſe. ux. Abraham avoit vécu s d'un ſiecle avec Sem, & uvoit avoir apris de luy l'ê- du monde avant le delu. Il ne quitta point ſon pere: aré, & avoit au moins ſoi- nte & dix ans quand il le dit. Iſaac en avoit ſoixante quinze quand Abraham urut, & ne le quitta point plus que nous ſachions. n eſt de même à propor- des autres Patriarches. Vi- ſi long-temps avec leurs. es, ils profitoient de leurs

experiences & de leur inventions ; ils ſuivoient leur deſſeins, & s'affermiſſoient dans leurs maximes : ils devenoient conſtants & égaux dans leur conduite, car il n'eſtoit pas facile de changer ce qui avoit été bien établi par des hommes qui vivoient encore : & les vieillards conſervoient l'autorité, non ſeulement ſur les jeunes gens ; mais encore ſur les vieillards moins âgez.

La memoire des choſes paſſées ſe pouvoit aiſément conſerver par la ſeule tradition des vieillards, qui aiment naturellement à conter, & qui en avoient tant de loiſir. Ainſi ils n'avoient pas grand beſoin d'écrire : & il eſt vray que nous ne voyons aucune mention d'écriture avant Moïſe. Toutefois il ſemble difficile que tant de nombres qu'il nous rapporte ſe fuſſent conſervez
Gen. 5. dans la memoire des hommes : l'âge de tous les Patriarches

depuis Adam, les dattes precises du commencement & de la fin du deluge, & les mesures de l'Arche. Je ne voy point icy de necessité de recourir au miracle & à l'inspiration divine. Il est plus vray semblable que l'Ecriture étoit trouvée dés devant le deluge, aussi bien que les instrumens de musique, qui n'estoient pas si necessaires. Gen. 5. Gen. 7. 11. Gen. 8. 13. Gen. 6. 15. Gen. 31. 22.

Les Patriarches estoient d'ailleurs soigneux de conserver la memoire des choses considerables qui leurs arrivoient, par des autels, des pierres dressées, & d'autres monumens solides. Ainsi Abraham éleva des autels aux divers lieux où Dieu luy estoit apparu. Iacob consacra la pierre qui luy avoit servy de chevet pendant le songe mysterieux de l'Echelle; & nomma, Galaad, le monceau de pierres qui fut le signe de son alliance avec Laban. De ce genre: Gen. 12. 8. Gen. 13. 18. Gen. 28. 18. Gen. 31. 48.

Gen. 26. 28. &c. estoit le sepulchre de Rachel, le puy nommé Bersabée, & tous les autres dont parle l'histoire d'Isaac. Quelquefois ils se contentoient de donner aux lieux de nouveaux noms, sans y rien changer. Les Grecs & les Romains en disoient autant de leurs Heros, dont les plus anciens approchoient du temps des Patriarches, : toute la Grece estoit pleine de leurs monumens, & Enée seul avoit donné les noms à plusieurs lieux de Sicile & d'Italie.

Les noms des Patriarches estoient encore une espece de monumens plus simples & plus familiers. Ils signifioient tous quelque chose, & marquoient d'ordinaire ce que leur naissance avoit eu de singulier, ou quelque bien-fait de Dieu. Ainsi c'estoit comme une Histoire abregée ; car ils avoient soin d'expliquer à leurs enfans la raison

de ces noms, & on ne pouvoit en ſuite les prononcer ſans en rafraîchir la memoire. Ce ſoin de la poſterité, & cette prevoyance pour l'avenir, marque des ames nobles & grandes.

Les Patriarches eſtoient parfaitement libres, & leur famille eſtoit un Eſtat dont le pere eſtoit le Roy. Car que manquoit-il à Abraham de ce qui fait les ſouverains, ſinon les vains titres, & des ceremonies incommodes? Il n'étoit ujet de perſonne; les Rois iſoient alliance avec luy; il iiſoit la guerre & la paix uand il vouloit. Les Princes nt recherché l'alliance d'I- iac: & Iſmaël, Jacob & Eſaü conſerverent dans la même ndependance. Il ne faut donc as que les mots nous impont, ny que nous regardions braham comme moindre d'Amraphel ou Abimelech, arce que l'Ecriture ne le omme pas Roy comme eux.

Gen. 26. 28.

Il valoit bien ſans doute un de ces quatre Rois, qu'il defit avec ſes troupes domeſtiques, & le ſecours de ſes trois alliez. La plus grande difference eſt qu'il ne s'enfermoit point comme eux dans des murailles, & que ſon Eſtat le ſuivoit par tout où il luy plaiſoit de camper. Tout ce que nous avons d'Hiſtoires dignes de foy ne nous fait voir en ce temps-là que de fort petits Royaumes, mêmes en Orient; & dans les autres païs nous les trouvons encore fort petits long-temps aprés.

Gen. 14.

III. *Leurs biens & leurs occupations.*

La richeſſe des Patriarches conſiſtoit principalement en beſtiaux. Il faloit qu'Abraham en euſt beaucoup quand il fut obligé de ſe ſeparer de ſon neveu Lot, parce que la terre ne les pouvoit contenir enſemble. Iacob en avoit auſſi grand nombre, quand il revient de Meſopotamie; puiſque le preſent qu'il fit à ſon frere Eſaü

Gen. 13. 6.

eſtoit de 590. pieces de beſtail; & il faut voir qu'elles eſpeces de bêtes ils nourriſſoient : des chevres, des brebis, des chameaux, des bœufs & des aſnes. Il n'y avoit ny chevaux ny porcs. C'eſtoit ce grand nombre de troupeaux qui leur faiſoit tant eſtimer les puys & les ciſternes dans un pays qui n'a point d'autre riviere que le Jourdain, & où il ne pleut que rarement. Ils avoient encore des eſclaves : & Abraham devoit en avoir un grand nombre, puis qu'entre ceux qui eſtoient nez chez luy, & qu'il avoit exercez, il en arma juſqu'à 318. Il falloit qu'il y eût à proportion bien des enfans, des vieillards, des femmes, & des eſclaves achetez. Il eſt dit que quand il revint d'Egypte il eſtoit riche en or & en argent. Les bracelets & les pendans que ſon ſerviteur Eliezer donna de ſa part à Rebecca, eſtoient de ſix onces d'or : &

*Gen.* 32. 14. *&c.*

*Gen.* 14. 14.

*Gen.* 13. 2.

*Gen.* 24. 22.

Gen. 23. ils avoient dés lors de l'argent monnoyé ; comme il paroiſt par l'acquiſition de ſon ſepulchre. On voit qu'ils uſoient de parfums & d'habits precieux, par ceux d'Eſaü dont Ja-
Gen. 17. 17. cob ſe ſervit pour recevoir la benediction de ſon pere.

Avec toutes ces richeſſes ils eſtoient fort laborieux. Ils logeoient toûjours à la campagne ſous des tentes, changeant de demeure ſuivant la commodité des paſturages : par conſequent, ſouvent occupez à camper & à décamper, & ſouvent en marche ; car ils ne pouvoient faire que de petites journées avec un ſi grand attirail. Ce n'eſt pas qu'ils n'euſſent pû bâtir auſſi bien que les autres habitans du même païs; mais ils preferoient cette maniere de vie. Elle eſt ſans doute la plus ancienne, puis qu'ils eſt plus aiſé de dreſſer des tentes que de bâtir des maiſons : & elle a toûjours paſſé

pour la plus parfaite, comme attachant moins les hommes à la terre. Auſſi elle marquoit mieux l'état des Patriarches qui n'abitoient cette terre que comme voyageur, en attendant les promeſſes de Dieu, qui ne devoient s'accomplir qu'aprés leur mort. Les premieres villes dont il ſoit parlé furent bâties par des mêchans, par Caïn & par Nembroth. Ce ſont eux les premiers qui ſe ſont enfermez, & fortifiez, pour éviter la peine de leurs crimes, & en faire impunément de nouveaux. Les Gens de bien vivoient à découvert & ſans rien craindre.

*Heb.* 11. 9. 13.

*Gen.* 4. 17. 10. 10.

La pricipale occupation des Patriarches eſtoit le ſoin de leurs troupeaux, on le void par toute leur hiſtoire, & par la declaration expreſſe que les enfans de Jacob en firent au Roy d'Egypte. Quelque innocente que ſoit l'agriculture, la vie paſtorale eſt plus parfaite,

*Gen.* 43. 31

la premiere fut le partage de Caïn, & l'autre d'Abel. Elle a quelque choſe de plus ſimple & de plus noble, elle eſt moins penible, elle attache moins à la terre, & toutefois, elle eſt d'un plus grand profit. Le vieux Caton mettoit les nourritures, mêmes mediocres, avant le labourage, qu'il preferoit aux autres moyens de s'enrichir. Les juſtes reproches que Jacob faiſoit à Laban, montrent que les Patriarches prenoient ce travail fort ſerieuſement, & qu'il ne s'y épargnoient pas. Je vous ay ſervy vingt ans, dit-il, ſouffrant
*Gen.* 31. 40. toutes les injures du temps: portant la chaleur du jour & le froid de la nuit, & me dérobant même le ſommeil. On peut juger du travail des hommes par celuy des filles. Rebeca venoit d'aſſez loin puiſer de
*Gen.* 24. 15. *Gen.* 26. 9. l'eau, & s'en chargeoit les épaules: & Rachel menoit elle-même le troupeau de ſon pe-

re : leur nobleſſe, ny leur beauté ne les rendoit point plus delicates. Les Grecs, dont nous eſtimons la politeſſe avec tant de raiſon, ont conſervé longtemps cette ancienne ſimplicité. Homere en fournit par tout des exemples; & les poëſies paſtorales n'ont point d'autre fondement. Effectivement en Syrie, en Grece & Sicile, il y avoit encore plus de quinze cens ans aprés les Patriarches, d'honnêtes gens qui s'occupoient à nourrir des beſtiaux; & qui dans le grand loiſir de cette eſpece de vie, & la belle humeur que ces beaux païs inſpiroient, faiſoient des chanſons fort naïves & fort agreables.

*IV. Leur frugalité.*

Pour la nourriture & les autres beſoins de la vie, les Patriarches n'eſtoient nullement delicats. Les lentilles que Jacob avoit preparées, & qui tenterent ſi fort Eſaü, peuvent faire juger de leurs viandes or- *Gen. 23. 29.*

dinaires : mais l'on void l'e-
Gen. 18. 6. &c. xemple d'un repas magnifique dans celuy qu'Abraham fit aux trois Anges. Il leur servit un veau, du pain frais, mais cuit sous la cendre, du beurre & du lait. Il paroit qu'ils avoient
Gen. 27. 9. quelque espece de ragouts par celuy que Rebecca fit à Isaac; mais son grand âge peu excuser cette delicatesse. Ce ragoût fût composé de deux chevreaux, & Abraham servit aux Anges un veau entier, avec le pain de trois mesures de farine, qui reviennent à plus de deux de nos boisseaux, & à prés de 56. liv. de nôtre poids. On peut conclurre de là qu'il étoient grands mangeurs : aussi faisoient-ils grand exercice, & peut-estre estoient-ils de plus grande taille, aussi bien que de plus longue vie. Les Grecs croyoient que les hommes des temps heroiques estoient plus grands : & Homere les fait grands mangeurs. Quand Eu-

mée reçoit Ulysse, il appreste *Odyss. 14.*
un grand porc de cinq ans pour cinq personnes.

Les heros d'Homere se servent eux-mêmes pour les besoins ordinaires de la vie, & l'on void agir de même les Patriarches. Abraham qui avoit tant de domestique, & qui estoit âgé de prés de cent ans, aporte luy même de l'eau *Gen. 18. 4.*
pour laver les pieds à ses divins hostes, va presser sa femme de leur faire du pain, va luy même choisir la viande, & revient les servir debout. Je veux bien qu'il fût animé en cette occasion par son zele à exercer l'hospitalité; mais tout le reste de leur vie y répond. Leurs valets servoient à les aider, non pas à les dispenser du travail. En effet, qui pouvoit obliger Jacob allant en Mesopotamie, de faire un voyage d'environ cent cinquante lieües, seul à *Gen. 23. 10.*
pied un bâton à la main sinon loüable simpliciré, & son

amour pour le travail : qui fait auſſi qu'il ſe couche où la nuit le ſurprend, & met une pierre ſous ſa teſte pour luy ſervir d'oreiller. Ainſi quoy qu'il aimât tendrement Joſeph, il ne laiſſe pas lors qu'il n'avoit encore que ſeize ans, de l'envoyer tout ſeul d'Hebron chercher ſes freres en Sichem, qui en eſtoit à une grande journée : & Joſeph ne les y ayant pas trouvez, continuë ſon voyage plus d'une journée au de-là juſques en Dothaim.

*Gen. 37. 15.*

Je n'admire pas moins leur moderation à l'égard des femmes, quand je conſidere la liberté d'en avoir pluſieurs, & le deſir d'une nombreuſe poſterité. Abraham, à qui Dieu avoit promis qu'il ſeroit pere d'un peuple innombrable, ayant une femme ſterile, ne ſongeoit point à en prendre d'autre, & eſtoit réſolu de laiſſer ſes biens au principal de ſes domeſtiques. Ce ne fut que de la main

*v. Aug. 16. Civ. 35.*

*Gen. 15. 2.*

de

de ſa femme qu'il en prit une
ſeconde, & à l'âge de quatre- *Gen. 16.*
vingts-ſix ans. Il ne faut point 10.
dire qu'il eſtoit encore jeune
à proportion de ſa vie, qui fut
de cent ſoixante & quinze
ans; puis que treize ans aprés,
uy & Sarra qui avoit dix ans
moins, ſont nommez vieux,
& rioient comme d'une mer-
veille incroyable, quand Dieu *Gen 18.*
eur promettoit un fils. Quel- 11.
que vieux que fût Abraham, &
quelque deſir qu'il eût de voir *Gen. 25.*
es enfans d'Iſaac, il ne le ma- 20.
ia qu'à quarante ans; & quoy *Gen. 26.*
ue Rebecca ait eſté vingt ans
erile, & n'ait eu que deux
nfans d'une même couche,
aac n'a jamais eu d'autre
mme. Il eſt vray que Jacob
eu tout à la fois deux fem-
es & deux concubines; mais
eſt bon de voir comment. Il
meure juqu'à ſoixante &
x-ſept ans auprés de ſon pe-
, attendant cette benediction
i luy eſtoit deüe par la pro-

Gen. 29. meſſe de Dieu, & par la ceſſion de ſon frere. A cét âge il ſonge à ſe marier. Il demande Rachel, & ne l'obtient qu'aprés ſept ans de ſervices. Il ſe marie donc enfin à quatre-vingts-quatre ans. On luy donne Lia malgré luy, il la garde pour ne la pas laiſſer des-honorée; mais comme il n'y avoit point de loy qui luy défendit d'avoir pluſieurs femmes, ny d'épouſer les deux ſœurs; il prend auſſi celle qu'il avoit promis d'épouſer. Comme elle ſe trouva ſterile, elle donna à ſon mary une eſclave pour en avoir des enfans. C'eſtoit une eſpece d'adoption pratiquée en ce temps-là: & ſa ſœur en fit autant pour avoir une plus grande famille. De tout cela, Saint Auguſtin tire cette concluſion: Nous ne liſons point que Jacob ait demandé d'autre femme qu'une ſeule, ny qu'il ſe ſoit ſervy de pluſieurs, qu'en gardant exactement les loix de

18. Civit. 38.

la fidelité conjugale. On ne doit point penſer qu'il ait eu d'autres femmes auparavant : car pourquoy ne ſeroit-il parlé que des dernieres.

Je ne pretends pas pour cela juſtifier tous les Patriarches ſur cette matiere : l'Hiſtoire de Juda & de ſes fils, ne fournit que trop d'exemple contraires. J'ay voulu ſeulement montrer que l'on ne peut accuſer d'incontinence ceux que l'Ecriture marque comme les amis de Dieu : car au reſte, il eſt certain que les hommes eſtoient deſlors tres-corrompus. Tel fut donc en general le premier eſtat du Peuple de Dieu. Une grande liberté, ſans autre gouvernement que celuy d'un pere qui exerçoit une Monarchie abſoluë dans ſa famille : une vie fort naturelle & fort commode, dans une grande abondance des choſes neceſſaires & un grand *Geneſ. 38.*

mépris des superfluës : dans un travail honête accompagné de soin & d'industrie, sans inquietude & sans ambition. Venons maintenant au second estat, qui est celuy des Israëlites, depuis qu'ils sortirent d'Egypte, jusques à la captivité de Babilone. Il dura plus de neuf cens ans, & la plus grande partie des livres sacrez s'y rapporte.

*V. I. PARTIE Des Israëlites. Leur Noblesse.*

Quoy que le Peuple fût déja tres-nombreux, on ne laissoit pas de le nommer les enfans d'Israël, comme n'estant encore qu'une famille : on disoit de même les enfans d'Edom, les enfans de Moab, & ainsi des autres. En effet tous ces Peuples n'estoient point encore meslez ; chacun connoissoit son origine, & faisoit gloire de conserver le nom de son auteur. De là vient que le nom d'enfans se prenoit chez les anciens pour une nation, ou une certaine

eſpece de gens. Homere dit ſouvent les enfans des Grecs, & les enfans des Troyens. Les Grecs diſoient des enfans des Medecins & des Grammairiens. Chez les Hebreux, les enfans d'Orient ſont les Orientaux, les enfans de Belial ſont les méchans : & dans l'Evangile, on void ſouvent les enfans de l'Epoux, pour dire ceux qui ſont conviez aux nopces, les enfans du ſiecle des tenebres & de la lumiere.

Les enfans d'Iſraël eſtoient diviſez en douze Tribus : il y avoit auſſi douze Tribus d'Iſmaëlites, & douze Tribus de Perſes. Quatre Tribus compoſerent d'abord tout le Peuple d'Athenes, on le diviſa depuis en dix, à qui l'on donna les noms de dix Heros, que l'on nommoit par cette raiſon les Eponymes, & dont les ſtatuës eſtoient dans la place publique. Le peuple Romain

*Gen. 9. 16.*

*Xenoph. Cyrop.*

*Demoſthen. Timocr. & ibi ulp.*

fut auſſi diſtribué d'abord en trois ou quatre Tribus, & elles augmenterent juſqu'au nombre de trente-cinq dont on ſçait encore les noms. Mais ces Tribus d'Athenes & de Rome eſtoient compoſées de familles ramaſſées, pour garder de l'ordre dans les aſſemblées & dans les ſuffrages: au lieu que celles des Iſraëlites eſtoient diſtinguées naturellement, & n'eſtoient que douze grandes familles, deſcenduës de douze freres. Ils conſervoient leurs Genealogies avec grand ſoin, & ſçavoient toute la ſuite de leurs ancêtres, juſqu'au Patriarche de leur Tribu, d'où il eſt facile de remonter au premier homme. Ainſi ils eſtoient veritablement freres, c'eſt à dire parens, ſuivant le langage des Orientaux, & veritablement nobles, s'il y a jamais eu des hommes nobles ſur la terre. Ils avoient conſervé dans ſa pureté la Nobleſ-

se des Patriarches, la loy ayant renouvellé la défense d'épouser des Estrangeres. Et par quelque rencontre on ne l'avoit pas observée, ils avoient soin de marquer ces mariages irréguliers, comme l'on voit dans la Genealogie de JESUS-CHRIST. Leurs familles étoient tres-fixes attachées par la loy à certaines terres, où elles demeurerent necessairement pendant les neuf cens ans dont nous parlons. Or il me semble que nous estimerions tres-noble une famille qui pourroit montrer une aussi longue suite de generations sans mes-alliance & sans changement de demeure. Il y a peu de Seigneurs dans l'Europe qui puissent en prouver autant. *Mat. 1. 5.*

Ce qui nous trompe, est que nous ne voyons point chez les Israëlites, des titres semblables à ceux de nostre Noblesse. Chacun se nommoit

simplement par son nom : mais leurs noms signifioient de grandes choses, comme ceux des Patriarches. On ajoûtoit souvent le nom du pere, ou pour faire distinction, ou par honneur, pour montrer que le pere estoit un homme de reputation. On void dans Homere que les Grecs le prenoient ainsi pour une marque d'honneur. Quelquefois on donnoit pour surnom le nom de la mere ; comme quand le pere avoit eu plusieurs femmes, ou quand la mere estoit plus illustre. Ainsi Joab & ses freres sont toûjours nommez enfans de Savia qui estoit sœur de David. Ils se distinguoient aussi quelquefois par le nom du Chef de leur branche particuliere, par leur Ville, ou leur Païs ; ou par leur nation, s'ils estoient Estrangers d'origine. Comme Urie Hetthéen & Ornan Jebuséen. Les Grecs n'avoient point non

*H.* 10. 68.

1. Par. 2. 16.

plus d'autres ſurnoms que ceux qu'ils tiroient de leur pere ou de leur Païs. Les Romains avoient des noms de famille, où ils ajoûtoient ſeulement les marques de quelque grande Charge, ou de quelque illuſtre victoire : mais dans les actes publics ils mettoient toûjours le nom du pere. Pluſieurs nations de l'Europe en uſent encore ainſi : & une grande partie de nos ſurnoms viennent des noms propres de peres, qui ſont demeurés aux enfans. Pour les tîtres des Seigneuries, ils n'ont guere que ept cens ans d'antiquité, comme les Seigneuries mêmes. Il ne faut donc pas plus nous étonner de voir dans l'Ecriture David fils d'Iſaï, & Salomon ils de David, que de voir Alexandre fils de Philippe, & Ptolomée fils de Lagus, dans es Auteurs Grecs ou Latins.

La principale diſtinction que a naiſſance faiſoit entre les

Israëlites, estoit celle des Levites & des Prêtres. Toute la Tribu de Levi estoit consacrée à Dieu, & n'avoit point d'autre partage que les dîmes & les premices qu'elle recevoit des autres Tribus. Entre tous les Levites, il n'y avoit que les descendans d'Aron qui fussent Prêtres ou Sacrificateurs; les autres qui n'estoient que Levites, estoient occupez au reste des fonctions de la Religion, au chant des Pseaumes, à la garde du Tabernacle ou du Temple, & à l'instruction du Peuple. Il y avoit encore deux autres Tribus assez distinguées. La plus illustre fut toûjours celle de Juda, la plus nombreuse de toutes, & dont les Rois & le Messie même devoient venir, suivant la prophetie de Jacob: celle d'Ephraïm tint le second rang, à cause de Ioseph. Dans chaque Tribu on consideroit encore les branches aînées, & les

Gen. 49. 10.

Chefs de chaque famille : & tout cela faiſoit dire à Saül, ſurpris des honneurs que luy faiſoit Samüel. Ne ſuis-je pas de la moindre Tribu d'Iſraël, & ma famille n'eſt-elle pas la derniere dans la Tribu de Benjamin. 1. Rig. 9. 21.

L'âge faiſoit encore une grande diſtincton, & le nom de Vieillard dans l'Ecriture marque ordinairement de la dignité. En effet il n'y avoit que l'âge & l'experience qui pût diſtinguer des hommes qui eſtoient tous également nobles, à peu prés également riches, de même profeſſion, & élevez de même maniere.

VI. *Leurs occupations.* *Agriculture.*

Car entre les Iſraëlites il n'y avoit point de profeſſions diſtinguées. Depuis le Chef de la Tribu de Juda juſqu'au dernier cadet de Benjamin, tous eſtoient Laboureurs & Paſtres, menant eux-mêmes leur charruë & gardant eux-mêmes leurs troupeaux. Le

Iud. 19. 16. vieillard de Gabaa qui logea le Levite, dont la femme fut violée, revenoit le soir de son travail; quand il l'invita à venir chez luy. Gedeon battoit luy-même son bled, quand un Iud. 6. 11. Ange luy dit qu'il délivreroit le Peuple. Ruth gagna les bonnes graces de Booz en glanant à sa maison. Quand Saül receut la nouvelle du peril où 1. Reg. 14 5. estoit la Ville de Jabes en Galaad, il conduisit une couple de bœufs, tout Roy qu'il estoit. Chacun sçait que David gar- 1. Reg. 16. 11. doit les brebis quand Samüel l'envoya chercher pour le sacrer Roy; & il rétourna à son troupeau aprés avoir esté appellé pour joüer de la harpe devant Saül. Depuis qu'il fut Roy, ses 1. Reg. 17. 15. enfans faisoient une grande 2. Reg. 23. 13. Feste, lors qu'ils tondoient 4. Reg. 19. 19. leurs moutons. Elisée fut appellé à la prophetie, comme il menoit une des douze charruës de son pere: l'enfant 3. Reg. 4. 18. qu'il ressuscita estoit avec son

pere à la moiſſon quand il tomba malade ; & le mary de Judith, quoy que fort riche, gagna le mal dont il mourut en une pareille occaſion. L'Ecriture eſt pleine de pareils exemples. Iud. 8. 3.

C'eſt ſans doute ce qui choque le plus ceux qui ne connoiſſoient point l'antiquité, & qui n'eſtiment que nos mœurs. Quand on leur parle de Laboureurs & de Bergers, ils ſe figurent des païſans ; comme les noſtres, menant une vie penible & triſte dans la pauvreté & le mépris, ſans cœur, ſans eſprit, ſans éducation. Ils ne conſiderent pas que ce qui rend nos païſans ſi miſerables, eſt qu'ils ſont comme les valets de tous les autres hommes : ne travaillant pas ſeulement pour leur ſubſiſtance ; mais pour fournir les choſes neceſſaires à tous ceux qui ſont dans les conditions, que nous eſtimons plus relevées. Car

c'eſt le païſan qui nourrit les bourgeois, les Officiers de juſtice & de finance, les Gentilshommes, les Eccleſiaſtiques; & de quelque détour que l'on ſe ſerve pour convertir l'argent en denrées, ou les denrées en argent, il faut toûjours que tout revienne aux fruits de la terre, & aux animaux qu'elle nourrit. Cependant quand nous comparons enſemble tous ces differens dégrez de conditions, nous mettons au dernier rang ceux qui travaillent à la campagne: & nous eſtimons plus de gros bourgeois inutiles, ſans force de corps, ſans induſtrie, ſans aucun merite; parce qu'ayant plus d'argent, ils menent une vie plus commode & plus délicieuſe. Mais ſi nous imaginons un païs, où la difference des conditions ne fuſt pas ſi grande; & où vivre noblement ne fuſt pas ne rien faire, mais conſerver ſoigneuſement ſa

liberté ; c'eſt à dire, n'eſtre ſujet qu'aux loix & à la puiſſance publique, ſubſiſter de ſon fonds ſans dépendre de perſonne, & ſe contenter de peu plûtoſt que de faire quelque baſſeſſe pour s'enrichir : Un Païs où l'on méprisât l'oiſiveté, la moleſſe & l'ignorance des choſes neceſſaires pour la vie, & où l'on fiſt moins de cas du plaiſir que de la ſanté & de la force du corps. En ce Païs-là il ſeroit bien plus honête de labourer ou de garder un troupeau, que de joüer & ſe promener toute la vie. Or il ne faut point recourir à la Republique de Platon pour trouver des hommes en cét eſtat ; c'eſt ainſi qu'a vécu la plus grande partie du monde pendant prés de quatre mille ans.

Pour commencer par ce que nous connoiſſons le mieux, tels eſtoient les maximes des Grecs & des Romains. On voit par tout dans Homere

des Rois & des Princes vivant des fruits de leurs terres & de leurs troupeaux, & travaillant de leurs mains. Heſiode a fait un Poëme exprés pour recommander le travail de la campagne, comme l'unique moyen de ſubſiſter & de s'enrichir honnêtement, & il blâme ſon frere à qui il l'adreſſe, de vouloir vivre aux dépens d'autruy en plaidant des cauſes, & pourſuivant des affaires. Il traite de faineantiſe cét employ qui fait parmy nous l'occupation de tant de gens. On voit par l'œconomique de Xenophon, que les Grecs n'avoient rien diminué de cette eſtime de l'agriculture dans le temps de leur plus grande politeſſe.

Ainſi on ne doit pas attribuer à la groſſiereté & à l'ignorance des lettres, l'attachement des anciens Romains au ménage de la campagne; c'eſt plûtoſt une marque de leur

bon ſens. Comme tous les hommes naiſſent avec des bras & des corps propre au travail, croyoient que tous s'en devoient ſervir ; & qu'ils ne pouvoient mieux les employer qu'à tirer de la terre une ſubſiſtance aſſurée, & des richeſſes innocentes. Ce n'eſtoit pas toutefois l'avarice qui les y attachoit, puiſque ces mémes Romains mépriſoient l'or & les preſens des Eſtrangers. Ce n'eſtoit pas auſſi qu'ils ne fuſſent braves & belliqueux, puiſque c'eſt en ce même temps qu'ils ſoûmirent toute l'Italie, & acquirent ces forces immenſes qu'ils employerent depuis à la conqueſte du monde. Au contraire la vie penible & frugale de la campagne, fut la principale cauſe de ces grandes forces, leur donnant des corps robuſtes & endurcis au travail, & les accoûtumant à une diſcipline severe. Quiconque connoît la

vie de Caton le cenſeur, ne peut le ſoupçonner de baſſeſſe de cœur ny de petiteſſe d'eſprit. Cependant ce grand homme qui avoit paſſé par toutes les Charges de la Republique, lors qu'elle eſtoit dans ſa plus grande force, qui avoit gouverné des Provinces & commandé des Armées : grand Orateur, grand Juriſconſulte, grand Politique : ce grand homme n'a pas dédaigné d'écrire, toutes les façons qu'il faut faire aux terres & aux vignes, & comment il faut bâtir des étables pour les diverſes eſpeces de beſtiaux, un preſſoir pour le vin ou pour l'huile Tout cela dans le dernier détail : en ſorte que l'on voit qu'il en eſtoit parfaitement inſtruit, & qu'il écrivoit pour l'uſage, & non pour l'oſtentation.

Avoüons donc de bonne foy, que le mépris que nous avons pour le travail de la

mpagne n'eſt fondé ſur au-
ne raiſon ſolide, puiſque ce
vail s'accorde parfaitement
ec le courage, avec toutes
s vertus de la guerre & de
paix, & même avec la veri-
ble politeſſe. Mais d'où vient
mépris ? Il en faut décou-
r la veritable origine. Il ne
ent que de la coûtume, &
s anciennes mœurs de nô-
nation. Les Francs & les
tres Peuples Germaniques
oient dans des Païs cou-
ts de bois ; où ils n'avoient
bled ny vin, ny bons fruits:
ſi il falloit vivre de chaſſe,
mme font encore dans l'A-
rique les Sauvages des Païs
ids. Aprés avoir paſſé le
in, & s'eſtre eſtablis dans de
illeures terres ; ils voulu-
t profiter des commodités
l'agriculture, des arts & du
mmerce ; mais ils ne vou-
ent pas s'y appliquer. Ils
ſerent ces occupations aux
mains qu'ils s'eſtoient ſoû-

mis, & demeurerent dans leur ancienne ignorance, dont ils ſe ſont fait honneur avec le temps, & y ont attaché une idée de nobleſſe, dont nous avons peine à nous défaire. Mais autant qu'ils ont abaiſſé l'agriculture, autant ont-ils relevé la chaſſe, dont les anciens faiſoient beaucoup moins de cas. Ils en ont fait un grand art, & l'ont pouſſé juſques aux dernieres fineſſes ; ils n'y ont épargné ny la peine ny la dépenſe, & en ont fait l'occupation la plus ordinaire de la Nobleſſe. Cependant, à regarder les choſes en elles-mêmes, le travail qui tend à la culture des terres, & à la nourriture des animaux domeſtiques, vaut bien celuy qui ne tend qu'à prendre des beſtes ſauvages, ſouvent aux dépens des terres cultivées : l'exercice moderé de celuy qui gouverne une grande ménagerie, vaut bien l'exercice violent & inégal

d'un chasseur; & les bœufs & les moutons sont des bestes pour le moins aussi utiles à la vie que les chiens & les chevaux. Ainsi on pourroit douter si nos mœurs sont plus raisonnables sur ce point que celles des anciens.

Au reste ce n'estoit pas seulement les Grecs & les Romains qui honoroient l'agriculture comme les Hebreux. Les Cartaginois, Pheniciens d'origine, en avoient fait une grande étude, comme il paroist par les vingt-huit Livres que Magon en avoit écrit. *Varron Pref.* Les Egytiens l'honoroient, jusques à adorer les animaux qui y servent. Dans la plus grande puissance des Perses, ils avoient en chaque Province des Intendans pour veiller à la culture des terres: Et Cyrus le jeune avoit pris plaisir à planter & à cultiver un jardin de sa propre main. *Xenoph. œcon.* Pour les Caldéens, on ne doutera

pas qu'ils ne fussent grands laboureurs, si l'on considere la
*Herod. 1.* fertilité des campagnes de Babilone, qui rapportoient deux & trois cens grains pour un. Enfin l'Histoire de la Chine nous apprend que l'agriculture y estoit aussi fort estimée dans les temps les plus anciens & les meilleurs. Il n'y a que la domination des Peuples Septentrionaux qui a fait mépriser par tout le monde le travail de la campagne.

Quittons donc les idées basses que nous en avons prises dés l'enfance. Au lieu de nos vilages, où nous en voyons d'un côté des Châteaux & des maisons de plaisir, & de l'autre de miserables chaumieres : figurons-
*Villas.* nous ces grandes fermes que les Romains appelloient Villes qui comprenoient le logement du maistre, la bassecour, les granges, les estables, les cases des esclaves : tout cela en symétrie, bien basty, bien entre-

tenu, bien propre. On en peut voir des descriptions dans Varron & dans Columelle. Ces esclaves estoient la pluspart bien plus heureux que nos païsans : bien nourris, bien vestus, sans aucun soin de leur femmes ny de leurs enfans. Les maîtres tous ménagers qu'ils estoient, vivoient plus à l'aise que nos Gentils-hommes. Vous voyez dans Xenophon un citoyen d'Athenes, qui se promenant le matin par ses terres, & visitant ses ouvriers, travailloit en même temps pour sa santé, par l'exercice du corps, & pour l'accroissement de son bien, par son assiduité à le faire profiter : en sorte qu'il estoit assez riche pour donner à sa Religion, au service de l'Etat & à ses amis. Ciceron parle de plusieurs laboureurs de Sicile si riches & si magnifiques, que leurs maisons estoient ornées de statuës de grand prix, &

*Xenoph. œcon.*

*Lib. 4. in Verr. sign.*

qu'ils ſe ſervoient de vaſes d'or & d'argent ciſelé.

Enfin il faut reconnoiſtre que tant que les plus Nobles & les plus riches de chaque païs, n'ont point dédaigné cette profeſſion, la plus ancienne de toutes, leur vie a eſté bien plus heureuſe, parce qu'elle eſtoit plus naturelle. Ils vivoient plus long-temps & en meilleure ſanté : ils avoient le corps plus propre aux fatigues de la guerre & des voyages, l'eſprit plus ſerieux & plus ſolide. Eſtant moins oiſifs, ils s'ennuyoient moins, & ne cherchoient point tant à rafiner ſur les plaiſirs : le travail leur rendoit ſenſibles les moindres divertiſſemens. Ils penſoient moins au mal, & avoient moins d'intereſt de mal faire. Car leur vie ſimple & frugale ne donnoit pas occaſion à de grandes dépenſes, ny à de grandes dettes. Par conſequent il n'y avoit point tant de procez

ny

ny de renverſemens de familles : point tant de fraudes, de violences, & de tous les crimes que la pauvreté vraye ou imaginaire fait commettre à ceux qui ne veulent, ou ne peuvent travailler. Le pis eſt que l'exemple des riches & des Nobles, entraîne tous les autres ; & fait que tous ceux qui ſe croyent au deſſus de la lie du Peuple, ont honte de travailler, ſur tout à la terre. C'eſt ce qui fait faire tant d'efforts pour ſubſiſter d'induſtrie ; c'eſt ce qui fait inventer tous les jours tant de nouveaux artifices pour faire paſſer l'argent d'une bourſe à l'autre. Dieu ſçait combien ſont innocens tous ces moyens de vivre ſi forcez : du moins ſont-ils bien fragiles pour la pluſpart ; au lieu que la terre nourrira toûjours ceux qui la cultiveront, ſi d'autres ne leur oſtent ce qu'elle leur donne. Les Iſraëlites ne cherchoient

leur ſubſiſtance que dans les biens les plus naturels, les terres & les beſtiaux, d'où il faut par neceſſité que ſe tire tout ce qui fait la richeſſe des hommes, par les manufactures, la marchandiſe, les rentes ou le commerce d'argent.

*§ II. Qualité de la terre ſainte & fertilité.*

Leur terre eſtoit cette terre promiſe aux Patriarches, dont l'Ecriture dit ſi ſouvent que le lait & le miel en découle, pour marquer ſa grande fecondité. Ce païs qui eſt ſi chaud en le comparant au nôtre, eſt bien avant dans la zone temperée, entre le trente-un & le trente-troiſiéme degré de latitude. Il eſt bordé au midy par des grandes montagnes qui arreſtent l'air brûlant des deſerts d'Arabie, & elles continuënt bien avant à l'Orient comme ces deſerts. La mer Mediterranée, qui le borne au couchant en tirant au Nord, y envoye des vents rafraîchiſſans: & le Mont Li-

ban ſemble avoir eſté placé plus au Nord pour arreſter les plus froids. C'eſt la mer Mediterranée que l'Ecriture appelle d'ordinaire la grande mer ; car les Hebreux connoiſſoient peu l'Ocean, & ils donnoient auſſi le nom de mer aux Lacs, & à toutes les grandes pieces d'eau. Le dedans du païs eſt diverſifié par quantité de montagnes & de collines, avantageuſes pour les vignes, pour les arbres fruitiers, & pour le menu bétail : & les vallons frequens donnent lieu à quantité de torrens tres neceſſaires pour arroſer le païs, qui n'a point d'autre fleuve que le Jourdain. Les pluyes y ſont rares, mais reglées. Il en vient au Printemps & en Automne : & c'eſt ce que l'Ecriture appelle la pluye du matin & celle du ſoir, regardant l'année comme un jour. En Eſté les roſées abondantes ſuppléent en la rareté des pluyes.

Il y a des plaines propres au labour & aux pasturages : & cette varieté de terrain en peu d'espace, fait des païsages tres-agreables à la veüe, sur tout quand un païs est bien habité & bien cultivé.

Car il ne faut point juger de la Terre Sainte par l'estat où on la voit aujourd'huy. Depuis le temps des croisades, elle a esté ravagée par des guerres continuelles, jusques à ce qu'elle soit tombée sous la puissance des Turcs. Ainsi elle est presque deserte, on n'y voit que de miserable villages, des ruïnes, des terres en friche & abandonnées. Les Turcs la negligent comme ils negligent toutes leurs Provinces : & plusieurs familles d'Arabes Bedoüins sont en possession d'y camper & d'y piller impunément. Il faut donc pour sçavoir ce qu'elle estoit autrefois, consulter les anciens Auteurs, comme Strabon, Pline,

Joseph, & sur tout l'Ecriture sainte. Voyez le rapport que firent les espions de Moïse, & la prodigieuse grappe qu'ils apporterent : & pour ne vous en pas estonner, comparez nos raisins de France avec ceux de l'Italie, qui est un païs froid à proportion de la Palestine. Il en est de même de la plus-part de nos fruits. Leurs noms montrent encore qu'ils nous viennent d'Asie & d'Afrique, mais ils n'ont pas conservé avec leurs noms leur grosseur & leur saveur naturelle. *Num.* 13. 24.

Les Israëlites recuëilloient quantité de bled & d'orge, & le pur froment est compté comme la principale marchandise qu'ils portoient à Tyr. Ils avoient l'huile & le miel en abondance. Les montagnes de Juda & d'Ephraim estoient de grands vignobles : aux environs de Jericho il y avoit des palmiers de grand revenu ; & c'estoit le seul endroit du *Ezech.* 27. 17.

monde où ſe trouvoit le vray baume.

Cette fertilité du païs, & le ſoin qu'ils avoient de le cultiver, fait comprendre comment eſtant ſi petit, il pouvoit nourrir un ſi grand nombre d'hommes : car il faut d'abord de la foy pour croire tout ce qu'en dit l'Ecriture. Quand le Peuple entra dans cette terre la premiere fois, Il y avoit plus de ſix cens mille hommes portant les armes, depuis vingt ans juſques à ſoixante. Dans la guerre de Gabaa : la ſeule Tribu de Benjamin, la moindre de toutes, avoit une armée de vingt-cinq mille hommes, le reſte du Peuple en avoit quatre cens mille. Saülmena deux cens dix mille hommes contre les Amalequites, quand il les extermina. David entretenoit continuellement douze corps de vingt-quatre mille hommes chacun, qui ſervoient par

*Iud.* 20. 15. 17.

1. *Paral.* 27.

2. *Reg.* 24. 9. 1.

mois. C'estoit en tout deux cens quatre vingts mille hommes. Et dans le dénombrement du Peuple qui luy attira la colere de Dieu, il se trouva treize cens mille combatans. Josaphat alla bien plus loin à proportion : car quoy qu'il n'eust guere que le tiers du Royaume de David, il avoit plusieurs corps de fort bonnes troupes, qui toutes ensembles faisoient onze cens soixante mille hommes, tous sous sa main, sans compter les garnisons de ses Places.

*2. Reg. 15. 4.*

*2. Para. 17. 14.*

Il n'y a rien d'incroyable à tout cela : on voit des exemples semblables dans les Histoires profanes. La grande Thebes d'Egypte fournissoit de ses habitans seuls sept cens mille combatans. A Rome au premier cens de Servius Tullius, l'an 188. de sa fondation, on comptoit quatre-vingt mille citoyens capables de porter les armes. Cepen-

*Tacit. 2. annal.*

*Liv. l. 1. 24.*

dant ils ne pouvoient ſubſiſter que des terres qui ſont aux environs de Rome, & dont la pluſpart ſont aujourd'huy ſteriles & inhabitées : car leur domination ne s'eſtendoit pas plus loin que huit ou dix lieües. Les anciens mettoient là le principal fondement de leur politique. Ils s'appuyoient beaucoup moins ſur la fineſſe que ſur la force effective. Au lieu de s'appliquer à entretenir des intelligences chez leurs voiſins, y fomenter la diviſion, & ſe donner de la reputation par de faux bruits : ils travailloient à peupler & cultiver leur païs, & le faire valoir autant qu'il eſtoit poſſible, ſoit qu'il fuſt petit ou qu'il fuſt grand. Ils s'eſtudioient à rendre les mariages faciles, & la vie aiſée, à procurer la ſanté & l'abondance, à tirer de leur terre tout ce qu'elle pouvoit produire. Ils exerçoient leurs Citoyens au travail leur inſ-

piroient l'amour du païs, l'union entr'eux, la ſoûmiſſion aux loix. Voilà ce qu'ils appelloient politique. Ces maximes ſont belles, dira quelqu'un : mais revenons au fait particulier : montrez-nous comment il eſt poſſible qu'un païs auſſi petit que la Paleſtine, nourriſſe un ſi grand nombre d'hommes. Pour le voir, il ſe faut donner la patience de calculer, & entrer dans le détail deuſt-il paroiſtre un peu bas aux lecteurs délicats.

Un arpent de bonne terre raporte un muid de bled, meſure de Paris : c'eſt de quoy nourrir aiſément quatre hommes : car un homme ne conſume qu'un minot par mois à luy donner par jour deux livres ſix onces de pain. Ce ne ſont donc que trois ſeſtiers par an. Mais comme nos Iſraelites eſtoient grands mangeurs, je leur donne le double de nourriture, c'eſt à dire quatre livres.

douze onces de pain par jour : Il y aura de quoy nourrir deux hommes par arpent, & à ce compte nous avons encore de la terre de reſte. Car une lieüe quarrée fait cinq mille ſix cens vingt-cinq arpens, à compter la lieüe de trois mille pas geometriques, le pas de cinq pieds, la perche de vingt pieds, & l'arpent de cent perches. Le Royaume de Iuda étoit long au moins de trente lieües, ſur vingt de large à compter la longueur d'Orient en Occident : ce ſont ſix cens lieües, & par conſequent trois millions trois cens ſoixante & quinze mil arpens : que ſuivant mon calcul pourroient nourrir deux fois autant d'hommes ; c'eſt à dire ſix millions ſept cens cinquante mille. Mais je déduis la moitié des terres pour celles qui ſe trouvoient ſteriles, les roches, les ſables, les petits deſerts entremêlez, pour les

*V. frag. d'Hecatée dans Joſeph 1. contr. App. 8.*

vignobles & les pâturages, & pour le repos que la terre devoit avoir au moins tous les sept ans. Il reste dequoy nourrir un nombre d'hommes égal au total des arpens, c'est à dire trois millions trois cens soixante & quinze mille. Ainsi on peut aisément fournir douze cens mille combatans. en un païs où tout le monde portoit les armes; & avoit encore du bled à vendre aux Etrangers pour acheter des bestiaux. Car on pourroit douter si les nourritures qu'ils faisoient dans le païs leur fournissoient assez de laines & de viandes. Mais d'ailleurs, les Estrangers tributaires leur amenoient beaucoup de bestail. Josaphat dont nous parlons, outre le tribut d'argent qu'il tiroit des Philistins, recevoit des Arabes sept mille cinq cens beliers & autant de boucs, & il y a d'autres exemples de pareils tributs. Ajoûtez à cela

que les Israëlites vivoient simplement, & que tout ce qu'il y avoit de bonne terre estoit soigneusement cultivé ; car il y avoit peu de bois : ils n'avoient ny parcs pour la chasse, ny avenuës, ny parterres. On void par le Cantique de Salomon que les jardins étoient pleins d'arbre fruitiers, ou de plantes aromatiques. Il faut encore moins estre en peine du logement que de la nourriture : puisque non seulement un demy arpent de terre, mais un quartier, est plus que suffisant pour loger au large, non pas un homme, mais une famille entiere.

*N° 111. Les biens des Israëlites.*

Chaque Israëlite avoit donc son champ à cultiver, & le même qui avoit esté donné en partage à ses ancestres du temps de Josué. Ils ne pouvoient changer de place, ny se ruiner ny s'enrichir trop : la loy du Jubilé y avoit pourveu, revoquant tous les cin-

quante ans toutes les alienations, & annullant toutes les obligations. Par là estoit retranchée l'inquietude & l'ambition, chacun s'attachoit avec affection à faire valoir son heritage, sçachant que jamais il ne sortiroit de sa famille. Cet attachement étoit même un devoir de Religion, estant fondé sur la loy de Dieu : & de là venoit la genereuse resistance de Naboth lors que le Roy Achab luy vouloit persuader de vendre l'heritage de ses peres. Aussi la loy dit, qu'ils n'estoient que les usufruitiers de leurs terres, ou plûtost les fermiers de Dieu qui en étoit le veritable proprietaire : c'est pourquoy elles n'étoient chargées d'aucune autre redevance que des dîmes & des premices. Tous les Israëlites étoient donc à peu prés égaux en biens comme en noblesse : & si la multiplication d'une famille obligeoit

*3. Reg. 21. 3.*

*Levit. 25. 23.*

d'y partager les terres en plus de portions ; on pouvoit suppléer aux terres par les bestiaux.

Ainsi c'estoient les bestiaux & les autres meubles qui faisoient principalement l'inegalité des biens. C'estoit tout le bien des Levites, puis qu'ils n'avoient point de terres, & ils avoient conservé la vie Pastorale si estimée des Patriarches. Ils nourrissoient les mêmes especes d'animaux, & toûjours beaucoup plus de femelles que de mâles, autrement ils en auroient esté incommodez ; car la loy defendoit de les couper. Ils n'avoient point de chevaux. Aussi ne sont-ils pas de grand usage dans les montagnes : leurs Rois en firent venir d'Egypte quand ils voulurent s'en servir. Les asnes étoient la monture ordinaire, comme ils sont encore dans tout le levant : mais ils y sont beaucoup plus beaux & plus

*Levit.* 21 24.

forts que dans nos Païs froids. Pour donner une grande idée de Jaïr l'un des Juges qui gouvernerent le Peuple, l'Ecriture dit qu'il avoit trente fils montez sur trente asnes, & chefs de trente Villes. Il est dit d'Abdon un autre des Juges, qu'il avoit quarante fils & trente petits fils, montez sur soixante & dix asnes. Et dans le Cantique de Debora les Chefs d'Israël sont décrits montez sur des asnes bien polis. Il ne paroît pas qu'ils eussent grande quantité d'esclaves: aussi n'en avoient-ils pas grand besoin, estant si laborieux, & en si grand nombre dans un si petit Païs. Ils aimoient mieux faire travailler leurs enfans, qu'il falloit toujours nourrir, & ils en estoient mieux servis. Les Romains se trouverent fort mal à la fin de la multitude infinie d'esclaves de toutes nations, que le luxe & la molesse attira chez eux.

*Iud.* 10. 4.

*Iud.* 12. 14.

*Iud.* 5. 10.

& ce fut une des principales causes de la ruine de l'Empire. L'argent comptant ne devoit pas estre fort commun chez les Israëlites ; il n'estoit pas de grand usage dans un Païs où l'on ne pouvoit aliener d'immeubles, ny contracter de dettes que pour un temps, souvent fort court, & jamais plus long que de cinquante ans, & où il y avoit peu de trafic. L'usure estoit defenduë entre les Israëlites, & permise avec les Estrangers. Mais il n'estoit pas facile suivant la loy d'avoir commerce avec ceux du dehors, & il n'en resta point dans le Païs qui ne fussent proselytes, c'est à dire circoncis & incorporés au Peuple de Dieu. Ainsi leurs biens comme j'ay dit, consistoient principalement en terres & en bestiaux.

*Levit. 25 8.*
*Deut. 15. 1. 3.*
*Levit. 25. 36. &c.*
*Deut. 23. 19.*
*2. Par. 2. 17.*

IX. *Des Arts & des Métiers.*

Je ne connois point de Peuple qui se soit plus entierement addonné à l'agriculture

que les Israëlites. Les Egyptiens & les Syriens y joignirent les manufactures, la navigation & le commerce. Sur tout les Pheniciens qui se trouvant fort serrez sur la côte depuis que les Israëlites les eurent chassez, furent obligez de vivre d'industrie; & d'estre comme les Courriers & les Facteurs de toutes les autres nations. Les Grecs les imiterent, & sur tout ils reüssirent dans les Arts: au contraire les Romains n'en firent pas de cas, & s'addonnerent fort au commerce. Pour les Israëlites leur terre suffisoit pour les nourrir, & les costes de la mer estoient occupées pour la plus-part par les Philistins & les Cananéens qui sont les Pheniciens. Il n'y avoit que la Tribu de Zabulon dont le partage estant sur la mer l'invitast au trafic, ce qui semble estre marqué dans les benedictions de Jacob & de Moïse. Je ne voy

*Ios. 1. cont. Apy 4.*

*Gen. 49. 13. Deut. 33. 19.*

pas non plus qu'ils s'appliquaſſent aux manufactures. Ce n'eſt pas que les Arts ne fuſſent inventez, la pluſpart ſont plus anciens que le Deluge : & il paroît auſſi que les Iſraëlites ne manquoient pas d'excellens ouvriers au moins du temps de Moïſe. Beſeleel & Ooliab qui firent le tabernacle, & tout ce qui eſtoit neceſſaire pour le ſervice de Dieu, en ſont un illuſtre exemple. Il eſt eſtonnant combien ils ſçavoient d'Arts tres-differens & tres-difficiles. Ils ſçavoient fondre & fabriquer les métaux : ils ſçavoient tailler & graver les pierres precieuſes : ils eſtoient Menuiſiers, Tapiſſiers, Brodeurs & Parfumeurs. Entre ces Arts, il y en a deux que j'admire principalement : la taille des pierreries & la fonte des figures tels qu'eſtoient les Cherubins de l'Arche & le veau d'or, qui fut fait dans ce même temps. Ceux qui ont tant ſoit

*Exo.* 31. 4. 5 36. 37. *&c.*

*Ex.* 32. 4.

peu de connoissance des arts, sçavent combien il faut d'artifice & de machines pour ces ouvrages. Si dés-lors on les avoit trouvées, on avoit déja bien rafiné, même dans les arts qui ne servent qu'à l'ornement: & si l'on avoit quelque secret pour faire les mêmes choses plus facilement & avec moins d'appareil, c'estoit encore une plus grande perfection. Ce qui soit dit en passant, pour montrer que cette Antiquité si éloignée n'estoit pas grossiere & ignorante, comme plusieurs s'imaginent : aussi le monde avoit-il déja plus de deux mille cinq cens ans du temps de Moïse.

Mais soit que ces deux fameux ouvriers eussent esté instruits par les Egyptiens, ou que leur science fût miraculeuse & inspirée de Dieu, comme l'Ecriture semble le dire ; il ne paroît pas qu'ils ayent eu des successeurs ; ny que jusqu'au temps

des Rois il y ait eu des Israëlites artisans de profession, qui travaillassent pour le Public. Quand Salomon voulut bastir le Temple, il demanda des ouvriers au Roy de Tyr. Vous
3. Reg. 5. 6. sçavez, luy disoit-il, que je n'ay personne dans mon peuple qui sçache travailler en bois comme les Sidoniens : & il fit venir un excellent fondeur nom-
2. Reg. 7. 13. mé Hiram pour faire les vaisseaux sacrez. Au commencement du regne de Saül il est
1. Reg. 13 19. marqué qu'il n'y avoit aucun ouvrier qui sçeût forger le fer, dans tout le Païs des Israëlites : & qu'ils estoient reduits à aller chez les Philistins pour raccommoder les instrumens du labourage. Il est vray que c'étoit un effet de l'oppression des Philistins pour les empêcher de fabriquer des armes. Mais plusieurs années aprés David fut obligé dans la suite de prendre l'épée de Goliath, qui devoit estre un peu pesante pour

luy : & de la tirer du tabernacle de Dieu, où elle estoit suspenduë, comme un monument éternel de sa victoire. Cela me fait croire que l'on ne trouvoit point d'armes à acheter. Il y a apparence aussi que l'on ne vendoit point de pain ; puisque dans la même occasion le Prêtre Achimelech fut reduit à donner à David les pains de proposition ; ce qui montre encore que l'on ne gardoit guere de pain dans les maisons, peut-estre à cause de la chaleur du Païs. Aussi la Magicienne à qui Saül s'adressa, luy fit du pain tout exprés, quand elle luy donna à manger pour le remettre de sa foiblesse. A Rome il n'y eut des Boulangers que l'an 580. de sa fondation.

*1. Reg. 28. 24.*

*Plin. 17. c. 11.*

Entrant dans le détail des mestiers, on trouveroit que la plusparr leur estoient inutiles. Leur vie simple & la douceur de leur climat les exemptoit

de ce grand attirail de commoditez dont nous ne croyons pas nous pouvoir passer ; & dont nostre molesse & nostre vanité nous embarrasse plûtost qu'un besoin effectif : & quant aux choses veritablement necessaires, il y en avoit peu qu'ils ne sceussent faire eux-mêmes. Tout ce qui sert à la nourriture se faisoit dans les maisons. Les femmes faisoient le pain & preparoient à manger ; elles filoient la laine, fabriquoient les étoffes & faisoient les habits : les hommes faisoient le
*Odyss.14.* reste. Homere décrit le bon homme Eumée, se faisant luy-même des souliers : & dit qu'il avoit bâty les estables magnifiques des troupeaux qu'il nour-
*Odyss.23.* rissoit. Ulysse luy-même avoit aussi basty sa maison, & dressé avec beaucoup d'art ce lit dont la structure servit à le faire reconnoître de sa femme. Quand
*Odyss. 5.* il partit de chez Calypso, ce fut luy seul qui bâtit & qui é-

quipa ſon vaiſſeau. On voit par là l'eſprit de cette Antiquité. C'eſtoit un honneur de ſçavoir faire ſoy même toutes les choſes utiles à la vie, & de ne dépendre de perſonne : & c'eſt ce qu'Homere appelle le plus ſouvent ſçience & ſageſſe. Or l'autorité d'Homere me paroît tres-grande en tout cecy. Il vivoit du temps du Prophete Elie vers la côte de l'Aſie mineure : & tout ce qu'il décrit des mœurs des Grecs & des Troyens a un rapport merveilleux avec ce que l'Ecriture nous apprend des mœurs des Hebreux, & des autres Orientaux : ſinon que les Grecs comme plus nouveaux eſtoient encore moins polis. *Marm. Arundel*

Depuis Salomon & la diviſion des Royaumes, le luxe eſtant augmenté, il eſt à croire qu'il y eut plus d'Artiſans. Auſſi il en eſt quelque fois parlé dans ces derniers temps. Je voy dans la genealogie de la

Tribu de Juda un lieu nommé la Vallée des Artiſans, parce, dit l'Ecriture, qu'il y avoit des Artiſans. J'y voy une famille d'ouvriers de fin lin : & une autre de potiers qui travailloient pour le Roy, & demeuroient dans ſes jardins. Tout cela montre l'honneur que l'on rendoit aux arts, & le ſoin que l'on avoit de conſerver la memoire de ceux qui s'y appliquoient. Le Prophete Iſaïe entre ſes menaces contre Jeruſalem, predit que Dieu luy ôtera les gens ſçavans dans les arts : & quand elle fut priſe, il eſt dit pluſieurs fois que l'on enleva juſqu'aux Artiſans. Mais une preuve qu'ils n'eurent jamais de grandes manufactures, c'eſt que le Prophete Ezechiel décrivant l'affluence des marchandiſes qui venoient à Tyr, n'y fait apporter de la terre de Juda & d'Iſraël que du pur froment, de l'huile, de la reſine & du baume, toutes les marchandiſes

1. Par. 4. 14. 22. 23.

Iſa. 3. 3.

4. Reg. 24. 14.

Ezech. 27. 19.

diſes que la terre méme produiſoit.

Voilà quelles eſtoient les occupations des Iſraëlites, & comment ils ſubſiſtoient. Venons encore à quelque choſe de plus particulier, & décrivons, autant qu'il ſera poſſible, leurs habits, leurs logemens, leurs meubles, leur nourriture, & toute leur maniere de vivre. Ils ſe levoient matin, comme il eſt marqué dans l'Ecriture en une infinité de lieux, c'eſt à dire, toutes les fois qu'il eſt parlé de quelque action tant ſoit peu importante. De là vient que dans leur ſtyle, ſe lever matin ſignifie en general faire une choſe avec ſoin & avec affection : & c'eſt ainſi qu'il eſt dit ſi ſouvent que Dieu s'eſt levé matin, pour envoyer à ſon Peuple des Prophetes, & l'exhorter à penitence. C'eſt une ſuite du travail de la campagne : auſſi les Grecs & les Romains ſuivi-

2. Par. 36. 15. Ier. 7. 13 11. 7. 35.

rent-ils la méme coûtume. Ils ſe levoient de grand matin & travailloient juſques au ſoir : ſur les cinq heures il ſe baignoient, ſoupoient en ſuite & ſe couchoient de bonne heure.

*X. Leurs habits.*

Quant aux habits des Iſraëlites on ne peut en ſçavoir la forme exactement. Ils ne faiſoient point de figures, & on ne s'inſtruit bien de ces ſortes de choſes que par les yeux. Mais on les peut deviner par les images qui nous reſtent des Grecs & des autres Anciens. Pour les peintures, modernes, la pluſpart ne ſervent qu'à nous donner de fauſſes idées. Ie ne parle pas ſeulement de ces peintures gothiques, où tous les perſonnages de quelque temps & de quelque Païs qu'ils ſoient ſont habillées, comme ceux que le Peintre avoit accouſtumé de voir, c'eſt à dire, comme les François ou les Allemans eſtoient il y a deux ou trois cens ans : je parle

des ouvrages des plus grands Peintres, lors Raphaël, Pouſſin, & quelque peu d'autres, qui ont bien eſtudié l'antique & les mœurs de chaque temps : ou comme ils diſent, les Cotumes. Tout le reſte des Peintres n'y ont point entendu d'autre fineſſe que de peindre des Levantins tels qu'ils les voyoient à Veniſe & aux autres ports d'Italie, & pour les Hiſtoires du Nouveau Teſtament des Juifs, comme ceux de leur Païs. Cependant comme la plupart des figures de l'Hiſtoire Sainte ſont copiées ſur ces ſortes d'originaux, nous en avons pris les impreſſions dés l'enfance, & nous ſommes accouſtumez à nous repreſenter les Patriarches avec des turbans & des barbes juſques à la ceinture, & les Phariſiens de l'Evangile avec des chaperons & des gibecieres. Il n'y a pas grand mal à ſe tromper en tout cela : mais il vaut encore mieux ne

s'y point tromper.

Les Anciens estoient d'ordinaire vêtus de long, comme sont encore la plusparr des Peuples du monde, & comme nous estions nous-mêmes en France il n'y a que deux cens ans. C'est bien plutost fait de se couvrir tout d'un coup, que de vétir chaque partie du corps l'une aprés l'autre : & les grandes draperies ont plus de dignité & de vraye beauté. Dans les Païs chaud on a toujours porté des habits larges, & on s'est peu mis en peine de couvrir les bras ou les jambes, ny de porter autre chossure que des semelles diversement attachées. Ainsi les habits n'avoient presque point de façon, ce n'estoit que des pieces d'étoffes que l'on faisoit de la grandeur & de la figure que devoit avoir l'habit, il n'y avoit rien à tailler, & peu à coudre. Les modes ne changeoient point comme el-

les ne changent point encore dans tout le Levant : outre que les femmes & les jeunes gens, qui d'ordinaire inventent les modes, avoient peu d'autorité. De là vient que l'on gardoit de si grand magasins d'habits, & qu'il estoit si ordinaire d'en faire de presens. Il se trouva dans la garderobe de Lucullus cinq mille chlamydes qui étoit une espece de manteaux de guerre : on peut juger par là du reste. On donnoit d'ordinaire deux paires d'habits, afin que l'on eût dequoy changer, & que l'on pûsporter l'un pendant qu'on laveroit l'autre, c'estoit comme nos chemises. *Horat. l. 1. Ep. 6.*

Les étoffes estoient la plus-par de laine. En Egypte & en Syrie, on portoit aussi du lin & du cotton : mais la soye étoit encore inconnuë du temps des Israëlites, & l'usage n'en est devenu frequent au deça des Indes que plus de cinq

cens ans aprés Iesus-Christ. La beauté des habits consistoit dans la finesse des étoffes ou dans la couleur. Les plus estimées estoient le blanc, & la pourpre rouge ou violette : & il semble que le blanc fust la couleur la plus ordinaire chez les Israëlites aussi bien que
Ec. 9. 8. chez les Romains ; puisque Salomon dit : Que vos habits soient toujours blancs, pour dire ; soyez toûjours propre. En effet, rien n'est plus simple, que de se servir de la laine ou du lin, tels que la nature les produit, & sans teinture. Les jeunes garçons & les filles portoient des habits bigarrés de diverses couleurs.
Gen. 17. 23. Telle estoit la robe de Ioseph dont ses freres le dépoüillerent quand ils le vendirent, & telles estoient du temps de
2. Reg. 13, 18. David les robes des filles des Rois. Les ornemens des habits estoient des franges ou des bordures de pourpre, ou de

broderie ; & quelques agrafes d'or ou de pierreries aux endroits où elles estoient necessaires. La magnificence consistoit à changer souvent d'habits, & n'en porter que de bien nets & biens entiers. Au reste on ne doutera point que les Israëlites ne fussent vétus bien simplement, si l'on considere combien les habits des Grecs & des Romains estoient simples, même dans le temps de leur plus grand luxe. On peut voir les statuës antiques, la colomne Trajane & les autres bas-reliefs.

Les habits dont l'Ecriture parle d'ordinaire sont la tunique & le manteau : l'habit Grec & l'habit Romain ne consistoit aussi que dans ces deux pieces. La tunique estoit large : mais quand ils vouloient agir ou marcher, ils la serroient d'une ceinture. De là vient cette frase si frequente dans l'Ecriture : Leve toy,

ceins tes reins & fais cela. Les Hebreux avoient la teſte couverte de quelque eſpece de tiare comme celles des Perſes & des Chaldéens, puiſque c'eſtoit une marque de deſir d'aller teſte nuë : & ils portoient des cheveux, puiſque ſe raſer la teſte eſtoit une autre marque de deüil. Pour la barbe il eſt bien certain qu'ils la portoient longue par l'exemple des Ambaſſadeurs que David envoya au Roy de Ammonites : & que ce Roy mal conſeillé fit raſer à moitié pour leur faire affront : en ſorte qu'ils furent obligez de demeurer quelque temps à Jericho pour laiſſer recroître leur barbe avant que d'oſer ſe montrer. Il leur fit auſſi couper leurs habits à moitié, d'une maniere qui fait bien voir qu'ils les portoient longs. Ils ſe baignoient ſouvent, comme l'on fait encore dans les Païs chauds : il ſe lavoient enco-

2. Reg. 10.

re plus ſouvent le pieds : parce que ne portant que des ſandales, ils ne pouvoient marcher ſans amaſſer de la pouſſiere. De là vient que l'Ecriture parle tant de laver les pieds en rentrant dans la maiſon, en ſe mettant à table, en ſe couchant. Or comme l'eau deſſeche la peau & le poil, ils s'oignoient ou d'huile ſimple ou d'onguents aromatiques, que nous appellerions des eſſences & des pommades. On en uſe encore beaucoup dans les Indes.

On void en pluſieurs endroits de l'Ecriture comment les femmes s'habilloient & ſe paroient. Dieu reprochant à Ieruſalem les infidelitez, ſous la figure d'un époux qui a tiré ſa femme de la derniere miſere pour la combler de biens, dit par le Prophete Ezechiel : qu'il luy a donné des étoffes tres-fines, & de diverſes couleurs, une ceinture de fin lin, des ſoulicrs *Ezec.* 16. 9.

*Picta lupa barbara mitrâ Iuven. Sat. 3.*

violets, des bracelets, un collier, des pendants d'oreilles, & une couronne, ou plutoſt une mitre comme les femmes Syriennes, en portoient encore long-temps aprés qu'il l'a ornée d'or, d'argent & des étoffes les plus précieuſes. Quand Judith ſe para pour aller trouver Holoferne, il eſt dit qu'elle ſe lava & s'oignit, qu'elle arrangea ſes cheveux, & mit une mitre ſur ſa teſte, qu'elle prit ſes habits de joye, chauſſa des ſandales, & s'orna de bracelets, de pendants d'oreilles & de bagues. Enfin on ne peut deſirer un plus grand détail de ces ornemens des femmes que celuy que nous liſons dans Iſaïe lors qu'il reproche aux filles de Sion leur luxe & leur vanité : auſſi la corruption étoit-elle monté à ſon plus haut point.

*Judit. 10. 3. &c.*

*Iſa. 3. 16.*

*XI. Leurs meubles & leurs maiſons*

Il faut beaucoup moins de meubles dans les Païs chauds que dans les noſtres, & la

ſimplicité des Iſraëlites dans tout le reſte donne ſujet de croire qu'ils en avoient peu. La loy parle ſouvent de vaiſſeaux de bois & de terre ; & la vaiſſelle de terre eſtoit auſſi fort commune chez les Grecs & chez les Romains avant que le luxe les euſt gagnés. Il en eſt parlé dans le dénombrement des rafraichiſſemens qui furent amenez à David pendant la guerre d'Abſalon. On void les meubles qui eſtoient eſtimez les plus neceſſaires dans ces paroles de la Sunamite qui logea le Prophete Eliſée : faiſons, diſoit-elle, à ſon mary, une petite chambre pour cét homme de Dieu ; & y mettons un lit, une table, un ſiege & un chandelier. Leurs lits n'eſtoient que des couchettes ſans courtines ny rideaux, ſi ce n'eſt de ces pavillons legers que les Grecs nommoient Conopées, parce qu'ils ſervoient à garantir des couſſins.

2. *Reg.* 17. 28.

4. *Reg.* 4. 10.

Les plus magnifiques avoient des lits d'yvoires, comme le Prophete Amos reproche aux riches de son temps : & les plus delicats en faisoient l'enfonceure bien molle, les garnissoient d'étoffes precieuses & les arrosoient d'eaux de santeur. On rangeoit les lits contre les murailles. Il est dit que le Roy Ezechias, ayant oüy la menace de sa mort prochaine, se tourna vers la muraille pour pleurer : & le même est dit d'Achab, dans le dépit qu'il eust de ce que Naboth luy avoit refusé sa vigne.

*Amb. 6 4.*

*Prov. 7. 16.*

*4. Reg. 20. 2.*

*3. Reg. 21. 4.*

Le chandelier dont il est parlé dans les meubles d'Elisée, estoit apparamment de ces grands chandeliers qui se posoient à terre pour porter une ou plusieurs lampes. Jusques alors, & long-temps depuis, c'est à dire même du temps des Romains, on ne brûloit que de l'huile pour éclairer. De là vient qu'il est si

ordinaire dans l'Ecriture de dire la lampe, pour dire tout ce qui éclaire le corps ou l'esprit, ce qui conduit, ce qui réjoüit. Il n'y a pas d'apparence qu'ils eussent des tapisseries dans leurs maisons: on n'en use point dans tous les Païs chauds parce que les murailles nuës sont plus fraîches. On s'y sert seulement de tapis de pied pour s'asseoir & se coucher, & l'usage en est marqué dans Ezechiel entre les marchandises que les Arabes apportoient à Tyr. Il est aussi parlé de tapis entre les rafraîchissemens que l'on apporta à David; ce qui peut faire croire que les Israëlites s'en servoient en campagne, car dans les maisons ils avoient des sieges. Ezec. 27. 20.

Leurs maisons estoient differentes des nôtres, en tout ce que l'on void encore dans les Païs chauds. Les toits y sont en terrasses, les fenestres ne se ferment qu'avec des

Les plus magnifiques avoient des lits d'yvoires, comme le Prophete Amos reproche aux riches de son temps : & les plus delicats en faisoient l'enfonceure bien molle, les garnissoient d'étoffes precieuses & les arrosoient d'eaux de santeur. On rangeoit les lits contre les murailles. Il est dit que le Roy Ezechias, ayant oüy la menace de sa mort prochaine, se tourna vers la muraille pour pleurer : & le même est dit d'Achab, dans le dépit qu'il eust de ce que Naboth luy avoit refusé sa vigne.

*Amb. 6 4.*

*Prov. 7. 16.*

*4. Reg. 20. 2.*

*3. Reg. 21. 4.*

Le chandelier dont il est parlé dans les meubles d'Elisée, estoit apparamment de ces grands chandeliers qui se posoient à terre pour porter une ou plusieurs lampes. Jusques alors, & long-temps depuis, c'est à dire même du temps des Romains, on ne brûloit que de l'huile pour éclairer. De là vient qu'il est si

ordinaire dans l'Ecriture de dire la lampe, pour dire tout ce qui éclaire le corps ou l'esprit, ce qui conduit, ce qui réjoüit. Il n'y a pas d'apparence qu'ils eussent des tapisseries dans leurs maisons: on n'en use point dans tous les Païs chauds parce que les murailles nuës sont plus fraîches. On s'y sert seulement de tapis de pied pour s'asseoir & se coucher, & l'usage en est marqué dans Ezechiel entre les marchandises que les Arabes apportoient à Tyr. Il est aussi parlé de tapis entre les rafraîchissemens que l'on apporta à David; ce qui peut faire croire que les Israëlites s'en servoient en campagne, car dans les maisons ils avoient des sieges. Ezec. 27. 20.

Leurs maisons estoient differentes des nôtres, en tout ce que l'on void encore dans les Païs chauds. Les toits y sont en terrasses, les fenestres ne se ferment qu'avec des

jalousies ou des rideaux, il n'y a point de cheminées, on loge par bas & de plein pied tant que l'on peut. Que les toits fussent plats dans la terre d'Israël & aux environs, il y en a bien des preuves dans l'Ecriture. Rahab cacha les espions de Iosué sur le toit de sa maison. Quand Samüel declara à Saül que Dieu l'avoit choisi pour Roy, il se fit coucher la nuit sur le toit, ce qui est encore ordinaire dans les Païs chauds. C'estoit sur le toit de son Palais que David se promenoit quand il vit Berhsabée qui se lavoit. Absalom fit dresser une tente sur le toit du méme Palais, quand il abusa des concubines de son pere, afin que personne n'ignorast cette action, qui estoit comme une prise de possession du Royaume. On montoit sur les toits dans les grandes alarmes, comme on void par deux passages d'Isaïe.

*Ios.* 1. 6. *1. Reg.* 4. 25.

*2. Reg.* 11. 2.

*2. Reg.* 16. 21.

*Isa.* 15. 3. 22. 1.

Tout cela fait voir la raiſon de la Loy, qui ordonnoit de faire tout autour des toits un mur d'apuy, de pur que quelqu'un ne ſe tuaſt en tombant, & fait entendre cette expreſſion de l'Evangile. Ce qui vous a eſté dit à l'oreille publiés-le ſur les toits. Chaque maiſon eſtoit un échafaut tout dreſſé pour quiconque vouloit ſe faire entendre de loin. *Deut. 22. 8.*

Les treillis des feneſtres ſont marqués dans les Proverbes & dans le Cantique de Salomon, & dans l'Hiſtoire de la mort d'Ochozias Roy d'Iſraël. Quand le Roy Joaquim bruſla le livre que Ieremie avoit écrit par ordre de Dieu, il eſtoit dans ſon appartement d'Hyver, aſſis devant un braſier de charbon allumé. On peut juger de là qu'ils n'avoient point de cheminées, qui ſont en effet des inventions des Païs froids; dans les païs chauds on ſe cou- *Prov. 7. 6. Cant. 7. 9. 4. Reg. 1. 2. Jer. em. 36. 12.*

tente d'avoir des fourneaux pour la cuiſine. Ils bâtiſſoient beaucoup de pierre, & ſavoient la tailler en fort grandes pieces. Il eſt parlé dans les edifices de Salomon de pierres de huit & de dix coudées, qui ſont douze & quinze pieds, & ce qui y eſt nommé pierres precieuſes, ſont ſans doute divers marbres. La beauté de leurs
3. Reg. 7. 9. 10. baſtimens conſiſtoit moins en des ornemens placés à quelques endroits que dans la forme entiere, dans la taille & la liaiſon des pierres. Ils avoient grand ſoin que tout fût bien uny & bien dreſſé au plomb, à l'équiétre & au niveau. C'eſt ainſi qu'Homere parle des bâtimens qu'il loüe ; & on admire encore cette eſpece de beauté aux baſtimens des anciens Egyptiens. Les Iſraëlites employoient les bois odoriferans comme le cedre & le cyprés, pour reveſtir en dedans les baſtimens les plus riches,

en faire des lambris & des colomnes. On le void par le temple & par les Palais de Salomon : & David dit qu'il habite une maison de cedre, pour dire qu'il est logé magnifiquement. *1. Reg. 6. 18. 7. 2. 3. &c. Cant. 3. 16. 2. Reg. 7. 2.*

Pour ce qui regarde la table, les Israëlites mangeoient assis comme les Grecs du temps d'Homere, & il est necessaire de l'observer ; pour distinguer les temps. Car dans la suite, c'est à dire depuis le regne des Perses, ils mangeoient couchés sur des lits comme les Perses & les autres Orientaux, de qui les Grecs & les Romains en prirent aussi la coûtume. Les gens reglés mangeoient aprés avoir travaillé & assez tard. C'est pourquoy manger & boire dés le matin sont marqués pour signifier le desordre & la débauche. Leur nourriture estoit assez simple. Pour l'ordinaire ils ne parloient que de manger du pain & boire de l'eau :

XII. *Leurs nourriture.*

*Esth. 1. 6. 7. 8.*

*Eccl. 10. 16. Isa. 5. 11.*

d'où vient qne le mot de pain ſe prend communément dans l'Ecriture pour toutes ſortes
*Iſa. 5. 11.* de viandes. Ils ne faiſoient que rompre le pain ſans le couper, parce qu'ils ne ſe ſervoient que de petit pain long ou mince, comme on fait encore en pluſieurs Païs. La premiere faveur que Booz accorda à Ruth
*Ruth. 2. 9. 14.* fut de boire de la méme eau dont beuvoient ſes gens, de venir manger avec eux, & tremper ſon pain dans du vinaigre : & l'on void par les complimens qu'elle luy fit que cette faveur n'eſtoit pas petite. On peut juger de leurs vivres les plus ordinaires, par les rafraîchiſſemens que David re-
*1. Reg. 25. 18. 2. Reg. 16. 1. 2. Reg. 19. 1. Paral. 12. V. Clem. Al. 2. Pædag. 1. in fi.* ceut en diverſes rencontres, d'Abigail, de Siba & de Berzellaï, & par les proviſions qu'apporterent ceux qui le vinrent trouver en Hebron. Les eſpeces qui y ſont marquées, ſont du pain & du vin, de bled & de l'orge, de la

farine de l'un & de l'autre, des feves & des lentilles, des pois chiches, des raisins secs, des figues seches, du miel, du beurre, de l'huile, des moutons, des bœufs & des veaux gras. Il y a dans ce dénombrement beaucoup de grains & de legumes. C'estoit aussi la nourriture la plus ordinaire des anciens Egiptiens & les Romains dans les meilleurs temps, & lors qu'ils s'adonnoient le plus à l'agriculture, ne vivoient guere d'autre chose. On sçait d'où viennent les noms Illustres de Fabius, de Pison, de Ciceron, de Lentulus. On void l'usage que les Israëlites faisoient du lait, par ce conseil du Sage : Que le lait de tes chevres te suffise pour ta nourriture & pour les besoins de ta maison. Quoy qu'il leur fust permis de manger du poisson, je ne voy point qu'il en soit parlé que dans les derniers temps. On croit que les Anciens le mépriſoient, Prov. 27. 2.

comme une nourriture trop delicate & trop legere pour des hommes robuſtes : auſſi n'en eſt-il point parlé dans Homere, ny dans ce que les Grecs ont écrit des temps heroïques. On ne void point non plus chez les Hebreux de ſauſſes ny de ragoûts, leurs feſtins eſtoient compoſés de viandes ſolides & graſſes. Ils comptoient pour les plus grandes delices, le lait & le miel. En effet, avant que le ſucre eût eſté apporté des Indes, on ne connoiſſoit rien de plus agreable au goût que le miel ; on y confiſoit les fruits, & on en mêloit aux paticeries les plus friandes. Au lieu du lait on nomme ſouvent le beurre, c'eſt à dire la crême, qui en eſt le plus delicat. Les offrandes ordonnées par la loy, montrent que dés le temps de Moïſe ils avoient diverſes ſortes de pâticeries, les unes petries à l'huile, les autres frites dans l'huile.

*Plat. rep. 3.*

*Lev. 2 4.5 &c.*

C'eſt icy le lieu de parler de la diſtinction des viandes permiſes ou deffenduës par la loy. Il n'eſtoit point particulier aux Hebreux de s'abſtenir de certains animaux par principe de Religion, les Peuples voiſins en uſoient de même. Les Syriens ny les Egyptiens ne mangeoient point de poiſſons, & quelques uns ont crû que c'eſtoit auſſi par ſuperſtition que les anciens Grecs s'en abſtenoient. Les Egyptiens de Thebes ne mangeoient point de mouton, parce qu'ils adoroient Ammon ſous la figure d'un belier, mais ils tuoient des chevres : ailleurs ils s'abſtenoient des chevres, & immoloient des moutons. Les Prêtres Egyptiens s'abſtenoient de toutes les viandes & de toutes les boiſſons apportées de dehors : & quand à ce qui croiſſoit dans le Païs, outre le poiſſon, ils s'abſtenoient des beſtes qui ont le pied rond,

*Herod. 2.*

*Porphy. abſtin. 4.*

ou partagé en plusieurs doigts, ou qui n'ont point de cornes ; & des oiseaux carnassiers : plusieurs ne mangeoient de rien qui eût eu vie : & dans leurs temps de purification, ils s'abstenoient même des œufs. En Egypte le pourceau estoit tenu pour immonde : quiconque en avoit touché un, méme en passant, alloit se laver avec ses habits. Socrate même défendoit d'en nourrir dans sa Republique, comme estant un animal qui ne rend aucun service, & n'est d'usage que pour la table. Tout le monde sçait qu'encore aujourd'huy les Bramines des Indes ne mangent & ne tuënt aucune espece d'animaux ; & il est certain qu'ils vivent ainsi depuis plus de deux mille ans.

*Herod. 2.*

La loy de Moïse n'avoit donc rien de nouveau ny d'extraordinaire en ce point : mais elle estoit necessaire pour retenir le Peuple dans des bor-

nes raiſonnables : l'empéchant d'imiter les ſuperſtitions de ſes voiſins, ſans luy donner toutefois une liberté entiere dont il auroit pû abuſer. Car cette abſtinence de certaines viandes eſtoit inutile, & pour la ſanté & pour les mœurs : ce n'étoit pas ſeulement pour dompter leur eſprit indocile, que Dieu leur impoſoit ce joug ; c'eſtoit encore pour les détourner des choſes nuiſibles. Il leur eſtoit défendu de manger du ſang, ou de la greſſe : l'un & l'autre eſt difficile à digerer. La chair de porc eſt auſſi fort peſante à l'eſtomac. Il en eſt de même des poiſſons qui n'ont point d'écailles, dont la chair eſt huileuſe & grace, ſoit qu'elle ſoit delicate, comme celle des anguilles, ſoit qu'elle ſoit dure comme celle des tons, des baleines & des autres cetacées. L'on peut ainſi rendre des raiſons naturelles de la pluſpart de ces défenſes,

comme S. Clement Alexandrin a bien remarqué. Quant aux raisons morales, les spirituels ont toûjours compté la gourmandise pour le vice qu'il falloit combattre le premier, comme estant la source de la pluspart des autres : les Philosophes Socratiques ont fort préché la sobrieté : jusques là que Platon ne croyoit pas qu'il y eût rien à faire en Sicile pour la correction des mœurs, tant que l'on y feroit tous les jours deux grands repas : & on croit que le but de l'abstinence de Pythagore, estoit de rendre les hommes justes & desintereſſez en les accoustumant à vivre de peu. Or une des branches principales de la gourmandise est le desir de la varieté des viandes. La trop grande quantité dégoûte bien-tost : mais comme la diversité est infinie, le desir en est insatiable.

*2. Pedar.*

*Cassien. instit. 5.*

*Plat. ep. 9. Init.*

*XIII. Purifications.*

Les purifications ordonnées par la loy avoient les mêmes fondemens

fondemens que la distinction des viandes. Les Peuples voisins les pratiquoient, ou d'autres semblables, & elles étoient utiles pour la santé & pour les mœurs. La netteté & la propreté du corps est un symbole de la pureté de l'ame, & en est une suite assez naturelle : puisque la saleté vient d'ordinaire de paresse, de mépris des autres, & de bassesse de cœur.

La purification exterieure est appellée dans l'Ecriture sanctification, parce qu'elle rend sensible la pureté interieure, avec laquelle on doit s'approcher des choses saintes. La netteté d'ailleurs est necessaire, pour entretenir la santé & prevenir les maladies, sur tout dans les Païs chauds. Aussi les hommes y sont naturellement plus propres : la chaleur invite à se dépoüiller, à se baigner, & à changer souvent d'habits: au lieu que dans les Païs froids, on craint l'eau & l'air, on est

plus engourdy & plus pareſſeux. Il eſt certain que la ſaleté où vivent parmy nous la pluſpart des petites gens, ſur tout les plus pauvres, & dans les villes, cauſe ou entretient pluſieurs maladies ; que ſeroit ce dans les Païs chauds, où l'air ſe corrompt plus aiſément, & où les eaux ſont plus rares ? De plus, les Anciens ſe ſervoient peu de linge, & la laine n'eſt pas ſi facile à nettoyer.

Admirons icy la ſageſſe & la bonté de Dieu, qui avoit donné à ſon Peuple des loix utiles en tant de manieres : puis qu'elles ſervoient tout enſemble à les accouſtumer à l'obeïſſance, à les éloigner de la ſuperſtition, à regler leurs mœurs, & à conſerver leur ſanté. C'eſt ainſi que dans la ſtructure des animaux & des plantes, nous voyons tant de parties qui ſervent à pluſieurs uſages. Or il eſtoit important que les preceptes de propreté

fissent partie de la Religion : parce que regardant le dedans des maisons & les actions les plus secrettes de la vie, il n'y avoit que la crainte de Dieu qui pût les faire observer. Cependant par ces choses sensibles. Dieu formoit leur conscience, & les accoustumoit à reconnoistre que rien ne luy est caché, & qu'il ne suffit pas d'estre pur aux yeux des hommes.

Voilà le fondement des loix, qui ordonnent de se baigner & de laver ses habits, aprés avoir touché un corps mort, ou un animal immonde, & en plusieurs autres rencontres. De là vient la purification des vases par l'eau ou par le feu : des maisons où il paroissoit quelque corruption des femmes aprés leur couche : & la separation des lepreux; quoyque la lepre blanche, qui est la seule dont parle l'Ecriture, soit plûtôt une difformité qu'une maladie.

*Lev.* 11. 3. 32. *&c.*
*Num.* 31. 23.
*Levit.* 14. 34.
*Lev.* 12.
*Levit* 13.
*Aug.* 2. *quæst. Evang.* 40.

La ſeparation d'avec les Eſtrangers eſtoit une ſuite neceſſaire de ces loix. Car quoy que la pluſpart des Peuples voiſins euſſent auſſi leurs regles pour le choix des viandes & pour les purifications, elles n'eſtoient pas les mêmes. Ainſi un Iſraëlite avoit toujours droit de preſumer que l'Etranger qu'il rencontroit avoit mangé du porc, ou des victimes offertes aux Idoles, ou touché quelque beſte immonde. De là vient qu'il n'étoit permis ny de manger avec eux n'y d'entrer dans leurs maiſons. Et cette ſeparation eſtoit encore utile pour les mœurs : ſervant comme de barriere contre la trop grande frequentation avec les Etrangers, qui eſt toujours pernicieuſe au commun des hommes, & qui l'eſtoit encore plus alors, à cauſe de l'idolatrie. Les Egyptiens eſtoient fort attachez à cette maxime ; l'E-

criture marque qu'ils ne mangeoient pōint avec les Hebreux : & Herodote témoigne qu'ils ne vouloient, ny baiſer un Grec, ny ſe ſervir de ſon coûteau ou de ſa vaiſſelle. Encore aujourd'huy les Mahometans ont pluſieurs pratiques ſemblables : mais ceux qui en ont le plus, & qui y ſont attachez avec le plus de ſuperſtition, ſont les Indiens. *Gen.* 43. 32. *Herod.* 2.

Les Iſraëlites ne s'éloignoient pas toutefois également de toutes ſortes d'Etrangers, quoy qu'ils les compriſſent tous ſous le nom de Goïm ou Gentils. Ils abhorroient tous les Idolâtres, particulierement les incirconcis. Car ils n'eſtoient pas les ſeuls qui pratiquaſſent la circonciſion, elle eſtoit en uſage chez les Egyptiens & chez tous les deſcendans d'Abraham comme les Iſraëlites, les Madianites, & les Iduméens. Quant aux incirconcis qui adoroient le

vray Dieu ; ils leur permettoient de demeurer dans la Terre Sainte, pourveu qu'ils obſervaſſent la loy de nature, & l'abſtinence du ſang. Mais s'ils ſe faiſoient circoncire ils eſtoient reputez enfans d'Abraham, & par conſequent obligez à obſerver toute la loy de Moïſe. Les Rabins nomment ces derniers proſelytes de juſtice : & ils nomment proſelytes d'habitation les fidelles incirconcis, qu'ils appellent autrement Noachides, comme n'eſtant obligez qu'aux preceptes que Dieu donna à Noé au ſortir de l'arche.

*V. Selden de jure nat.*

XIV. *Mariages Femmes.*

De la maniere dont vivoient les Iſraëlites, le mariage n'étoit pas un embarras pour eux c'eſtoit plûtoſt un ſoulagement ſuivant ſon inſtitution. Les femmes eſtoient labourieuſes comme les hommes, & travailloient dans les maiſons, tandis que les maris eſtoient occupez aux champs. C'eſtoit

les femmes qui preparoient les viandes & qui servoient à manger, on le void dans Homere & dans plusieurs endroits de l'Ecriture. Quand Samuël represente au Peuple les mœurs des Rois : Vostre Roy, dit-il, prendra vos filles, & en fera ses parfumeuses, ses cuisinieres, ses boulangeres. Le pretexte dont se servit Amnon fils de David pour attirer chez luy sa sœur Thamar qu'il viola, fut de prendre de sa main des boüillons, qu'elle prepara en effet elle-même, toute fille de Roy qu'elle estoit.

1. Reg. 3. 13.

2. Reg. 13. 8.

C'estoient les femmes qui faisoient les habits : & leur occupation la plus ordinaire estoit de fabriquer des étoffes sur le métier, comme aujourd'huy de travailler en linge & en tapisserie. On void dans Homere les exemples de Penelope, Calipso, de Circé : on en voit dans Theocrite, dans Terence, dans tous les Auteurs ; & ce

Theocr. Il. 15. Syrac. Ter. Heaut. Act. 5. 2.

qui me paroît plus remarquable, c'eſt que cette couſtume duroit encore à Rome chez les plus grandes Dames, dans un temps fort corrompu : puis qu'Auguſte portoit d'ordinaire des habits faits par ſa femme, ſa ſœur & ſes filles. Si l'on veut des preuves tirées de l'Ecriture : il eſt dit que la mere de Samuël luy faiſoit une petite tunique, qu'elle luy apportoit aux jours ſolemnels : & on voit la femme forte de Salomon employer avec induſtrie le lin & la laine, tourner elle-même le fuſeau & donner deux paires d'habits à tous ſes domeſtiques.

*Suet. Aug.* 37

1. *Reg.* 2. 19.

*Prov.* 31. 13. 19. *&c.*

Tous ces ouvrages ſe font à couvert dans les maiſons, & ne demandent pas une grande force de corps. C'eſt pourquoi les Anciens ne les trouvoient pas dignes d'occuper des hommes, & les laiſſoient aux femmes naturellement plus ſedentaires ; plus propres, & plus

attachées aux petites choſes. Elles vivoient ſéparées des hommes, & fort retirées, principalement les veuves. Judith demeuroit ainſi renfermée avec ſes femmes dans un appartement haut, comme la Penelope d'Homere. *Iud. 8. 5.*

Les mariages des Iſraëlites n'eſtoient accompagnez d'aucune ceremonie de Religion que je ſçache, ſi ce n'eſt des prieres du pere de famille & des aſſiſtans, pour attirer la benediction du Ciel ſur la femme. Nous en avons des exemples dans les mariages de Rebecca avec Iſaac, de Ruch avec Booz, de Sara avec Tobie. Ie ne voy point que l'on offrit de ſacrifices pour ce ſujet, que l'on allaſt au Temple, ou que l'on fit venir les Preſtres : tout ſe paſſoit entre les parens & les amis : auſſi ce n'eſtoit encore qu'un contract civil. Pour la circonciſion des enfans, *Gen 4. 2. 61. Ruth. 4. 11. Tob. 7. 15.*

c'eſtoit à la verité un acte de Religion, & tres neceſſaire lors à quiconque devoit entrer dans l'alliance d'Abraham : mais elle ſe faiſoit auſſi dans les maiſons par les parens ſans miniſtere d'aucune perſonne publique. En toutes ces cérémonies il faut prendre garde à ne nous pas laiſſer tromper par les peintures modernes, comme j'ay dit des habits.

Loin de craindre la multitude des enfans, les Iſraëlites la ſouhaitoient. Outre l'inclination naturelle, la Loy leur en donnoit de grands motifs. Ils ſçavoient que Dieu en creant le monde, & en le reparant aprés le deluge avoit dit aux hommes : Croiſſez & multipliez & rempliſſez la terre. Ils ſçavoient qu'il avoit promis à Abraham une poſterité innombrable ; enfin que d'entre eux devoit naiſtre le Sauveur du monde : & ils n'eſtoient point preſſez de ces intereſts ſordi-

des qui font aujourd'huy regarder comme un malheur la benediction des mariages. Leur vie frugale faisoit que tant que leurs enfans estoient petits, ils leurs coûtoient peu à nourrir, & moins encore à vétir; car dans les Païs chauds on les laisse souvent nuds; & quand ils estoient grands, ils les aidoient dans leur travail, & leur épargnoient des esclaves, ou des serviteurs à gages. aussi avoient-ils peu d'esclaves à proportion. Siba serviteur de Saul cultivoit le patrimoine de Miphisobeth avec ses quinze fils & vingt esclaves. Ils n'estoient point en peine de pourvoir leurs enfans, puis qu'il n'y avoit point chez eux de fortune à faire, & que toute leur ambition estoit de laisser à leurs descendans l'heritage qu'ils avoient receu de leurs Ancêtres, mieux cultivé, s'il se pouvoit, & avec quelques troupeaux de plus. Pour

2. Reg. 9. 10.

les filles, comme elles ne succedoient qu'au defaut des mâles, on les marioit plus pour l'alliance que pour les biens.

*Num. 27. 8.*

C'estoit donc une commodité d'avoir beaucoup d'enfans. C'estoit aussi un honneur. On regardoit comme heureux celuy qui se voyoit pere d'une grande famille, & qui estoit environné d'un grand nombre d'enfans & de petits enfans, toujours prests à recevoir ses instructions : & à executer ses ordres : & on ne craignoit point que son nom fût oublié tant que sa posterité subsisteroit. Ainsi quand l'Ecriture marque le nombre des enfans, c'est d'ordinaire pour louër les peres : comme ces deux Juges d'Israël, dont l'un avoit trente fils, l'autre quarante, avec trente petits fils : Comme David, dont on nomme dix-neuf fils, sans ceux des concubines : Roboam, qui eut vingt huit

*Ps. 127.*

*Jud. 10. 4. 12. 14. 2. Reg. 11. 21. 2. Par. 13. 21.*

fils & soixante filles : & Abia qui eut vingt deux fils & seize filles. C'est ainsi que les Poëtes ont vanté les cinquante enfans de Priam : car les Grecs n'estimoient pas moins la fecondité. Comme la virginité n'estoit pas encore connuë pour une vertu, on ne regardoit en cet état que le mal de la sterelité : & l'on estimoit malheureuses les filles qui mouroient sans estre mariées. Iud. 11. 38.
Electre s'en pleint expressement dans Sophocle : & ce fut le sujet des regrets de la fille de Iephté. De là vient que c'estoit un opprobre à une femme mariée d'estre sterile : comme l'on void dans la mere de Samüel, & en tant d'autres : on regardoit en ce malheur comme une malediction de Dieu.

Ce soin de la posterité & de conserver la memoire des défunts, estoient le fondement de la loy qui ordonnoit au

frere d'épouſer la veuve de ſon frere, quand il eſtoit mort ſans enfans. Ce droit eſtoit eſtably dés le temps des Patriarches, comme il paroît par l'Hiſtoire de Thamar, & on le regardoit comme un devoir de pieté; afin que le nom du défunt ne tombât pas dans l'oubly. Auſſi les enfans luy eſtoient attribuez par une eſpece d'adoption. De là viennent les deux Genealogies de IESUS-CHRIST, ſelon Saint Mathieu & ſelon Saint Luc. Car il ſe trouvoit ainſi que Saint Joſeph avoit deux peres; l'un par la naiſſance, & l'autre par cette adoption de la loy. Au reſte ce mariage avec une belle ſœur, n'eſtoit pas contraire au premier droit naturel, qui permettoit méme d'épouſer la propre ſœur, avant que Dieu l'euſt défendu.

*Gen.* 38. 8.

*Deut.* 25. 6.

*Matth.* 1 *Luc.* 3. 23.

C'eſtoit le deſir d'avoir un grand nombre d'enfans, qui portoit les Iſraëlites à prendre

pluſieurs femmes à la fois : joint qu'ils eſtoient aſſez reſervez ſur l'uſage du mariage. Ils s'en abſtenoient non-ſeulement pendant les groſſeſſes, & les autres incommoditez de leurs femmes ; mais pendant tout le temps qu'elles eſtoient nourrices, c'eſt à dire pendant trois ans pour l'ordinaire : & on ne void pas qu'elles ſe diſpenſaſſent de nourrir leurs enfans. Nous ne devons donc pas trouver étrange ; que Dieu tolerât la polygamie, qui s'étoit introduite dés avant le Deluge ; quoy qu'elle fut contraire à la premiere inſtitution du mariage. Car quand il fut inſtitué dans le Paradis Terreſtre, il n'y avoit point encore de concupiſcence : & depuis que par la loy nouvelle il a eſté élevé à la dignité de Sacrement, il eſt accompagné de graces tres-fortes ; mais dans l'intervale lors que la grace eſtoit beaucoup moin- *Gen. 4. 19.*

dre, & que le peché regnoit; il estoit de la bonté de Dieu d'user d'une plus grande indulgence. Il en estoit donc de la polygamie comme du divorce, que Jesus-Christ dit aux Juifs, ne leur avoir esté souffert que pour la dureté de leur cœur. Outre les femmes il étoit encore permis d'avoir des concubines, qui d'ordinaire estoient des esclaves. Les épouses legitimes, n'avoient au dessus d'elles que la dignité qui rendoit leurs enfans heritiers. Ainsi le nom de concubinage ne signifioit pas une débauche, comme parmy nous, c'estoit seulement un mariage moins solemnel.

*Matth. 19. 8.*

Au reste bien loin que cette licence rendit le mariage plus commode, le joug en estoit bien plus pesant. Un mary ne pouvoit partager si également son cœur entre plusieurs femmes, qu'elles fussent toutes contentes de luy. Il estoit re-

duit à les gouverner avec une autorité abſoluë, comme font encore les Levantins ; ainſi il n'y avoit plus dans le mariage d'égalité d'amitié & de ſocieté. Il eſtoit encore plus difficile que les rivales puſſent s'accorder entre elles : c'eſtoient continuellement des diviſions, des cabales & des guerres domeſtiques. Tous les enfans d'une femme avoient autant de marâtres que leur pere avoit d'autres femmes : chacun épouſoit les intereſts de ſa mere, & regardoit les enfans des autres femmes comme des étrangers ou des ennemis. De là vient cette maniere de parler ſi frequente dans l'Ecriture : C'eſt mon frere, & le fils de ma mere. On void des exemples de ces diviſions dans la famille de David : & encore de bien pires dans celle d'Herode. Quant à la liberté de ſe quitter par le divorce, elle avoit auſſi de fâcheuſes ſuites.

On s'engageoit plus legerement, on se contraignoit moins l'un pour l'autre : & la multitude des mariages pouvoit aller à tel excez, que ce n'estoit plus qu'une débauche palliée. On sçait quel desordre c'estoit à Rome depuis la chute de la Republique ; au lieu que tant que les bonnes mœurs y subsisterent, on ne vid point de divorce jusqu'à l'an 523. quoy qu'il fût permis par les loix. Les enfans en souffroient aussi beaucoup. Ils demeuroient orfelins du vivant de leur pere & de leur mere : & il estoit bien difficile qu'ils ne fussent odieux à l'un des deux, & qu'ils ne prissent le party de l'un ou de l'autre.

*Gell. 4. c. 3.*

*XV. Education des enfans. Exercices Etudes.*

L'éducation des enfans semble avoir esté à peu prés la méme chez les Israëlites que chez les Egyptiens, & les Grecs les plus anciens. Ils leur formoient le corps, par le travail & les exercices ; & l'esprit

par les lettres & la musique. Ils faisoient grand cas de la force du corps & c'est la louange la plus ordinaire que l'Ecriture donne aux gens de guerre : comme aux braves de David. La course à pied devoit estre un de leurs principaux exercices, puisque l'on reconnoissoit les gens à les voir courir de loin : comme ceux qui porterent la nouvelle de la défaite d'Absalom : il falloit les avoir veu souvent courir. Il est dit aussi d'Asaël, frere de Joab, qu'il couroit comme un chevreïl. Le Prophete Zacharie parle d'une pierre pesente que S. Jerôme prend pour une de ces pierres qui servoient à éprouver la force des hommes, en essayant à qui les leveroit le plus haut : ainsi on peut croire qu'ils avoient cette espece d'exercice. L'exemple de Jonathas fait voir qu'ils s'exerçoient à tirer de l'arc. Mais ils ne se firent

2 *Reg.* 23.
2. *Reg.* 18. 27.
2. *Reg.* 2. 18.
*Zach.* 12 3.
1. *Reg.* 20.

jamais des exercices du corps une occupation importante comme les Grecs, qui la reduisirent en un art qu'ils nommerent gymnastique, parce qu'ils s'exerçoient tous nuds, & y chercherent les derniers rafinemens. Ils bâtirent à grands frais des lieux d'exercices spatieux & magnifiques : ils avoient des maîtres, & sous eux grand nombre d'hommes pour dresser les jeunes gens. Enfin il y avoit chez eux des Atletes de profession occupez toute leur vie de ces exercices. Les hebreux estoient trop serieux pour donner dans ces curiosités : & ce fût une nouveauté odieuse, quand sous
1. *Marc.* 1. 15. Antiochus l'Illustre on bâtit
2. *Marc.* 4. 9. 12. un gymnase à la Grecque dans Jerusalem. Ils se contentoient du travail de la campagne, & de quelques exercices militaires comme firent les Romains.

Ils n'avoient pas besoin

non plus de grandes études pour se former l'esprit ; si par les études on entend la connoissance de plusieurs langues, & la lecture de beaucoup de livres, comme nous l'entendons d'ordinaire. Leur langue maternelle leur suffisoit, & c'estoit la langue Hebraïque, telle que nous le voyons dans l'Ecriture. Les Histoires & les Poësies des Estrangers leur estoient tout au moins inutiles : & elles estoient pleines des noms des faux Dieux qu'ils ne devoient pas même prononcer. *Ps.15 4.* Toute leur Grammaire consistoit donc, comme celle des anciens Grecs, à bien parler leur langue, lire & écrire correctement : avec cette difference qu'il ne paroist pas qu'ils l'eussent reduite en art, & qu'ils l'appriſſent par regles. Leurs lettres étoient celles que l'on nomme aujourd'huy Samaritaines, parce que les Samaritains

les ont conſervées ; & comme elles ne ſont ny coulantes ny faciles à former, on pourroit douter qu'il fût fort commun parmy les Iſraëlites de ſçavoir écrire ; d'autant plus que les ſçavans ſont nommez dans l'Ecriture Sopherim, c'eſt à dire ſcribes, ſuivant les anciennes traductions. Auſſi des laboureurs ont bien moins beſoin d'écrire que des Marchands & des gens d'affaires. Mais il eſt à croire que la plus part ſçavoient lire, puis qu'il eſtoit recommandé à tous d'apprendre la loi de Dieu, & la mediter jour & nuit : & que cette eſtude eſtoit leur unique occupation le jour du Sabat.

*Deut. 6. 6. 7. &c. Ioſ. 2. cont. App. 6. Oriz. contr. Celſ. p. 18. lib. 4.*

Ce ſeul livre ſuffiſoit pour les inſtruire parfaitement. Ils y voyoient l'Hiſtoire du monde juſqu'à leur eſtabliſſement dans la Terre promiſe : l'origine de toutes les nations qui leur eſtoient connuës, & plus particuliérement de celles qu'il

leur importoit le plus de connoître, des descendans de Loth, d'Abraham, d'Ismaël & d'Esaü. Ils y voyoient toute la Religion, les dogmes, les ceremonies, les preceptes de morale : il contenoit aussi leurs loix civiles. Ainsi ce livre seul, qui est le Pentatheuque, ou les cinq livres de Moïse, renfermoit tout ce qu'ils devoient sçavoir.

Ce n'est pas qu'ils n'eussent beaucoup d'autres livres. Car sans parler des livres de Josué, des Juges, de Samüel, & des autres livres sacrez qui furent écrits en suite : dés le temps de Moïse, il est parlé d'un livre des guerres du Seigneur, & ailleurs il est fait mention d'un livre des Justes. Les livres des Rois renvoyent souvent à des Croniques des Rois de Juda & d'Israël. Salomon avoit écrit trois mille paraboles, & cinq mille Cantiques : il avoit fait des traitez

*Num.* 21. 14. *Ios.* 10. 13. 2. *Reg.* 2. 18.

de toutes les plantes & de tous
Eccl. 12. les animaux, & il se plaint
12. luy-méme que l'on fait des livres sans fin. Tous ces livres, & peut-estre beaucoup d'autres, que nous ne connoissons pas, se sont perdus, comme ceux des Egyptiens, des Syriens, & des autres Orientaux: les seuls livres qui restent de cette Antiquité, sont ceux que Dieu a dictez à ses Prophetes, & qu'il a conservez par une providence particuliere.

L'autre partie des estudes estoit la Musique. J'en juge par les Grecs qui avoient pris des Orientaux toutes leurs estudes & toute leur politesse. Or il est certain que les Grecs faisoient apprendre à tous les enfans à chanter & à joüer des instrumens. Cette estude est la plus ancienne de toutes. Avant l'usage des lettres, la memoire des grandes choses se conservoit par des chansons. Les Gaulois & les Germains en usoient encore

encore ainſi du temps des Romains : & la meſme coûtume s'eſt conſervée juſqu'à preſent chés les Sauvages de l'Amerique. Quoy que les Hebreux euſſent des lettres, ils ſavoient que l'on retient toûjours mieux les paroles meſurées & miſes en chant ; & de là vient le grand ſoin qu'ils avoient de compoſer des Cantiques ſur ce qui leur arrivoit de conſiderable. Tels ſont les deux que fit Moïſe, l'un au paſſage de la mer rouge, & l'autre en mourant pour recommander l'obſervation de la loi. Tel eſt le Cantique de Debora, celuy de la mere de Samuël, & tant d'autres : & ſur tout les Pſaumes de David. Ces poëſies ſont d'une merveilleuſe inſtruction : elles ſont pleines de louanges de Dieu, de la memoire de ſes biensfaits, de preceptes de morale, & de tous les ſentimens que doit avoir un homme de bien

*Exo. 15. Deut. 33*

*Iud. 5. 1. Reg. 2.*

dans tous les differens estats de sa vie. Ainsi les veritez les plus importantes, & les sentimens les plus droits : entroient agreablement dans les esprits des enfans avec les paroles & les airs.

Si l'on juge de la beauté des chants par celles des paroles, ils devoient estre excellens, graves & solides, mais touchans & variez. Si l'on en juge par les effets, l'Ecriture semble leur en attribuer de surnaturels. On voit que leur Musique charmoit les esprits malins par l'exemple de Saül, qui se trouvoit mieux quand David joüoit de la harpe. On voit que le son des instrumens aidoit l'esprit de Dieu qui agitoit les Prophetes, par l'exemple de ceux que Saül rencon-
1. Reg. 10. 5. tra suivant la prediction de Samuël, & avec lesquels il entra luy-même en de saints tranf-
4. Reg. 3. 15. ports de joye : & par l'exemple d'Elisée qui demandoit un

joüeur d'instrumens afin de prophetiser. C'est à dire que cette Musique appaisoit le mouvement des esprits & des humeurs, que le demon avoit troublées dans ceux que Dieu luy permettoit d'agiter ; & qu'au contraire trouvant des cœurs purs & tranquilles, elle les élevoit à Dieu & les échaufoit ; les disposant ainsi à mieux recevoir les puissantes impressions de son Esprit. Les Grecs nous racontent aussi des effets merveilleux de leur Musique, pour exciter ou pour calmer les passions : & il faut démentir toutes les Histoires, ou avoüer que la Musique des Anciens estoit tout autrement touchante que la nostre.

Ce n'est pas qu'elle fut rare chez eux : ils estoient tous Musiciens, & pour me renfermer dans les Hebreux, & ne parler que de ceux qui estoient Musiciens de profession, il y avoit du temps de David quatre mil-

1. Par. 23. 5. 25. 7. le Levites destinez à ce seul emploi sous la conduite de 288. Maistres, dont les chefs estoient Asaph, Heman & Idithun, si souvent nommez dans les inscriptions des Pseaumes. David luy-mesme estoit grand Poëte & grand Musicien : & l'on sçait combien l'inclination des Rois sert à l'avancement des Arts. Ils avoient une grande diversité d'instrumens à vent & à cordes, dont quelques-uns en avoient jusqu'à huit ou dix : & leurs chants estoient accompagnez de danses : car c'est ce que veut dire le mot de chœur que les Latins ont pris des Grecs, & qui signifioit chez eux une troupe de danseurs, vestus & ornez d'une mesme maniere. Ils chantoient ensemble & dansoient une espece de branle. Ils estoient assortis selon l'âge & le sexe, des jeunes garçons, des filles, des femmes, des vieillards, sans méler les

uns avec les autres. Or n'eſt-il pas à croire que les danſes des Hebreux fuſſent moins modeſtes. Il eſt parlé de chœurs à la proceſſion que fit David pour transferer l'Arche en Sion, & en pluſieurs occaſions de victoire; où il eſt dit que les filles ſortoient des villes en danſant & en chantant. 2. Reg. 8 2.

Mais la plus grande partie des études ſe faiſoit ſans lecture & ſans leçon reglées, par les entretiens des peres & des vieillards. Les peres étoient obligez d'inſtruire leurs enfans des grandes choſes que Dieu avoit faites pour eux & pour leurs peres, & c'eſt pour cela que la loy leur commandoit ſi ſouvent d'expliquer à leurs enfans les raiſons des fêtes & des autres ceremonies de la Religion. Ainſi ces inſtructions attachées à des objets ſenſibles eſtant recommencées ſi ſouvent, ne pouvoient manquer d'étre ſolides. Deut. 6 7. 20.

Ils leur apprenoient encore tout ce qui regarde l'Agriculture, joignant à leurs leçons une pratique continuelle : & on ne doutera pas qu'ils n'y fussent fort sçavans, si l'on considere que durant tant de siecles, ils en firent leur unique occupation. Or quoy que cet art soit exercé parmy nous par des gens grossiers & de peu de reflexion, il ne laisse pas d'enfermer une grande étenduë de connoissances beaucoup plus utiles au genre humain, que celles de la plusparr des speculatifs que l'on estime sçavans : & quand nous ne comprerions pour science que ce qui est écrit dans les livres, les Anciens & les Modernes ont assez écrit de celle-cy pour nous en donner bonne opinion. Donc un Israëlite qui par la tradition de ses peres, par sa propre experience & quelque lecture, estoit instruit de sa Religion, des Loix qui devoient

regler sa vie, & de l'Histoire de sa Nation ; qui sçavoit se procurer luy-même toutes les choses necessaires ; qui connoissoit parfaitement la qualité différente des terres & des plantes qui y sont propres, quelles façons il y faut faire, & en quelle saison : quelles precautions on doit prendre contre les divers accidens qui font perir les fruits de la terre, comment on doit les cüeillir, & les conserver ; qui sçavoit la nature des bestiaux, leur nourriture, leurs maladies, leurs remedes : & tant d'autres choses semblables qui sont ignorées parmy nous de la plusparr de ceux qui s'appellent honnêtes gens, ou gens de lettres : ce bon Israëlite valoit bien ce me semble un homme nourry dans nos affaires de justice ou de finance, ou dans les disputes de nos Ecoles.

Mais il y avoit toujours quelques Israëlites entre les autres

qui s'appliquoient particulierement à l'étude, & que l'on peut appeller ſçavans, même ſuivant nos idées. Il eſt dit que du temps de David il y avoit dans la Tribu d'Iſſachar des hommes ſçavans qui connoiſſoient chaque temps pour enſeigner aux Iſraëlites ce qu'ils devoient faire : & les Interpretes entendent par là des gens qui obſervoient les aſtres & regloient les Feſtes, & tout l'ordre de l'année. Le Prophete Malachie dit des Preſtres en general que leurs levres gardent la ſcience, & que l'on cherche l'inſtruction dans leur bouche. Une des principales fonctions des Preſtres eſtoit donc d'enſeigner le Peuple, & les Prophetes auſſi s'y appliquoient. C'eſtoit les ſeuls qui ſe méloient de compoſer, ſur tout les Hiſtoires : car chez les Hebreux comme chez les autres Orientaux, on ne laiſſoit pas aux particuliers cette liber-

*1. Paral. 12. 32.*

*Malach. 2.*

*Poſ. 1. Cont. App. 2.*

té que leur donnoient les Grecs : Il n'y avoit que les Docteurs deputez par ordre public, ou les Propheres inſpirez de Dieu, qui écriviſſent. Ainſi les plus anciennes Hiſtoires des Romains eſtoient les annalles de leurs Pontifes. On void par les ouvrages de ces Auteurs Hebreux combien ils excelloient en éloquence & en poëſie. Car j'appelle icy éloquence l'art de bien écrire en toutes ſortes de ſujets, Hiſtoires, Loix, Preceptes, exhortations.

Dans l'Hiſtoire ils ne font que raconter les faits le plus clairement qu'il eſt poſſible, ſans aucun mélange de raiſonnement ny de reflexion. Mais, quand on l'examine bien, on trouve qu'ils ont choiſi, avec un jugement merveilleux, les faits qui ſervent à leur deſſein ; ce qui fait que leurs Hiſtoires, ſont fort courtes, quoy qu'aux endroits importans ils entrent dans le dernier détail,

mettant l'action devant les yeux, & faisant toujours parler directement leurs personnages, ce qui rend leur narration tres vive. On voit qu'ils retranchent exprés les reflexions & les exagerations, en ce qu'ils sçavent fort bien les employer dans les discours ou ils veulent émouvoir. Ainsi Moïse releve & amplifie dans le Deuteronome, avec toutes les figures les plus fortes & les plus grandes, ce qu'il avoit raconté tres simplement dans les livres precedens. Ainsi le Prophete Isaïe raconte nuëment la défaite de Sennacherib, aprés l'avoir exagerée en la prédisant d'un stile qui va jusqu'au poëtique.

Les loix sont écrites avec clarté & breveté, les maximes de morale sont renfermées en des sentences courtes, ornées de figures agreables & exprimées d'un stile mesuré : aussi tout cela sert à les faire rete-

nir. Enfin la Poëſie eſt ſublime : les peintures y ſont vives, les metaphores hardies, les expreſſions nobles, & les figures merveilleuſement diverſifiées. Mais il faudroit faire des traitez entiers de leur éloquence & de leur Poëſie pour en parler dignement. Quoy qu'ils ayent écrit par inſpiration divine, je ne croye pas qu'il ſoit neceſſaire d'attribuer toute leur éloquence à cette inſpiration ſurnaturelle. La difference des ſtiles fait voir que le S. Eſprit s'eſt ſervy de leur expreſſion naturelle pour expliquer les veritez qu'il leur dictoit : & ce qui montre encore plus que ce ſtile eſtoit naturel, c'eſt que celuy des Auteurs profanes les plus anciens en approche fort Homere, Herodote, Hipocrate racontent de la méme maniére. Heſiode inſtruit à peu prés de méme. On voit dans Pindare & dans les chœurs des Tragedies, la-

hardieſſe & la varieté des cantiques : plus les Auteurs Grecs ſont anciens, plus ils reſſemblent aux Hebreux dans la diſtinction des ſtiles, ſuivant la nature des ouvrages, dans la breveté & la proprieté de l'expreſſion.

On croira ſi l'on veut, que les Hebreux écrivoient ainſi par la ſeule force de leur genie & la droiture de leur jugement, qui leur faiſoit rejetter tout ce qui n'eſtoit pas du deſſein de chaque ouvrage, & employer ce qui eſtoit le plus propre pour inſtruire ou pour émouvoir. Pour moy voyant qu'ils obſervent ſi conſtamment la difference des ſtiles, & qu'ils employent ſi à propos tous les ornemens de la veritable eloquence ; j'aime mieux croire qu'ils avoient déja quelques regles tirées des experiences de leurs péres : ſoit qu'elles fuſſent écrites, ſoit que ce ne fût qu'une tradi-

tion entre les Sçavans. Ne croyons pas que les Grecs ayent inventé l'éloquence & la Poësie; ils ont tout au plus inventé les noms des figures, & tout ce langage de l'art qui faisoit la science des Grammairiens, & des Rheteurs, & qui n'a jamais fait ny Orateurs ny Poëtes. Le fonds de l'art estoit trouvée avant eux. Aussi le monde estoit-il déja bien vieux. Il avoit duré trois mille ans avant Salomon, & il s'en faut plus de trois cens ans qu'il n'ait autant duré depuis. Jusques alors la vie des hommes avoit esté longue, & il n'y avoit point encore eu d'inondations de barbares, dans les Païs où les arts & les sciences avoient commencé.

XVI. *Politesse des Israëlites.*

Pour revenir au commun des Hebreux, estant si bien instruits, & nez dans un Païs où les hommes ont naturellement de l'esprit, ils ne pouvoient manquer de politesse.

Car il ne faut point s'imaginer qu'elle ſoit incompatible avec la vie champêtre, & avec le travail du corps : l'exemple des Grecs prouve trop bien le contraire. Mais les Grecs vivant la pluſpart en Republique, eſtoient ſi jaloux de leur liberté qu'ils ſe traitoient tous d'égaux, & leurs complimens n'alloient qu'à témoigner de l'eſtime & de l'amitié, en quoy les Romains les imiterent. Les civilitez des Orientaux revenoient plus aux nôtres, & marquoient plus de reſpect. Ils traitoient de Seigneurs ceux à qui ils vouloient faire honneur, leur faiſoient des proteſtations de ſervice qui s'inclinoient devant eux juſques à ſe proſterner contre terre, ce que l'Ecriture appelle adorer. Les Hebreux en uſoient ainſi, méme avant qu'ils euſſent des Rois, & dés le temps des Partriarches : ce qui venoit apparemment des mœurs des Peuples voiſins dés long-temps

assujettis à des maîtres. Il étoit ordinaire de baiſer en ſaluant. Au lieu que nous nous découvrons par reſpect, ils ſe déchauſſoient pour entrer dans les lieux ſaints, comme font encore pluſieurs Orientaux; c'eſtoit une marque de deüil que de ſe découvrir la teſte.

On voit des exemples de leurs complimens dans ceux de Ruth, & d'Abigaïl, de cette femme de Thecué que Joab employa pour faire rappeller Abſalom, & de Iudith. Tous ces exemples ſont des femmes ordinairement plus flateuſes que les hommes. Ils uſoient volontiers dans leurs diſcours de paraboles & d'enigmes ingenieuſes. Leur langage eſtoit fort modeſte & conforme à la pudeur, mais d'une maniere differente de la noſtre. Car ils uſoient de circonlocutions éloignées pour des choſes dont nous parlons avec moins de precaution. Comme quand ils

*Ruth.* 2. 11. 3. 13. 1. *Reg.* 25. 23. 41. 2. *Reg.* 14. 9. 17 *Iudith.* 11. 5. 6.

disoient l'eau des pieds pour dire l'urine : couvrir ses pieds pour dire ; décharger son ventre, quand ils nomment la cuisse pour les parties voisines que l'on ne doit pas nommer. Au contraire ils ont des expressions qui nous paroissent fort dures. Ils parlent souvent de certaines infirmités secretes des hommes & des femmes, dont nous n'oserions parler ; & nomment sans façon certaines choses dont nous évitons les noms avec grand soin. Toutes ces differences ne viennent que de la distance des temps & des lieux. La pluspart des mots qui sont des-honnestes suivant l'usage present de nôtre langue estoient honnestes autrefois, parce qu'ils donnoient d'autres idées : & encore aujourd'huy, les Levantins, sur tout les Mahometans, ont des delicatesses ridicules pour certaines saletés qui ne sont

rien aux mœurs, tandis qu'ils se donnent toute liberté sur les plaisirs les plus infames. Mais pour revenir aux Israëlites, il faut encore observer qu'ils parloient plus librement de ce qui regarde le materiel du mariage, parce qu'il n'y avoit personne parmy eux qui y renonçât, que ceux qui écrivoient estoient des hommes fort serieux, & des vieillards pour l'ordinaire.

XVII. Plaisirs.

Leur vie aisée & tranquille, jointe à la beauté du Païs les portoit au plaisir. Mais leurs plaisirs estoient sensibles & faciles : ils n'en avoient guere d'autres que la bonne chere & la musique. Leurs festins estoient comme j'ay dit, des viandes simples qu'ils prenoient chez eux, & la musique leur coûtoit encore moins, puisque la pluspart sçavoient chanter & jouër des instrumens. Le vieillard Berzellaï ne comptoit que

2. Reg. 19. 35.

ces deux plaisirs quand il disoit qu'il estoit trop vieux pour goûter la vie : & l'Ecclesiastique compare cet assortiment à une emeraude enchassée dans de l'or. Aussi Ulysse chez les Pheaciens avoüoit franchement qu'il ne connoissoit point d'autre felicité qu'un festin accompagné de Musique. On voit les mêmes plaisirs dans les reproches que font les Prophetes à ceux qui en abusoient. Mais ils y ajoûtent l'excez du vin, les couronnes de fleurs & les parfums, comme nous voyons qu'en usoient les Grecs & les Romains. On voit le denombrement des parfums dont se servoient les Hebreux, & dans le Cantique & en plusieurs endroits de l'Ecriture : mais principalement dans la loy, quand elle prescrit la composition des deux sortes de parfums qui devoient estre offerts à Dieu, l'un sec & l'autre liquide & ces drogues

*Eccl.* 32. 7. 8.

*Amos.* 6. *Isac.* 5. 21. 12. *Isa.* 28.

*Exod.* 40. 23.

ſont les plus odoriferantes que l'on connût avant que l'on eût trouvé le muſc & l'ambre. Ils mangeoient volontiers dans des jardins ſous des arbres & des treilles : car il eſt naturel dans les Païs chauds de chercher l'air & le frais. Auſſi quand l'Ecriture veut marquer un temps de proſperité, elle dit que chacun beuvoit & mangeoit ſous ſa vigne & ſous ſon figuier, qui ſont les arbres fruitiers dont les feüilles ſont les plus larges.

L'application au travail de la campagne ne permettoit pas de faire tous les jours des feſtins ; & d'eſtre tous les jours dans le plaiſir, comme ſont aujourd'huy la pluſpart des riches, mais elle ſervoit à les leur faire mieux goûter. Ils avoient donc des temps de rejoüiſſances. Les jours de Sabath & toutes les autres fêtes marquées par la loy, les mariages, le partage du butin aprés

*Iſa. 9.3*

une victoire. Les tondailles de leurs moutons, La moiſſon
*Iſa. 16. 10.* & les vendanges en chaque terroir particulier, où les voiſins s'aſſembloient pour s'aider les uns les autres. On ſçait que les feſtes de Bacchus & de Cerés avoient commencé chez les Grecs par ces ſortes de réjoüiſſances, & on en voit encore des traces parmy le Peuple de la campagne. Les Iſraëlites n'avoient point de ſpectacles prophanes. Ils ſe contentoient des ceremonies de la Religion & de l'appareil des ſacrifices, mais il devoit eſtre fort magnifique, puiſque le Temple eſtoit le plus ſuperbe bâtiment qu'il y eût dans tout le Païs, & qu'il y avoit trente-deux mille Levites deſtinez à y ſervir.

Je ne voy chez eux ny le jeu ny la chaſſe que l'on conte parmy nous entre les plus grands divertiſſemens. Pour le jeu, il ſemble qu'ils l'igno-

roient absolument, puisque le nom ne s'en trouve pas une seule fois dans toute l'Ecriture. Ce n'est pas que les Lydiens n'eussent déja inventé les jeux, si ce que l'on en dit est veritable : mais encore aujourd'huy les Arabes & les autres Orientaux ne joüent point aux jeux de hazard. Pour la chasse, soit des bestes, soit des oiseaux, elle n'estoit pas inconnuë aux Israëlites, mais il semble qu'ils s'y appliquoient moins pour le plaisir que pour l'utilité de fournir leurs tables & de conserver leurs bleds & leurs vignes. Car ils parlent fort de filets & de pieges, & on ne voit ny chiens, ny equipages, méme aux Rois. Ils se seroient sans doute rendus fort odieux s'ils avoient voulu courir sur les terres labourées, ou nourrir des bêtes qui eussent fait du dégast. Les grandes chasses

*Herod. 1.*

se sont établies dans les vastes forests & les terres incultes des païs froids.

XVIII. Deüil. Aprés les réjoüissances, parlons aussi du deüil & des marques d'affliction. Les anciens ne prenoient pas seulement le deüil à la mort de leurs parens, mais toutes les fois qu'il leur arrivoit quelque malheur, & leur deüil ne consistoit pas seulement à changer d'habit. Les causes de deüil étoient, ou des calamitez publiques, comme une mortalité, ou une sterilité generale, une incursion d'ennemis: ou des malheurs particuliers, la mort d'un parent ou d'un amy: s'il estoit dangereusement malade ou en captivité, si l'on estoit accusé d'un crime. Les marques de deüil chez les Israëlites étoient de dechirer ses habits si tost que l'on apprenoit une mauvaise nouvelle, ou que l'on se trouvoit present à quelque grand mal:

comme un blaſpheme ou un autre crime contre Dieu : ſe battre la poitrine, mettre ſes mains ſur la teſte, ſe la decouvrir, & y jetter de la pouſſiere ou de la cendre, au lieu des parfums qu'ils y mettoient dans la joye ; ſe raſer la barbe & les cheveux. Les Romains au contraire, qui avoient accoûtumé de ſe raſer, laiſſoient croître leur poil dans le deüil. Tant que le deüil duroit, il ne falloit ny s'oindre ny ſe laver, mais porter des habits ſales & déchirez, ou des ſacs, c'eſt à dire, des habits étroits & ſans plis, & par conſéquent deſagreables. Ils les nommoient auſſi cilices, parce qu'ils étoient faits de gros camelot, ou de quelque étoffe ſemblable, rude & groſſiere. Ils avoient les pieds nuds auſſi bien que la teſte ; mais le viſage couvert. Le deüil eſtoit accompagnée de jeûne : c'eſt à dire que tant qu'il duroit, ou ils ne mangeoient *Ezech. 24 17.*

point du tout ; ou ils ne mangeoient qu'aprés le Soleil couché, & des viandes fort communes, comme du pain ou quelques legumes, & ne beuvoient que de l'eau. Il demeuroient enfermé, assis à terre ou couchés sur la cendre, gardant un profond silence, & ne parlant que pour se plaindre ou chanter des cantiques lugubres. Le deuïl pour un mort estoit d'ordinaire de sept jours, & il n'y en avoit guere de plus long. Mais il y avoit des veuves qui continuoient leur deuïl toute leur vie, comme Judith, & Anne la Prophetesse.

*Tbr.* 2. 10.

1. *Reg.* *v. ult.* *Eccl.* 22. 13.

Ainsi leur deüil n'estoit pas comme le nostre, une simple ceremonie dont il n'y a que les riches qui s'acquittent régulierement : il renfermoit toutes les suites naturelles d'une douleur effective. Car une personne bien affligée n'a nul soin de se parer ny de se tenir

tenir propre, elle peut à peine se resoudre à manger, ne parle point, ou seulement pour se plaindre, ne se montre point, fuit tous les divertissemens. Je croy bien qu'il y en avoit souvent parmy eux, qui joüoient la comedie, & qui faisoient toutes ses façons sans estre fort affligez. Mais du moins ceux qui l'estoient en effet pouvoient se satisfaire librement. Or en general, & les Israëlites & tous les anciens estoient plus naturels que nous, & se contraignoient beaucoup moins sur les démonstrations exterieures des passions. Ils chantoient & dansoient dans la joye : dans la tristesse ils pleuroient & gemissoient à haute voix : quand ils avoient peur, ils l'avoüoient franchement ; quand ils estoient en colere, ils se disoient des injures. Homere & les Poëtes tragiques nous en donnent par tout des

exemples. La Philoſophie & le Chriſtianiſme enſuite ont fort corrigé cet exterieur en tous ceux qui ont de l'éducation & de la politeſſe : ils ſont exercés de jeuneſſe à parler en Heros ou en Saints ; mais la pluſpart n'en valent pas mieux dans le fonds, & ne font que diſſimuler leurs paſſions ſans les combattre.

Les funerailles viendront bien avec le deüil. Tous les anciens en avoient un tres-grand ſoin ; & regardoient comme un grand mal-heur, que les corps des perſonnes qu'ils avoient cheries demeuraſſent expoſez à eſtre déchirez par les bêtes & les oiſeaux, ou à ſe corrompre à découvert, & infecter les vivans. Au lieu que les Grecs brûloient les corps pour garder les cendres, les Hebreux enterroient les gens du commun, & embaumoient les perſonnes conſiderables pour les mettre

dans des ſepulchres. Ils embaumoient à peu prés comme les Egyptiens, entourant les corps d'une grande quantité de drogues deſſechantes, puis ils les mettoient dans les ſepulchres, qui eſtoient de petits caveaux ou des cabinets taillez dans des roches dont chacun avoit une table de la même pierre ſur laquelle on poſoit le corps. Il reſte encore pluſieurs de ces ſepulchres, dont on peut voir la deſcription dans les relations des voyageurs. Quoy que les funerailles fuſſent un devoir de pieté, il n'y avoit pourtant aucune ceremonie de Religion, au contraire c'eſtoit une action profane, & qui rendoit immondes toutes les perſonnes qui y avoient eu part, juſqu'à ce qu'ils ſe fuſſent purifiez. Ce qui vient de ce que les corps morts, ſont, ou dans la corruption, ou dans une diſpoſition prochaine à ſe cor-

*V. Pietr. de la Valle.*

rompre. Ainſi bien loin que l'on euſt beſoin des Preſtres pour les funerailles, il leur eſtoit deffendu d'y aſſiſter, ſi ce n'eſtoit à celles de leurs proches. Quand Joſias voulut abolir l'Idolatrie, il fit brûler les os des faux Prêtres ſur les Autels des Idoles, afin de donner plus d'horreur de ces Autels.

*Levit. 21. 2. 3.*

*2. Paral. 34 5.*

*XIX Religion.*

Voilà ce qui regarde la vie privée des Iſraëlites. Venons maintenant à la Religion & à l'eſtat politique. Quant à la Religion, je ne m'eſtendray pas à expliquer leur creance : nous la devons ſçavoir, puis qu'elle eſt compriſe dans la nôtre. Je marqueray ſeulement que certaines verités leur eſtoient revelées clairement, tandis que d'autres eſtoient encore obſcures, quoy qu'elles fuſſent déja revelées. Ce qu'ils connoiſſoient diſtinctement, eſtoit : Qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu : qu'il a

*V. Joſ. cont. Appion. liv. 2. c. 8.*

*Deut. 4. 39. 6. 4.*

creé le Ciel & la Terre : qu'il gouverne tout par ſa Providence : qu'il ne faut avoir de confiance qu'en luy, ny eſperer aucun bien que de luy ſeul : qu'il void tout, juſques au ſecret des cœurs : qu'il meut interieurement les volontés, & les tourne comme il luy plaiſt : que tous les hommes naiſſent en peché, & ſont naturellement enclins au mal : que toutefois ils peuvent bien faire, avec le ſecours de Dieu : qu'ils ſont libres, & ont le choix de faire bien ou mal ; que Dieu eſt tres-juſte, & punit ou recompenſe ſelon le merite : qu'il eſt plein de miſericorde, & pardonne à ceux qui ont un regret ſincere de leurs pechez : qu'il juge toutes les actions des hommes aprés leur mort : d'où il ſuit que l'Ame eſt immortelle, & qu'il y a une autre vie. Ils connoiſſoient encore, que Dieu par ſa pure bonté,

*Pſ.* 103. 116. *Pſ* 61. 70. *Iſa.* 36. *Ier.* 17. *Pſ.* 93. 138. 3. *Reg.* 8. 39. 1. *Reg.* 10. 26. *Prov.* 21. 1. *Pſ.* 50. 7. *Gen.* 6. 5. *Pſ.* 52. 4. *Deut.* 30. 6. *Ezech.* 36. 27. *Deut.* 30. 19 20. *Pſ.* 7. 9. *Pſ.* 61. 13 *Exo.* 34. 6. *Deut.* 30. 1. 2. *Pſ.* 72. 17. *Eccl.* 8. 11. 9. 2. 11. 9. 12. 14. *Sap.* 2. 23.

*Deut. 7. 6. 7. 8. Ibid. 9. 5. 6. Gen. 49 10. 2. Reg. 7. 12. Pſ. 21. 28 Pſ. 71. 11. Iſa 11. 1. 10. Eze h. 34. 23.*

les avoit choiſis entre tous les hommes, pour eſtre ſon Peuple fidelle : que d'entre eux, de la Tribu de Juda, & de la race de David, devoient naiſtre un Sauveur, qui les délivreroit de tous leurs maux, & attireroit toutes les nations à la connoiſſance du vray Dieu. Voilà ce qu'ils connoiſſoient diſtinctement, & qui eſtoit la matiere la plus ordinaire de leurs reflexions & de leurs prieres : Voilà cette haute ſageſſe qui les diſtinguoit de tous les Peuples de la terre. Car au lieu que chez les autres il n'y avoit que les ſages qui connuſſent quelques unes de ces grandes verités, encore fort imparfaitement, & avec une grande diverſité d'opinions : tous les Iſraëlites eſtoient inſtruits de cette doctrine : juſques aux femmes & aux eſclaves, tous eſtoient dans les mêmes ſentimens.

*Deut. 4. 6.*

*V. Orig. cont. Celſ. 5. Ioſ. 2. in App. 6.*

Les verités qui leur eſtoient

enſeignées plus obſcurément, eſtoient : Qu'en Dieu il y a trois Perſonnes, le Pere, le Fils, & le Saint Eſprit : que le Sauveur qu'ils attendoient ſeroit Dieu & Fils de Dieu : qu'il ſeroit Dieu & homme tout enſemble : que Dieu ne donnoit aux hommes ſa grace & le ſecours neceſſaire pour accomplir ſa loy, que par le Sauveur & en veuë de ſes merites : qu'il ſouffriroit la mort pour expier les pechez des hommes : que ſon regne ſeroit tout ſpirituel : que tous les hommes reſſuſciteront : que dans l'autre vie ſera la veritable recompenſe des bons, & la veritable punition des méchans. Tout cela eſt enſeigné dans les Ecritures de l'ancien Teſtament ; mais non pas ſi clairement que tout le Peuple le connuſt. Auſſi les hommes n'eſtoient pas encore capables de porter des veritez ſi relevées.

*Gen.* 1. 26. *Pſ.* 32. 6. *Prov.* 30. 4. *Iſa.* 48. 16. *Pſ.* 2. 7. *Pſ.* 109. 3. *Pſ.* 44. 7. 8. *Gen.* 22. 18. *Iſa.* 53. 11. *Ibid.* 5. 6. &c. *Iſa.* 60. 19. 64. 4. *Tob.* 13. 21. &c. *Iob.* 19. 26. *Dan.* 12. 2. *Sap.* 3. 1. &c. § 1. &c. *Tob.* 3. 18. 4. 23.

Mais ſuivant mon deſſein, je dois ſeulement expliquer ce que leurs pratiques exterieures de Religion avoient de plus different de nos mœurs. Ils n'avoient qu'un ſeul temple & qu'un ſeul Autel, où il fuſt permis d'offrir à Dieu des ſacrifices : C'eſtoit une marque ſenſible de l'unité de Dieu ; & pour repreſenter auſſi Sa Majeſté Souveraine, ce baſtiment eſtoit le plus magnifique de tout le Païs. Le Temple couvert eſtoit en dedans orné de ſculptures, & tout reveſtu de lames d'or ; il eſt vray qu'il n'eſtoit pas fort grand : mais les cours, les galeries, & les diverſes pieces qui l'accompagnoient pour le logement des Preſtres & des Levites, pour la garde des treſors & des vaiſſeaux ſacrez ; les magazins des offrandes, les cuiſines, les ſales à manger, & le reſte : Tout cela enſemble faiſoit un grand

amas de baſtimens, qui eſtans faits en ſymetrie & de belle architecture, donnoient une haute idée du grand Roy que l'on ſervoit en ce ſacré Palais. Pour en rendre la ſainteté plus ſenſible, il n'eſtoit permis d'entrer ſur la montagne du Temple qu'à ceux qui eſtoient purs: les femmes avoient leur place ſeparée, les Gentils n'eſtoient que dans une premiere cour, les Iſraëlites demeuroient dans une autre plus avancée, celle où eſtoit l'Autel n'eſtoit que pour les Preſtres; ils n'entroient dans le Temple couvert que pour offrir l'encens & les pains, & allumer les lampes: mais il n'y avoit que le Souverain Pontife qui entraſt dans la partie la plus ſainte, encore n'y entroit-il qu'une fois l'année.

Nous ſommes choquez des ſacrifices ſanglans, qui attiroient dans le Temple la boucherie & la cuiſine: mais

il en estoit de même chez toutes les nations. De plus les fonctions propres des Prestres n'estoient que de répendre le sang, allumer le feu, & mettre dessus les parties qui devoient estre offertes. C'estoient les particuliers qui tuoient les victimes, qui les preparoient, les mettoient en pieces, & les faisoient cuire. On le voit dans la loy & dans l'Histoire des enfans d'Heli. Les Prestres toutefois faisoient ces mêmes fonctions aux sacrifices publics qui s'offroient pour tout le Peuple. De là viennent ces figures qui pourroient nous sembler basses dans Jeremie & dans Ezechiel, à qui Dieu represente Jerusalem par l'image d'une marmite. Ces deux Propheres estoient Prestres, & accoustumez à voir cuire les viandes sanctifiées. Or ils estimoient grand & noble tout ce qui servoit au culte de Dieu, & à l'execution de la loy : &

*Lev.* 1. 5. 11. *&c.* *1. Reg* 2. 13. 1

*Ierem.* 1. 13. *Ezech.* 24. 3. 4. *&c.*

d'ailleurs il estoit ordinaire aux plus honnestes gens de travailler de leurs mains, & de faire eux-mêmes, comme j'ay dit, les choses necessaires pour la vie. Ainsi dans Homere le grand Roy Agamemnon égorge de sa main les agneaux, dont le sang estoit le seau du traité qu'il faisoit avec les Troyens. Ainsi le Roy Nestor sacrifiant à Minerve, ce sont ses fils qui tüent la victime, la mettent en pieces, & la grillent. Homere est tout plein de ces exemples. *Illa 3.* *Odyss. 2. in fin.*

Au reste, tout ce qui est prescrit dans la loy touchant la qualité des victimes, & la forme des sacrifices tendoit plus à empêcher les superstitions, & reduire les Israëlites à ce peu de ceremonies; qu'à en introduire de nouvelles. Les Idolatres sacrifioient bien plus de sortes d'animaux, & en bien plus de lieux; puis qu'ils avoient par tout des

Temples & des Autels, & que chaque famille avoit ſes Dieux domeſtiques, & ſes ſuperſtitions particulieres. Dieu preparoit ainſi ſon Peuple de loin
1. Reg. 15 22. à l'abolition de ces ſacrifices ſanglans, luy faiſant dire ſouvent en même temps par les
Pſ. 49. 8. &c. Prophetes qu'il n'en avoit point de beſoin, qu'ils n'eſtoient point eſſenciels à la Religion, & que le culte qui luy eſtoit le plus agreable eſtoit les loüanges & la converſion du cœur.

Il eſtoit neceſſaire que les Preſtres fuſſent mariez, puiſque le Sacerdoce eſtoit attaché à la famille d'Aaron; mais ils eſtoient ſeparez de leurs femmes pendant le temps de leur ſervice. On ne voit point qu'aucune fonction de la vie civile leur fuſt interdite, & ils portoient les armes comme
Deut. 20. les autres. Ils faiſoient même
2. Paral. la fonction de Trompettes, &
13. 32. à l'Armée, & par tout ailleurs:
Num. 10. car ils ſe ſervoient de trompet-

tes d'argent pour marquer les festes & appeller le Peuple aux Prieres publiques : & le nom de Jubilé vient d'une corne de belier, dont on sonnoit pour en marquer l'ouverture. Les anciens Moines d'Egypte gardoient cette coûtume de sonner de la trompe, pour marquer les heures de la Priere : car l'usage des cloches est plus nouveau.

*Ios. 5. bell. 91.*

*Reg. S. Pach. c. 24 n. 3. 94.*

Les festes des Israëlites étoient le Sabath de chaque semaine, le premier jour de chaque mois, nommé dans nos versions Calendens ou Neomenie ; parce qu'en effet ils comptoient les mois, au moins dans les derniers temps, du jour que la Lune commençoit à paroistre. Ils avoient aussi les trois jours solemnels, la Pâque, la Pentecôte & la feste des tabernacles, instituez en memoire des trois plus grandes graces qu'ils avoient receües de Dieu, la sortie d'Egypte, la publication de la Loy,

*Levit. 23. Num. 28. 29.*

l'eſtabliſſement dans la terre promiſe. On multiplioit les ſacrifices aux jours de Feſte ; mais on offroit tous les jours deux agneaux en-Holocauſte, le matin & le ſoir : & c'eſt ce qu'on appelloit le ſacrifice perpetuel. Leur année eſtoit de douze mois, de trente jours chacun, à peu prés ſemblable à la noſtre. On la trouve ainſi reglée dés le temps de Noé, comme il paroiſt par les dattes du Deluge ; mais on croit qu'elle commençoit lors à l'equinoxe d'automne. Il fut ordonné à Moïſe de la commencer au Prin-temps, au mois Abib, qui fut celuy de la Paſque ; & c'eſt par rapport à ce premier mois que ſont comptez les autres ; qui ne ſont nommez que par leur nombre. Ils conviennent à peu prés à nos mois romains, dont les noms viennent de l'ancienne année qui commençoit au mois de Mars.

*Tamid. Enelechiſmos. Iug. ſacrif.*

Ainſi le huitiéme mois eſt Octobre, du moins en partie, ſe neuviéme ſe trouve dans Novembre, & ainſi des autres.

Le jeûne des Iſraëlites eſtoit accompagné de tout ce que j'ay marqué en parlant de leur deüil, car le jeûne & le deüil eſtoit la même choſe. Il ne conſiſtoit donc pas ſeulement à manger plus tard, mais à s'affliger en toutes manieres. Ils paſſoient le jour entier ſans boire ny manger juſques à la nuit : & c'eſt ainſi que le pratiquent encore, non ſeulement les Juifs, mais les Mahometans qui l'ont imité d'eux & des anciens Chrêtiens. Ils demeuroient en ſilence dans la cendre & le cilice, & faiſoient tout le reſte de ce que j'ay dit dans le deüil. Les jeûnes publics eſtoient annoncez au ſon de la trompette comme les Fêtes. Tout le Peuple s'aſſem-

XX. *Jeûnes. Vœux.*

*Iſa. 58.*

*3. Reg. 21. 12. Ioël 2. 15. 16. &c.*

bloit à Jeruſalem dans le Temple, aux autres Villes dans la place publique. On faiſoit des lectures de la Loy ; & les Vieillards les plus venerables exhortoient le Peuple à reconnoiſtre leurs pechez, & en faire penitence. On ne faiſoit point de nopces ces jours-là, & même les maris ſe ſeparoient de leurs femmes. La Loy n'avoit ordonné qu'un ſeul jour de jeûne, le dixiéme du ſeptiéme mois qui eſtoit la feſte des Expiations : mais dés le temps du Prophete Zacharie on en comptoit deux autres, un dans le cinquiéme mois, & un dans le dixiéme. Il y en avoit d'extraordinaires, les uns dans les calamitez publiques, comme fut la ſterilité dont parle Joël : les autres dans les afflictions particulieres ; comme les jeûnes de David, pour la maladie de l'enfant qui eſtoit né de ſon crime, pour la mort d'Abner, & en tant d'autres occaſions

*Levit. 16 & 27.*

*Zach. 8. 19.*

*2. Reg. 12. 16. 2. Reg. 3. 35 Pſ. 34. 12. 13.*

qu'il marque dans les Pseaumes. Enfin il y avoit des jeûnes qui se faisoient par simple dévotion pour s'acquiter de quelque vœu. *Ps. 68. 12. 13.*

Ils estoient fort Religieux à observer les vœux & leurs sermens. Pour les vœux, l'exemple de Jephté n'est que trop fort. Pour les sermens Josué garda la promesse qu'il avoit faite aux Gabaonites, quoy qu'elle fust fondée sur une tromperie manifeste, parce qu'il leur avoit juré au nom du Seigneur. Saül voulut faire mourir son fils Jonathas pour avoir violé la defence qu'il avoit faite avec serment, quoyque Jonathas n'eust peché que par ignorance : on en voit encore d'autres exemples. Ils prenoient tres-serieusement ces promesses si solemnelles, & ne se donnoient aucune liberté de les interpreter. C'étoit un acte de Religion que de jurer au nom de Dieu, puisque ce serment distinguoit les *Ibid. 12. 35. Ios. 9. 19. 1. Reg. 14. 27. Deut. 6. 13. 10. 20. Ps. 62. 12.*

Israëlites de ceux qui juroient au nom des faux Dieux. Ce qu'il faut entendre des sermens legitimes & necessaires.

Leurs vœux consistoient d'ordinaire à offrir à Dieu quelque partie de leurs biens, soit pour servir aux sacrifices, soit pour estre mise en reserve. De là venoit ces grands tresors du Temple de Salomon, qui comprenoient outre les offrandes de David, celles de Samuël, de Saül, d'Abner & de Joab. Car c'estoit principalement du butin pris sur les ennemis que ce faisoient ces offrandes. Les Payens en faisoient de même aux Temples de leurs faux Dieux, soit aprés des victoires, soit en d'autres occasions : Je n'en veux point d'autre exemple que le Temple de Delphes, & les richesses que Cresus y envoya pour avoir des oracles favorables. Le vœu le plus considerable estoit celuy des Na-

*Levit. 27*

*1. Paral. 26. 28.*

*Herod. liv. 1.*

*Num. 6.*

zaréens, qui s'obligeoient pour un certain temps à ne point boire de vin, ny de tout ce qui enyvre, ne point couper leurs cheveux, & se garder avec un grand soin de toutes les impuretez legales, particulierement de l'approche des corps morts. La regle des Recabites semble avoir eu pour fondement ces sortes de vœux. L'Auteur de cette Regle fut Jonadab, fils de Recab qui vivoit du temps de Jehu Roy d'Israël & du Prophete Elisée. Il deffendit à ses enfans de boire du vin, de bastir des maisons, de semer, d'avoir des terres ny des vignes. Ils demeuroient donc sous des tentes; s'occupant apparemment comme les Levites à la nourriture du bestail, & imitant parfaitement la vie Pastorale des Patriarches: ils estoient mariez & conserverent inviolablement cette règle dans leur famille,

*4. Reg.* 10. 15.

*Ierem.* 35. 6.

an moins pendant 180. ans : car on ne voit pas ce qu'ils devinrent aprés la captivité.

*XXI. Prophetes.* Une autre eſpece de Religieux, & bien plus conſiderable, eſtoient les Prophetes. Il y en avoit tres-grand nombre dés le temps de Samuël, témoin cette troupe que Saül rencontra, qui prophetiſoient au ſon des inſtrumens, tranſportez de l'eſprit de Dieu : & cette autre troupe qui prophetiſoit en preſence de Samuël, & qui ſemble avoir eſté de ſes Diſciples. : Mais il ne paroiſt point qu'il y en ait jamais eu tant que depuis Elie & Eliſée juſques à la captivité de Babylone. Ils vivoient ſeparez du monde, diſtinguez par leur habit & leur maniere de vivre ; ils demeuroient ſur des montagnes comme Elie & Eliſée ſur le mont de Carmel & en Galgala. La femme riche qui logeoit Eliſée quand il paroiſſoit à Su-

*1. Reg. 10. 5*

*1. Reg. 19. 20.*

nam luy fit, comme j'ay dit, bastir & meubler une chambre : où il vivoit si retiré : qu'il ne parloit pas même à son hoteſſe, mais il luy faisoit parler par son serviteur Giezi : & quand cette femme vint le prier de ressuſciter son fils, Giezi vouloit l'empeſcher de toucher les pieds du Prophete. Quand Naaman General des Armées de Syrie le vint trouver pour estre guery de sa lepre, il luy envoya ses ordres sans se montrer. Deux autres miracles de ce Prophete montrent que ses Disciples vivoient en communauté : celuy du potage d'herbes, dont il osta l'amertume, & celuy du pain d'orge qu'il multiplia : & l'on y voit aussi la fragilité de leur nourriture. Il y avoit jusques à cent Prophetes qui vivoient ensemble dans cette Communauté. Ils travailloient de leurs mains ; car se trouvant trop estroitement logez,

4. Reg. 4. 10.

Ibid. 27.

4. Reg. 5. 10.

4 Reg. 38. 41.

ils allerent eux-mêmes couper du bois pour bastir : & ils estoient si pauvres que l'un d'eux emprunta une coignée.

L'habit des Prophetes estoit le sac ou le cilice, c'est à dire, l'habit de deüil : pour montrer qu'ils faisoient continuellement penitence pour les pechez de tout le Peuple. Ainsi pour décrire Elie, on dit un homme vestu de poil, avec une ceinture de cuir. Ainsi quand Dieu commande à Isaïe de se dépoüiller, il luy ordonne d'ôter son sac d'autour de ses reins. Les deux grands Prophetes dont parle l'Apocalypse paroissent revestus de sacs. Les Prophetes, au moins quelques-uns, ne laissoient pas d'estre mariez : & cette veuve dont Elie multiplia l'huile estoit la veuve d'un Prophete : Il semble même que leurs enfans suivoient la même profession : car les Prophetes sont souvent nommez enfans des Prophe-

4. Reg 1. 8.

Isa. 20. 4

Apoc. 11.

4. Reg. 4. 2.

tes ; c'eſt ce qui faiſoit dire à Amos : Je ne ſuis point Prophete ny fils de Prophete, mais un ſimple paſtre : pour montrer qu'il ne prophetiſoit point par profeſſion, mais par vocation extraordinaire. Car bien que Dieu ſe ſervit le plus ſouvent de ceux qui menoient la vie prophetique pour faire ſçavoir ſes volontez : il ne s'eſtoit point impoſé de loy de ne pas faire des revelations à d'autres : Cependant on ne comptoit d'ordinaire pour Prophetes que ceux qui en menoient la vie ; d'où vient que les livres de David, de Salomon, & de Daniel ne ſont point mis au rang des Prophetes, parce que les deux premiers eſtoient Rois, vivant dans les delices & la ſplendeur, & le dernier eſtoit un Satrape, vivant auſſi à la Cour & dans le grand monde.

*Amos 7. 14.*

*V. Eccl. 49. 11. 12.*

Ce furent ces ſaints perſonnages qui conſerverent aprés

les Patriarches, la tradition la plus pure de la veritable Religion. Ils s'occupoient à mediter la loy de Dieu, à le prier plusieurs fois le jour & la nuit, & pour eux & pour les autres, & s'exerçoient à la pratique de toutes les vertus. Ils instruisoient leurs Disciples, leur découvroient l'esprit de la loy, & leur expliquoient les sens relevez qui regardoient l'estat de l'Eglise aprés la venuë du Messie, ou sur la Terre, ou dans le Ciel, cachez sous des allegories de choses sensibles & basses en apparence. Ils instruisoient aussi le Peuple qui venoit les trouver les jours du Sabath & les autres Festes. Ils leur reprochoient leurs pechez, & les exhortoient à en faire penitence, & souvent leur prediſoient de la part de Dieu, ce qu'il leur devoit arriver. Cette liberté de dire les veritez les plus fâcheuses, meme aux Rois, les rendoit odieux,

4. Reg. 4. 23.

odieux ; & il en couſta la vie à pluſieurs. Cependant il y avoit beaucoup d'impoſteurs qui contrefaiſoient l'exterieur des vrais Prophetes, portoient des ſacs comme eux, & parloient le même langage, ſe diſant auſſi inſpirez de Dieu ; mais ils prenoient bien garde de ne faire que des predictions agreables au Peuple & aux Princes : Les faux Dieux avoient auſſi leurs Prophetes, comme les 850. dont Elie fit faire juſtice. Tels eſtoient chez les Grecs les devins qu'ils nommoient Manteis, comme dans les temps heroïques, Calcas & Tireſias. Tels eſtoient encore ceux qui prononçoient les Oracles, ou qui les debitoient, & les Poëtes qui ſe diſoient inſpirez des Dieux. Car ils ne le diſoient pas pour parler poëtiquement, mais pour le faire croire ; & en effet ces faux Prophetes, ſoit par operation du demon, ſoit

*Zach.* 13 4.

*3. Reg.* 18. 19.

par artifice, entroient en fureur, & parloient d'un ſtile extraordinaire, pour imiter les effets ſenſibles que l'eſprit de Dieu fait dans les Prophetes veritables. Or la tentation eſtoit grande aux Iſraëlites foibles dans la vertu, de conſulter ces devins & ces faux Oracles; & c'eſtoit une des branches de l'idolatrie, à laquelle ils furent fort ſujets pendant tout le temps dont nous parlons.

*XXIII. Idolatrie*

Cette pente à l'idolatrie nous paroiſt fort eſtrange & fort abſurde dans les mœurs des Iſraëlites; c'eſt ce qui perſuade le plus qu'ils eſtoient groſſiers & brutaux. Nous ne voyons point d'idolatres, nous entendons ſeulement dire, qu'il en reſte dans les Indes & dans d'autres Païs éloignez; mais tous les Peuples qui nous environnent, Heretiques, Juifs, Mahometans, ne preſchent que l'unité d'un Dieu Tout-

Puissant : les moindres femmes, les paisans les plus ignorans connoissent distinctement cette verité : ainsi on conclut que ceux qui croyoient plusieurs Dieux, & qui adoroient des morceaux de bois & de pierre, devoient estre au rang des hommes les plus ignorans & les plus barbares. Toutefois nous ne pouvons traitter de barbares & d'ignorans les Romains, les Grecs, les Egyptiens, les Syriens, & les autres Peuples de l'antiquité, dont tous les Arts, toutes les Sciences humaines, & toute la politesse nous sont venues, & nous ne pouvons nier que l'idolatrie n'ait regné chez eux avec un empire absolu dans le temps, où pour tout le reste ils estoient les plus habiles & les plus polis. Il faut donc un peu s'arrester icy, & penetrer jusqu'à la source de ce mal.

L'esprit de l'homme est tellement obscurcy depuis le pe-

ché, que s'il demeure dans l'eſtat de la nature corrompuë, il ne s'applique à aucune idée ſpirituelle : il ne penſe qu'au corps & à la matiere, & ne compte pour rien tout ce qui ne tombe pas ſous les ſens : rien même ne luy paroiſt ſolide, que ce qui frape les ſens les plus groſſiers, le goût & le toucher. Nous ne le voyons que trop dans les enfans & dans les hommes qui ſuivent leurs paſſions : ils ne font cas que de ce qui eſt viſible & ſenſible ; tout le reſte leur paroiſt des diſcours en l'air. Cependant ces hommes ſont élevez dans la veritable Religion, dans la connoiſſance d'un Dieu, de l'ame immortelle, de la vie future. Que pouvoient penſer ces anciens Gentils qui n'en avoient jamais entendu parler, & à qui les plus ſages ne preſentoient que des objets ſenſibles & materiels ? Qu'on liſe tant que

l'on voudra Homere le grand Theologien, & le grand Prophete des Grecs, on n'y trouvera pas le moindre mot pour conjecturer qu'il penſaſt à quelque choſe de ſpirituel & d'incorporel.

Auſſi toute leur ſageſſe s'appliquoit à ce qui regarde le corps & les ſens. Les exercices du corps & tout ce regime de gymnaſtique dont ils ſe firent une ſi grande affaire, avoit pour but de conſerver & d'augmenter la ſanté, la force, l'adreſſe & la beauté, & ils menerent cet art à la derniere perfection. La peinture, la ſculpture & l'architecture regardent le plaiſir des yeux, & ils y avoient ſi bien reüſſi, que leurs maiſons, leurs Villes & tout leur Païs eſtoit plein d'objets agreables : on le void par les deſcriptions de Pauſanias. Ils excelloient auſſi dans la muſique : & quoy que la poëſie ſemble aller plus loin

que les ſens, elle ne va qu'à l'imagination, qui a les mêmes objets & fait les mêmes effets. Leurs loix & leurs regles de morale les plus anciennes reviennent encore toutes au ſenſible : Que les terres fuſſent bien cultivées ; que chaque Particulier eût dequoy vivre commodément ; que les hommes épouſaſſent des femmes bien ſaines & bien fecondes : que les enfans fuſſent dreſſez à avoir de bons corps, principalement pour la guerre : que chacun fût en ſeureté, & à l'égard des Etrangers & à l'égard des mauvais Citoyens.

Ils ſongeoient ſi peu à l'ame & aux biens ſpirituels, qu'ils luy nuiſoient pour perfectionner le corps. Il eſtoit manifeſtement contre la pudeur, que des jeunes hommes paruſſent tous nuds en public pour s'exercer aux yeux de tout le monde : on ne comptoit cela pour rien, & à Lace-

démone les femmes mêmes s'exerçoient ainſi. Il eſtoit encore fort dangereux d'expoſer par tout des ſtatuës & des peintures de toutes ſortes de nuditez, même les plus infames & le danger eſtoit grand, ſur tout pour les Peintres & les Sculpteurs qui travailloient ſur le naturel : n'importe, il falloit contenter le plaiſir des yeux. Auſſi on ſçait à quel point de diſſolution & de lubricité les Grecs arriverent par ces beaux moyens : les impudicitez les plus abominables eſtoient chez eux, non ſeulement en uſage, mais en honneur. La Muſique & la Poëſie, outre qu'elles fomentoient les mêmes vices, excitoient encore & entretenoient des jalouſies & des haines mortelles, entre les Poëtes, les Acteurs & les Spectateurs, & ſouvent les Particuliers y eſtoient déchirez par des médiſances & des railleries cruelles. On ne

s'en soucioit point, pourveu qu'il y eût de beaux chants & de beaux spectacles.

Il en estoit de même de leur Religion. Elle ne consistoit qu'en ceremonies sensibles, & nuisoit aux bonnes mœurs, au lieu d'y servir : & l'origine de tous ces maux estoit que l'homme s'estoit oublié soy-même & la nature spirituelle. Il s'estoit conservé parmy tous les Peuples une tradition constante qu'il y avoit, une nature plus excellente que l'homme, capable de luy faire du bien & du mal. Ne connoissant que des corps, ils vouloient que cette nature, c'est à dire, la Divinité, fût aussi corporelle ; & par consequent qu'il y eût plusieurs Dieux, afin qu'il y en eût en chaque partie de la nature ; que chaque Nation, chaque Ville, chaque famille eût les siens. Ils les imaginoient comme des hommes immor-

tels, & afin de les faire heureux ils leur attribuoient tous les plaisirs sans lesquels ils n'imaginoient point de bonheur, & jusques aux débauches les plus honteuses : ce qui leur servoit ensuite à autoriser leurs passions, par l'exemple de leurs Dieux. Ce n'estoit pas assez de les imaginer, ou dans le Ciel, ou sur la Terre, il falloit les voir & les toucher, c'est pourquoy ils honoroient les Idoles comme les Dieux mêmes, se persuadant qu'ils y estoient attachez & incorporez : & ils honoroient d'autant plus ces statuës, qu'elles estoient plus belles ou plus antiques, ou qu'elles avoient quelque autre singularité qui les rendoit plus recommandables.

Le culte estoit conforme à la creance. Il rouloit tout sur deux passions, l'amour du plaisir & la crainte du mal sensibla. Leurs sacrifices étoient toûjours suivis des festins & accompagnez de Mu-

sique & de danses. La Comedie & la Tragedie commencerent par les réjoüissances de vendanges en l'honneur de Bacchus : les jeux Olympiques, & les autres combats si fameux se faisoient pour honorer les Dieux ; enfin tous les spectacles de la Grece estoient des actes de Religion : & c'estoit une devotion à leur mode, d'assister aux Comedies d'Aristophane les plus infames. Aussi leur plus grande affaire en temps de paix, estoit le soin des combats sacrez & des pieces de theatre : & souvent en temps de guerre il s'y appliquoient plus, & y faisoient plus de dépense que pour la guerre même. Leur Religion n'estoit donc pas une doctrine de Morale comme la veritable Religion. Pourveu que l'on observât quelque justice, que l'on ne violât point les sermens, l'hospitalité, les aziles, que

*2. Tertul. de spect.*

*Aug. 2. civit.*

*Demost. Philip. 1.*

*Aug. de vera Rel.*

l'on acquitât fidelement les vœux, & que l'on fist la dépense pour les sacrifices & les spectacles ; on estoit fort Religieux : la débauche bien loin d'estre condamnée par la Religion ; estoit en quelque façon commandée. Il falloit s'enyvrer pour bien celebrer les Bacchanales : & il y avoit des femmes qui se prostituoient en l'honneur de Venus, particulierement à Corinthe. On sçait ce que c'étoit que le Dieu des Jardins & des mysteres de Cerés & de Cybelle.

*V. Clem. Alex. in Prompt.*

C'est ainsi qu'ils honoroient les Dieux qu'ils estimoient favorables & bien-faisans. Mais pour les Dieux infernaux, Hecates, les Eumenides, les Parques & les autres, dont leurs fables leur faisoient peur, il falloit les appaiser par des sacrifices nocturnes & de ceremonies affreuses & inhumaines. Il y en avoit qui enter-

roient des hommes vivans ; d'autres immoloient des enfans, & quelquefois les leurs propres, comme ces adorateurs de Meloc tant detestez dans l'Ecriture. C'est à cette crainte & à cette horreur qu'il faut rapporter toutes les superstitions cruelles ou incommodes : comme de se tirer du sang avec des lancettes, ou de se déchirer avec des coûteaux, ainsi que faisoient les faux Prophetes de Baal & les Prêtres de Cybele : de jeûner, de se baigner dans de l'eau froide, & d'autres semblables. Ils croyoient détourner par là les maux particuliers, ou les calamitez publiques, dont ils estoient menacez par les Oracles, par les songes, ou par les prodiges, suivant l'explication de leurs Devins. C'estoit des remedes, à ce qu'ils croyoient, contre les maladies, contre la peste, contre la gresle & les sterilitez. Or en ces matieres

3. Reg. 18. 28.

*Mane die quo tu indices ieiunia mundus in Tiberi stabit. Hor. 2. satyr. 3.*

on aime toujours mieux faire des choſes inutiles, que manquer celles qu'on croit inutiles. Toute leur luſtration ou expiation des crimes eſtoit de ce genre de ſuperſtitions penibles : elle conſiſtoit à ſe purifier le corps par l'eau ou par le feu, & faire certains ſacrifices ; mais on ne parloit point de repentir ny de converſation.

On s'eſtonnera, peut-eſtre, que des gens auſſi éclairez que les Grecs donnaſſent dans des ſuperſtitions ſi groſſieres : & ſe laiſſaſſent amuſer ſi facilement à des Aſtrologues, des augures, des haruſpices, & tant d'autres ſortes de Devins. Mais il faut conſiderer que juſqu'au temps d'Alexandre, & au regne des Macedoniens, ils n'avoient pas fait grand progrez dans les ſciences qui peuvent guerir de la ſuperſtition. Ils avoient extrémement cultivé les arts, ils avoient de fort bonnes loix : en un mot, ils avoient fort

perfectionné tout ce qui rend la vie commode & agreable : mais ils ne s'eſtoient guere appliquez aux ſciences ſpeculatives ; comme la Geometrie, li Aſtronomie, la Phyſique. L'anatomie des animaux & des plantes, la recherche des mineraux & des mereores, la figure de la terre, le cours des Aſtres, & tout le ſyſteme du monde, eſtoient encore des myſteres fort cachez. Les Caldéens & les Egyptiens, qui ſeuls en ſçavoient déja quelque choſe, en faiſoient un grand ſecret, n'en parloient que par enigmes, & y méloient une infinité de ſupeſtitions & de fables.

Comme ces ſciences dependent principalement des experiences, la ſuite des ſiecles y ajoûte toûjours, & elles ſont à preſent dans la plus grande perfection où elles ayent jamais eſté. On les enſeigne à découvert à quiconque s'y

veut appliquer : & elles s'accordent parfaitement avec nôtre ſainte Religion, qui condamne toute ſuperſtition, toute divination, toute magie. Cependant on ne trouve que trop de gens qui écoutent les Aſtrologues, & toutes ces ſortes d'impoſtures : je ne dis pas ſeulement des païſans & des ideots de la lie du Peuple, je dis des femmes qui ſe piquent de bel eſprit, de politeſſe & de ſcience, des hommes nourris dans la lumiere du plus grand monde, qui ſont d'ailleurs les eſprits forts, & ne cedent pas à l'autorité de la veritable Religion. Qu'eſtoit-ce donc quand toutes ſes ſottiſes faiſoient partie de la Religion, quand les devins paſſoient effectivement pour des hommes divins; quand l'Aſtrologie, la Pyromantie, la Necromantie, & tout le reſte eſtoient les ſciences divines? Comment pouvoit-on reſiſter.

à l'autorité des Prestres & des faux Prophetes, qui contoient fort serieusement une infinité d'experience en confirmation de leur doctrine, & que les Nations entieres suivoient aveuglement ? Il falloit bien les croire, quand on ne sçavoit pas comment les choses se pouvoient faire naturellement ; & quand même on l'auroit sçeu, il eût fallu estre bien hardy pour les contredire.

L'inclination à l'idolatrie n'étoit donc pas particuliere aux Israëlites, c'estoit un mal general : & la dureté de cœur que l'Ecriture leur reproche si souvent, n'est pas d'estre plus attachez aux choses sensibles que les autres Peuples, c'est de l'étre autant qu'eux, aprés avoir receu de Dieu des graces particulieres, & avoir veu de grands miracles. Il est vray qu'il falloit de la force pour resister au mauvais exemple de toutes les autres Nations.

Quand un Israëlite se trouvoit hors de son païs parmy les infideles, ne luy voyant point faire de sacrifices, ny adorer d'idoles, ils l'accusoient de n'avoir point de Religion : & quand il leur parloit de son Dieu Createur du Ciel & de la terre ; ils s'en mocquoient, & demandoient où il estoit. Ces reproches estoient difficiles à supporter : David luy-même témoigne que pendant son exil il se nourrissoit jour & nuit de ses larmes, parce qu'on luy demandoit tous les jours où estoit son Dieu. Les ames foibles estoient ébranlées par ces attaques : & souvent n'y resistoient pas. La pente que nous avons au plaisir augmentoit la tentation : car les festes des Payens étoient magnifiques, & ils en faisoient souvent. La curiosité portoit aisément les jeunes gens ; & sur tout les filles, à aller voir les pompes ou processions, Psal. 41. 5.

l'ordre & la parure des victimes, les danſes, les chœurs de muſique, & les ornemens des Temples. Il ſe trouvoit quelque Eſtranger officieux, qui les engageoient à prendre place au feſtin, & manger des viandes offertes aux Idoles, ou à venir loger en ſa maiſon. On faiſoit des connoiſſances & des amourettes; qui ſe terminoient ou à une pure débauche, ou à quelque mariage contre la loy. Ainſi s'inſinuoit l'idolatrie; dont les appas les plus ordinaires eſtoient la bonge chere & les femmes. Ainſi dés le temps de Moïſe les filles Madianites engagerent les Iſraëlites aux myſteres infames de
*Num.* 25. Beelfegor. Ainſi les femmes Eſtrangeres pervertirent Salomon.

D'ailleurs la loy de Dieu pouvoit leur paroître trop ſevere. Il ne leur eſtoit permis de ſacrifier qu'en un ſeul lieu par les mains des Preſtres,

& ſuivant de certaines regles fort étroites : & il n'y avoit que trois grandes Feſtes en toute l'année, la Pâque, la Pentecôte & la Feſte des Tabernacles : C'eſtoit peu pour un Peuple qui vivoit dans l'abondance, en un climat qui inſpire le plaiſir ; cependant demeurant à la campagne occupez à leur ménege ils ne pouvoient s'aſſembler commodément qu'à des Feſtes. Il falloit donc emprunter celles des Eſtrangers, ou en inventer de nouvelles. Nous-mêmes, qui croyons eſtre ſi ſpirituels ; & qui le devrions eſtre ſans doute, ſi nous eſtions veritablement Chrêtiens : ne preferons-nous pas ſouvent la poſſeſſion des biens ſenſibles à l'eſperance des biens éternels ? & ne tâchons-nous pas d'accorder avec l'Evangile pluſieurs divertiſſemens, que toute l'antiquité a jugez incompatibles, & contre leſquels eux qui nous inſtruiſent ne

ceſſent de declamer ? Il eſt vray que nous deteſtons l'idolatrie ; mais auſſi nous n'en voyons plus, & il y a plus de mille ans qu'elle eſt entierement décriée. Il ne faut donc pas croire que les Iſraëlites fuſſent plus ſtupides que les autres Peuples, parce que les graces frequentes qu'ils recevoient de Dieu ne les gueriſſoient point de l'idolatrie ; mais il faut reconnoître que la playe du peché originel eſtoit bien profonde, puiſque de ſi ſaintes inſtructions & de grandes merveilles ne ſuffiſoient pas pour élever les hommes au deſſus des choſes ſenſibles. Auſſi voyons-nous que d'autres Peuples, d'ailleurs les plus éclairez, comme les Egyptiens & les Grecs, eſtoient encore ſans comparaiſon plus aveuglez.

*XXIII. Eſtat politique. Liberté. Puiſſance domeſtique.*

Aprés la Religion, il faut dire un mot de l'état politique des Iſraëlites. Ils eſtoient parfaitement libres, principa-

lement avant qu'ils eussent des Rois. Il n'y avoit chez eux ny hommages, ny censives, ny contraintes pour la chasse ou pour la pesche : ny toutes ces especes de sujetions, qui parmy nous sont si ordinaires, que les Seigneurs mêmes n'en sont pas exempts : puisque nous voyons des Souverains, qui sont vassaux, & même Officiers d'autres Souverains, comme en Allemagne & en Italie. Ils joüissoient donc de cette liberté, si cherie des Grecs & des Romains : & il ne tint qu'à eux d'en joüir toujours. C'estoit l'intention de Dieu, comme il paroit par les reproches que Samuël leur fit de sa part, quand ils demanderent un Roy. Gedeon en estoit bien instruit, puisque lors qu'ils voulurent le faire Roy, & assurer le Royaume à sa posterité, il répondit genereusement : Je ne seray point vostre Seigneur, c'est

1. Reg. 10. 18.

Iud. 8. 22.

Dieu qui le doit estre. Leur estat n'estoit donc ny Monarchie, ny Aristocratie, ny Democratie : mais comme Joseph le nomme, Teocratie; c'est à dire, que Dieu même les gouvernoit immediatement, par la loy qu'il leur avoit donnée. Tant qu'ils estoient fideles à l'observer, ils vivoient en seureté & en liberté : si-tost qu'ils la violoient, pour faire leur volonté particuliere, ils tomboient dans l'anarchie & la confusion. C'est ce que montre l'Ecriture, quand elle marque pour cause des plus grands crimes. En ce temps-là il n'y avoit point de Roy en Israël, chacun faisoit ce qu'il luy plaisoit. Cette Anarchie les divisoit, les affoiblissoit, & les donnoit en proye à leurs Ennemis : jusqu'à ce que rentrant en eux-mêmes ils recouruſſent à Dieu qui leur envoyoit des liberateurs. C'est ainsi qu'ils vécurent sous les Juges, re-

*Ioſ. 2. cont. App. 6.*

*Iud. 18. 31. 21. 24.*

*Iud. 2. 11. 12. &c.*

tombant de temps en temps dans l'idolatrie & la desobeïssance à la loy de Dieu, & par là dans la confusion & la servitude ; & se relevant de temps en temps. Enfin ils aimerent mieux se faire un maistre, que de demeurer en liberté, en observant fidelement la loy de Dieu.

Leur liberté, reduite à ses justes bornes, consistoit à pouvoir faire tout ce que la loy de Dieu ne deffendoit pas, & à n'estre obligez à faire que ce qu'elle commandoit, sans estre sujets à la volonté d'aucun homme particulier. Mais la puissance domestique des peres de famille estoit grande sur leurs esclaves & sur leurs enfans. Il y avoit des Hebreux esclaves de leurs freres, & la loy marque des causes qui pouvoient les mettre en cet estat : la pauvreté qui les contraignoit de se vendre, ou le délit du larron qui n'avoit pas *Levit. 25 39.* *Ex. 22, 3.*

dequoy payer. Il semble que cette derniere cause s'estendoit aux autres debtes, par l'exemple de cette veuve dont Elisée multiplia l'huile, afin qu'elle eût dequoy payer ses creanciers, & garantir ses enfans de l'esclavage. Il est vray que ces esclaves Hebreux pouvoient devenir libres aprés six ans, c'est à dire à l'année sabbatique : & s'ils ne vouloient pas user de ce privilege, ils avoient celuy du Jubilé pour estre libres du moins aprés cinquante ans, & conserver à leurs enfans la liberté. Il estoit recommandé de les traiter doucement, & de se servir plûtost d'esclaves estrangers.

*4. Reg. 4 1.*

*Ex. 21. 2.*

*Lev. 25. 40.*

Les Israëlites pouvoient tuer impunément leurs esclaves ; & ce droit estoit alors commun à toutes les nations. Car l'esclavage estoit venu du droit de la guerre, lors qu'au lieu de tuer les ennemis, on avoit mieux aimé leur donner la vie

*Instit. de jur. pers. §. 3.*

la vie pour s'en ſervir. Ainſi l'on ſupoſoit, que le vainqueur conſervoit toûjours le droit de leur ôter la vie, s'ils s'en rendoient indignes ; qu'il aqueroit le même droit ſur leurs enfans, puis qu'ils ne ſeroient pas nez s'il n'eût conſervé le Pére ; & qu'il tranſmetoit ce droit en alienant ſon eſclave. Voilà le fondement de la puiſſance abſoluë des maîtres, & il étoit rare qu'ils en abuſaſſent: car leur intérêt les obligeoit à conſerver leurs eſclaves qui faiſoient partie de leur bien. C'eſt la raiſon de la loi de Dieu pour ne point punir celui qui avoit frapé ſon eſclave, de telle ſorte qu'il en étoit mort quelques jours aprés. C'eſt ſon argent dit la loi ; pour montrer que ſa perte le punit aſſez. Mais s'il le tuë ſur le champ, elle le rend coupable. En quoi elle eſt plus humaine que les loix des autres Peuples, qui ne faiſoient Ex. 21 20. 21.

pratiquée à Athenes : mais à Rome les Péres eurent longtems droit de vie & de mort ſur leurs enfans comme ſur leurs eſclaves. Ils fondoient ce droit ſi rigoureux ſur ce que les enfans tiennent la vie de leurs Péres, & ils ſupoſoient qu'il ne s'en trouveroit point d'aſſez dénaturés pour faire perir leurs enfans, s'ils ne commettoient des crimes horribles. Cependant cette crainte étoit tres utile pour tenir les enfans dans une entiere ſoûmiſſion. La loi Romaine étoit véritablement exceſſive de donner aux Péres de famille ce droit de vie & de mort de leur autorité privée, ſans participation du Magiſtrat ni du public : mais nous ſommes tombez dans l'extremité opoſée, laiſſant aneantir la puiſſance paternelle. Quelque jeune que ſoit un fils, ſitôt qu'il eſt marié, ou qu'il a le moyen de ſubſiſter ſans ſon

pere, il pretend ne lui devoir plus qu'un peu de reſpect. De là vient la multiplication infinies de petites familles & des gens qui vivent ſeuls, ou dans des lieux où tous ſont également maîtres. Ces jeunes gens indépendans, s'ils ſont pauvres, deviennent des vagabons & des gens ſans aveu, capables de toutes ſortes de crimes; s'ils ſont riches; ils ſe plongent dans la débauche, & ſe ruinent. Outre la corruption des mœurs, cette indépendance peut auſſi cauſer de grans maux dans l'Etat : car il eſt bien plus difficile de gouverner cette multitude d'hommes ſeparez & indociles, qu'un petit nombre de chefs de famille, dont chacun répondoit d'un grand nombre d hommes, & étoit d'ordinaire un vieillard inſtruit des loix.

XXIV. Autorit. des vieillards.

Non ſeulement les peres, mais tour les vieillards avoient une grande autorité chez les Iſraë-

lites & chez tous les Peuples de l'antiquité. En tous les païs du monde on a dabord choisi les Juges des affaires particuliéres, & les Conseillers du Public entre les hommes les plus âgez. De la vinrent à Rome les noms de Senat & de Peres, & ce grand respect pour la vieillesse qu'ils avoient pris des Lacedemoniens. Rien n'est plus conforme à la nature. La jeunesse n'est propre qu'au mouvement & à l'action, la vieillesse fait instruire, conseiller & commander. Il est difficile qu'en un jeune homme l'étude ou la force de l'esprit supplée à l'experience; & un vieillard, pourveu qu'il ait un bon sens naturel, est savant par l'experience seule. Toutes les Histoires font foi que les Etats les mieux gouvernez ont été ceux où les vieillards ont eu la principale autorité, & que les regnes des Princes trop jeunes

Gell. x. c. 5.

ont été les plus malheureux. C'eſt ce que dit le Sage : Malheur à la terre dont le Roi eſt
Eccl. 19. 16. un enfant : & c'eſt ce malheur dont Dieu menace les Iuifs quand il leur fait dire par Iſaïe qu'il leur donnera des enfans
Iſa 3. 4. pour Princes. En effet, la jeuneſſe n'a ni patience ni prévoiance, elle eſt énemie de la régle, & ne cherche que le plaiſir & le changement.

Dés que les Hebreux commencerent à former un peuple, ils furent gouvernez par les vieillards. Quand Moïſe
Ex. 4. 29. vint en Egipte leur promettre la liberté de la part de Dieu, il aſſembla les anciens, & fit en leur preſence les miracles qui étoient les preuves de ſa miſ-
Ex. 18. 12. ſion. Tous les anciens d'Iſraël vinrent au feſtin qu'il fit à ſon beau-pere Iéthro. Quand Dieu lui voulut donner un conſeil pour le ſoulager dans la con-
Num. 11. 16. duite de ce grand peuple : Choiſiſſez, lui dit-il, ſoixante

& dix hommes que vous connoiſſez, pour être les anciens & les intendans du peuple. Ils étoient donc déja en autorité avant que la loi fut donnée, & que l'état eut pris ſa forme. Dans toute la ſuite de l'Ecriture toutes les fois qu'il eſt parlé des aſſemblées, & des affaires publiques; les anciens ſont toujours mis au premier rang, & quelquefois ils ſont nommez ſeuls. De-là vient l'expreſſion du Pſeaume qui exhorte à loüer Dieu dans l'aſſemblée du Peuple, & dans la ſéance des vieillards, c'eſt-à-dire le Conſeil public. Ce ſont les deux parties qui compoſoient toutes les anciennes Republiques: l'Aſſemblée que les Grecs nommoient Eccleſia, & les Latins Concio; & le Senat. Les noms d'anciens ont paſſé par la ſuite en titres de dignité: du mot grec eſt venu le nom de Prêtre, & du mot Latin le nom de Seigneur. On

Pſ. 106. 32.

peut juger de l'âge que demandoient les Hebreux pour conter un homme entre les vieillards, par le Paſſage de l'Ecriture où ceux dont Roboam ſuivit le conſeil ſont traitez de jeunes gens. Car il eſt dit qu'ils avoient été élevez avec lui, d'où on peut conclure qu'ils étoient environ de ſon âge, & il avoit alors 40 ans.

3. Reg 12. 8.

2. Paral. 12. 13.

XXV. Adminiſtration de la juſtice. Porte.

La juſtice étoit adminiſtrée par deux ſortes d'Officiers, Sophetim & Soterim, établis en chaque ville, par l'ordre que Moïſe en avoit donné de la part de Dieu. Il eſt certain que le mot de, Sophetim, ſignifie des Juges : pour Soterim, il eſt diverſement traduit dans la vulgate ; mais la tradition des Juifs l'explique, des miniſtres de Juſtice : comme les Huiſſiers, les Sergens, les Archers, & les autres executeurs. Ces Charges étoient donnée à des Levites, & il y en avoit juſqu'à ſix mille du tems de

Deut. 16 18.

Magiſtri Præfecti. Duces. Præcones Ioſ. 3. 2.

Deut. 33 10.

1. Paral 26, 29.

David. Ces Iuges ſont ceux que Ioſaphat rétablit dans chaque ville, & à qui il donne de ſi belles inſtructions. L'Ecriture ajoûte qu'il établit à Jeruſalem une compagnie de Levites, des Prêtres & des chefs de familles pour juger les grandes cauſes. C'eſt ce Conſeil des ſoixante & dix Anciens érigé dés le tems de Moïſe, où preſidoit le grand Prêtre, & où l'on portoit toutes les queſtions qui étoient trop difficile pour étre terminées par les Iuges des moindres Villes. La tradition des Iuifs eſt que ces Iuges de Villes particuliéres étoient au nombre de vingt-trois : qu'ils devoient tous étre aſſemblez pour les jugemens de mort : & que trois ſuffiſoient pour les cauſes pecuniaires, & les autres affaires de moindre conſequence. Le principal Iuge étoit le Roi, ſuivant cette parole du Peuple à Samuel: Donnez nous

1. Paral. 23. 4. 2. Paral. 19. 5.

Ibid. 8.

Deut. 7 8.

Cod. Sanhedr. c 8. §. 6 § 4 §. 1. &c.

7. Reg. 8. 6.

un Roi pour nous juger.

Le lieu où ces Juges tenoient leur Audience étoit la porte de la Ville. Car comme les Israëlites étoient tous des laboureurs qui sortoient le matin pour aller à leur travail, & ne rentroient que le soir, la porte de la Ville étoit le lieu où ils se rencontroient le plus. Et il ne faut pas s'étonner, qu'ils travaillassent aux champs & demeurassent dans les Villes. Ce n'étoit pas des Villes comme nos Capitales de Provinces, qui peuvent à peine subsister de ce que leur fournissent vingt ou trente lieües de païs tout alentour. C'étoit des habitations d'autant de laboureurs qu'il en faloit pour cultiver les terres les plus proches. De-là vient que le Païs étant fort peuplé, elles étoient en tres-grand nombre. La seule Tribu de
Jos. 15. 21. &c. Iuda en comptoit cent quinze dans son partage, lors qu'elle

entra en poſſeſſion, ſans ce qui fut bâti depuis, & chacune avoit des vilages dans ſa dépendance. Il faloit donc qu'elles fuſſent petites & fort voiſines, comme de grans villages murez & bien bâtis; aïant au reſte tout ce que l'on voit à la campagne, puiſque dans Ieruſalem même il y avoit des aire où l'on batoit le bled: comme celle d'Ornan le Iebuſéen que David achera pour le bâtiment du Temple. Par une raiſon ſemblable chez les Grecs & les Romains, les rendez-vous pour toutes les affaires, étoit le marché ou la place, parce qu'ils étoient tous Marchands. Chez nos Ancêtres, Vaſſaux de chaque Seigneur s'aſſembloient dans la cour de ſon Chateau, & de là ſont venuës les Cours des Princes. En Levant comme les Princes ſont plus enfermez, les affaires ſe font à la porte de leur Serail: & cette

1. Paral. 21. 19.

coûtume, de faire sa cour à la porte du Palais, étoit en usage dés le tems des anciens
Esth. 2. Rois de Perse, comme l'on
19. 21. voit en plusieurs endroits du
3. 2. 3. livre d'Esther.

La porte de la Ville étoit le lieu où se traitoient toutes les affaires publiques & particulières dés le tems des Pa-
Gen. 23. triarches. Abraham fit l'acqui-
10. 18. sition de son sepulchre en presence de tous ceux qui entroient dans la porte de la ville d'Hebron, Quand Hemor &
Gen. 34 son fils Sichem qui avoit en-
20. levé Dina, proposerent de faire aliance avec les Israëlites, ce fut à la porte de la Ville qu'ils en parlerent au Peuple. Nous voïons la forme de ces actes publics bien circonstanciée dans l'Histoire de Ruth. Booz, voulant l'épouser, se la fit ceder par celui qui y avoit droit, comme plus proche parent. Pour cét effet, il s'assit
Ruth. 4. à la porte de Bethleem, &

comme il vit passer ce parent, il l'arrêtat. Puis il prit dix des anciens de la Ville, & aprés qu'ils furent tous assis, il expliqua sa prétention, & tira de son parent la declaration qu'il demandoit, avec la formalité marquée par la loi. Il en prit à témoins, non seulement les anciens, mais tout le Peuple: ce qui marque qu'il s'étoit assemblé grand nombre de spectateurs. Aussi il est assez vrai-semblable que la curiosité arrétoit tous les passans. Ils n'avoient pas d'ordinaire des affaires fort pressées, ils se connoissoient tous, & étoient parens, ainsi ils devoient prendre interêt aux affaires les uns des autres.

Peut-étre redigeoit-on ces actes par écrit : l'Ecriture n'en parle que dans Tobie & dans Jeremie, peu avant la ruïne de Jerusalem. Dans Tobie, il est parlé d'une promesse pour argent prété d'un Tob. 5. 19 7. 16. 8, 29.

Ierem. 31. 10. contract de mariage, d'une donation en faveur de mariages : dans Ieremie, c'eſt un contract d'acquiſition : La loi de Moïſe n'ordonne l'Ecriture que pour l'acte de divorce ; mais quand ils n'auroient pas écrit dans les premiers tems, leurs contracts n'auroient pas laiſſé d'étre fort ſeurs, étants faits ſi publiquement. Si le parent de Booz euſt voulu conteſter la ceſſion qu'il avoit faite, tous les Habitans de Bethleem l'euſſent convaincu de mauvaiſe foi, les uns y avoient été preſens, les autres l'ayoient apriſe auſſi tôt. Les Romains ont été long-tems ſans écrire les traitez entre les particuliers, comme il paroit par l'obligation de paroles, qu'ils apeloient ſtipulation. Ils ne craignoient point qu'un acte manquât de preuve, quand ils avoient prononcé certains mots ſolennels dans la place

Deut. 24 1.

publique au milieu de tout le Peuple, & qu'ils en avoient pris à témoins quelques Citoïens en particulier, qui fussent d'une condition honeste, & d'une reputation entiére. Ces actes étoient bien aussi publics que ceux qui se passent aujourd'hui en des maisons particuliéres, devant un Notaire qui souvent ne connoit point les parties; ou devant un Tabellion de Vilage, avec deux témoins apostez.

On peut dire que la porte chez les Hebreux étoit la même chose que la place ou le marché chez les Romains. Le marché des denrées se tenoit à la porte de la Ville. On le voit par la Prophetie d'Elisée qui predit que les vivres seroient à vil prix le lendemain à la porte de Samarie. Cette porte avoit une place qui devoit être grande, puis que le Roi Achaby assembla 400. faux Prophetes. Ie croi qu'il

4. Reg. 7. 1.

3. Reg. 22. 10.

en étoit de même dans les autres Villes, & que ces portes avoient quelque bâtiment où étoient les siéges des Juges & de anciens. Car il est dit, que Booz monta à la porte & s'y assit; & quand David eut apris la mort d'Absa on, il monta à la chambre de la porte pour y plurer, Cette chambre pouvoit étre le lieu des déliberations secretes. Aprés tous ces exemples on ne doit pas s'étonner que l'Ecriture dise si souvent la porte pour dire le jugement ou le conseil public de chaque Ville, ou la Ville même, ou l'état, & que dans l'Evangile les portes de l'enfer signifioient le roiaume ou la puissance du demon.

2. Reg. 28. 33.

Comme la loi de Dieu regloit les affaires temporelles aussi bien que la religion, il n'y avoit point de distinction de Tribunaux; les mêmes Juges decidoient les cas de conscience, & terminoient les

procez civils ou criminels. Ainſi il faloit fort peu d'Officiers en comparaiſon de ce que nous en voions aujourd'hui en France, où il eſt honteux d'être ſimple particulier, & de n'avoir autre emploi que de faire valoir ſon bien, & gouverner ſa famille. Tout le monde veut être perſonne publique; avoir des honneurs, des prerogatives & des privileges: & les Charges ſont conſiderées ou comme des mêtiers qui font vivre les hommes; ou comme des titres qui les diſtinguent. Mais ſi l'on vouloit n'y regarder que ce qu'elles ont d'eſſentiel, c'eſt à dire les fonctions publiques, réelles & neceſſaires: on verroit qu'elles peuvent être exercées par un petit nombre de perſonnes, leur laiſſant encore du tems pour vaquer à leurs affaires particuliéres. C'eſt ainſi qu'en uſoient tous les Peuples de l'antiquité, & principalement

les Hebreux, chez qui je ne voi pour toutes charges publiques que les anciens, les Princes des Tribus, les Chefs des familles, les Iuges & les Executeurs.

Nasim. Rasim. Ex. 18. 25. Car pour les dixeniers, cinquanteniers, centeniers, & milleniers, que Moïse avoit établis par le conseil de Jethro; ils ne subsistérent, aprés le voiage du désert, que dans les armées.

XXVI. Guerre. Aprés l'administration de la justice il faut parler de la guerre. Il n'y avoit point d'Israëlite qui ne portât les armes, jusques aux Levites & aux Prêtres. Le Prêtre Banaïas fils de Ioïada étoit l'un des plus illustres d'entre les braves de David. On contoit donc pour gens de guerre tous ceux qui étoient en âge de servir: & cét âge étoit fixé depuis vingt ans, & au dessus. C'étoit comme les milices de certains païs, toujours prêtes à s'assembler au premier ordre. La difference est, que

2. Reg. 23. 20.

Num 1 21. 3. &c.

parmi nous l'usage des armes est deffendu à tous ceux qui sont consacrez à Dieu, & que nous avons de plus un peuple infini de gens inutiles pour la guerre ; Praticiens, Financiers, Bourgeois, Marchands, Artisans : au lieu que c'étoit tous des Laboureurs & des Pastres acoûtumez à la fatigue & au travail dés la jeunesse. Il y a même aparence qu'on les exerçoit à manier les armes, au moins depuis le tems de Salomon. Car il ne se servit point d'Israëlites dans les grans ouvrages qu'il fit faire, soit pour la deffense, soit pour l'ornement de son Roiaume. Il y emploia les restes des Cananéens, à qui il faisoit paier tribut. Pour les Israëlites, ils étoient gens de guerre, dit l'Ecriture, Officiers & Capitaines dans ses Troupes. Ainsi à Rome tous les Citoiens d'un certain âge étoient obligez de servir un nombre

2. Paral. 8. 9.

de campagnes, quand ils étoient commandez : d'où vient que l'on ne disoit pas lever des Troupes, mais les choisir; parce qu'il y en avoit toûjours beaucoup de reste. Il n'étoit pas difficile aux Israëlites de faire subsister leurs Armées : le Païs étoit si petit & les Ennemis si proches, que souvent ils revenoient loger chez eux, ou n'avoient qu'une journée ou deux de marche.

Delectũ habere.

Leurs armes étoient à peu prés les mêmes que celles des Grecs & des Romains ; des épées, des arcs & des fléches, des dards & des lances. Leurs épées étoient des glaives larges & courts, qui leur pendoient sur la cuisse. Ils se servoient aussi de frondes, témoin les Habitans de Gabaa en Benjamin, qui auroient atteint un cheveu, & ces mêmes Gabaonites combattoient également des deux mains. Saül tenoit d'ordinaire une lance à la

Ex. 32. 27. Ps. 44. 4 Cãt. 3. 8 Iud. 20. 16.

1. Reg. 18. 11. 22. 16.

main comme Homere en donne à ſes Heros, & comme les Romains en donnoient à Quirinus & à leurs autres Dieux. Au reſte ils ne portoient point d'armes hors l'occaſion, pas même l'épée. Quand David commande à ſes gens de marcher contre Nabal, il leur dit d'abord de prendre leurs épées : quoi qu'ils fuſſent en un état d'allarmes continuelles. La coûtume de porter toûjours l'épée au côté étoit particuliere aux Gaulois & aux Germains. Pour les armes défenſives, ils portoient des écus, des boucliers, des caſques & des cuiraſſes. On voit l'exemple d'une armure complete en celle de Goliath : mais il ſemble que ſes armes étoient rare chez les Iſraëlites, dans ce même tems ; puiſque le Roi Saül voulut préter les ſiennes à David. Elles devinrent communes depuis, & Ozias en avoit

1. Reg. 25. 13.

1. Reg 17. 5. 6. &c.

Ibid. 18

2. Paral. 26. 14.

pour armer toutes ſes troupes qui étoient de plus de trois cens mille hommes. Ce même
Ibid. 15 Roi mit ſur les tours de Jéruſalem des machines pour jetter des traits de groſſes pierres, & il fortifia pluſieurs Villes, comme la plûpart des autres Rois. Ainſi la guerre ſe faiſoit déslors à peu prés comme elle s'eſt faite juſques aux derniers tems, & juſques à l'invention des armes à feu.

Les Iſraëlites n'avoient que de l'infanterie ; comme la plûpart des Peuples des Païs chauds, où l'on marche toûjours à pied ſec. Les chevaux y ſont inutiles, particuliérement dans les Païs de montagnes : au contraire ils ſont neceſſaires dans les Païs froids, pour ſe tirer des mauvais chemins, & pour faire de grandes marche dans les pleines ſteriles ou peu habitées, comme en Pologne & en Tartarie. Il paroit bien que les Iſraëlites n'a-

voient point de chevaux du tems de David, puis qu'Absalom ayant perdu la bataille où il perit, monta sur un mulet pour s'enfuir. 2. Rg. 18. 5. Aussi le Païs n'en produisoit point: mais Salomon, qui pouvoit fournir à de grandes dépenses, en fit venir d'Egipte, & en entretint jusques à quarante mille avec douze mille chariots. Ces chariots de guerre étoient apparemment semblables à ceux des Grecs, c'est à-dire petits, à deux roües portant un homme ou deux debout & apuyez sur le devant: Les Rois suivans ne purent entretenir cette grande dépense de Salomon; mais de tems en tems ils envoyoient querir du secours en Egipte, & dans ces occasions il est toûjours parlé de chevaux. 2. Paral. 9. 25.

L'Ecriture ne m'aprend rien de particulier touchant les évolutions, la forme des bataillons, ni l'ordre général

des batailles ; mais pour l'art de camper & de marcher en bon ordre, le voïage du desert sous Moïse en est un illustre exemple. On savoit le nombre de cette prodigieuse Armée par des rôlles exacts. Chacun étoit rangé dans sa Tribu, chaque Tribu dans son quartier, sous l'une des quatre principales, suivant l'ordre de la naissance des Patriarches, & la qualité de leurs méres. On marchoit au son des trompettes toûjours suivant le même ordre : & on se logeoit toûjours en même situation, autour du Tabernacle d'alianee, qui étoit le centre du camp. On avoit pourvû à la netteté des logemens, si necessaire dans un Païs si chaud, & si difficile dans une si grande multitude. Enfin on voit que l'ordre des campemens des Grecs & des Romains, que nous admirons avec tant de raison, étoit pris comme tout le reste, sur

Num. 1 a. &c.

Num. 5. 12. &c. Deut. 23 10. 11. &c.

sur ces anciens modéles des Orientaux Les Hebreux faisoient grand cas des dépoüilles & du butin, comme tous les anciens : c'etoient des marques d'honneur.

Depuis Iosüé jusques aux Rois, le commandement des armées apartint à ceux que le peuple choisissoit, ou que Dieu suscitoit extraordinairement, comme Othoniel, Barac, Gedeon ; mais ils n'étoient obéïs que de la partie du peuple qui les avoit choisis, ou à qui Dieu les avoit donnez pour liberateurs. Le reste du peuple abusant de sa liberté s'exposoit souvent aux insultes de ses énemis. C'est ce qui leur fit demander un Roi, non seulement pour leur rendre la justice, mais encore pour avoir la conduite generale de leurs armées, & faire la guer- 1. Reg. re pour eux. Aussi depuis ce 20. tems ils furent bien plus en sureté ; le Roi assembloit

le Peuple quand il le jugeoit à propos, & tenoit toujours sur
1. Reg. 13. 2. pied un certain nombre de Troupes. Il est marqué au com-
1. Paral. 27. mencement de Saül qu'il entretenoit 3000. hommes. David avoit douze Corps de 24000. hommes chacun, qui servoient
2. Paral. 17. 14. par mois tour à tour. Iosaphat n'avoit pas le tiers du Royaume de David, & toutefois il avoit jusqu'à 1160 mille hommes de fort bonnes Troupes sous sa main, sans conter les Garnisons de ses Places.

XXVII. Rois. Le Roy avoit droit de vie & de mort, & pouvoit faire mourir les criminels sans formalité de Iustice. David usa de ce
2. Reg. 1. 15. droit contre celui qui avoit tüé Saül, & contre ceux qui
Ibid 4. 12. avoient assassiné Isboseth. Les Empereurs Romains eurent aussi ce pouvoir. La puissance des Rois des Israëlites étoit d'ailleurs fort bornée, ils étoient obligez d'observer la Loi comme les Particuliers,

ils ne pouvoient y déroger ni y ajoûter : & il n'y a point d'exemple qu'aucun d'eux ait fait une loi nouvelle. Leur vie domestique étoit assez simple. On le voit par la description que fait Samuël des mœurs des Rois pour en dégoûter le Peuple ; il ne leur donne que des femmes pour les servir ; & quand le Roi Isboseth fut tué, il n'avoit pour garder sa porte qu'une servante qui s'étoit endormie en nettoyant du bled. Ces Rois vivoient de ménage comme les Particuliers ; la différence est qu'ils avoient plus de terres & plus de troupeaux. Dans le denombrement des richesses de David on conte véritablement des tresors d'or & d'argent : mais on y conte aussi des terres en labeur, & des vignes, des magazins de vin & d'huile, des plans d'Oliviers & de Figuiers, des troupeaux de bœufs, de chameaux, d'ânes & de mou-

1. Reg. 8. 13.

2 Reg. 4. 5.

1 Paral. 27.

tons. C'eſt ainſi qu'Homére décrit la richeſſe d'Uliſſe ; il lui donne en terre ferme douze grans troupeaux de chaque eſpéce de bétail, ſans ce qu'il avoit dans ſon iſle. Ils tiroient de ces grandes ménageries tout ce qui étoit néceſſaire pour la fourniture de leur maiſon. Il y avoit du tems de Salomon douze Intendans diſtribuez dans toute la terre d'Iſraël, qui envoioient tour à tour, chacun pendant leur mois, la ſubſiſtance de ſa maiſon : montant par jour à trente-trois muids de farine, trente bœufs & cent moutons, qui eſt de quoi nourrir au moins cinq mille perſonnes.

Odiſſ. 14.

3. Reg. 4. 7.

Ibid. 22

Comme ces fournitures ſe faiſoient en eſpéces, qui ſe tiroient du païs même; il ne faloit rien acheter, & il n'étoit beſoin ni de pourvoieurs, ni de treſoriers, ni de contrôleurs, ni de ce grand nombre

d'Officiers qui consument les grans Seigneurs : de sorte que l'or & l'argent demeuroient en reserve, ou servoient à leur usage le plus naturel, pour la vaisselle & les ornemens. De-là vint la grande richesse de David & de Salomon. David prepara tout ce qui étoit nécessaire pour le bâtiment du Temple, dont la dépense monta à trois mille millions d'or. De plus, il y fit mettre de grans tresors, & il en fit enfermer de grans dans son sepulchre. Salomon fit bâtir plusieurs Palais, fortifia plusieurs Villes, & fit quantité d'Ouvrages publics. Toute sa vaisselle & les meubles de sa maison du Liban, étoient de pur or, sans conter deux cens lances d'or, dont chacune valoit prés de treize mille livres, & trois cens pavois de plus de six mille livres chacun

1. Paral. 29.

3. Reg. 10. 14. &c.

Auſſi ſes revenus eſtoient grans. Le commerce ſeul lui apportoit tous les ans ſix cens ſoixante-ſix talens d'or, qui font plus de quarante-trois millions. Il faiſoit payer tribut à tous les étranges qui lui obéiſſoient ; aux Hevéens, aux Amorréens, & aux autres anciens Habitans de la terre d'Iſraël ; aux Idumiéens, à une grande partie de l'Arabie, & à toute la Syrie ; car ſon Empire s'étendoit depuis l'entrée de l'Egipte juſqu'à l'Eufrate ; & de tous ces païs ſi riches on lui envoioit tous les ans des vaſes d'or & d'argent, des étofes, des armes, des parfums, des chevaux & des mulets. Ces mêmes reflexions peuvent faire comprendre d'où venoit la richeſſe de Creſus, dans un état à peu prés de même étenduë que celui de Salomon. L'or & l'argent ne s'étoient pas encore tant répandus dans le mon-

de. Il y en avoit peu en Grece, point en Italie ni dans le reſte de l'Europe, hors l'Eſpagne où il y avoit des mines.

Il eſt bon de nous arréter un peu à conſiderer cette proſpérité de Salomon, auſſi bien le ſpectacle eſt agréable. Qu'on liſe toutes les hiſtoires, on ne trouvera point d'exemple d'un aſſemblage ſi parfait de tous les biens que l'on peut goûter ſur la terre. Un jeune Prince dans la fleur de ſon âge, bien fait de ſa perſonne, d'un tres-grand eſprit, tres-ſavant & tres-habile : maître d'un grand état dans une profonde paix : avec une telle reputation, qu'elle fit faire un grand voyage à une Reine pour le venir voir : habitant le plus beau païs du monde, logé magnifiquement, bien ſervi, comblé de richeſſes, nageant dans les plaiſirs ; ne ſe refuſant rien, comme il avoüe lui-même & appliquant tout ce grand eſ- Eccl. 2. 4. &c.

prit à contenter ſes deſirs. Voilà ce que nous apélerions un homme heureux, ſuivant nos idées naturelles. Cependant il eſt certain qu'il ne l'étoit pas, puis qu'il n'étoit pas content.
Ibid. C'eſt lui-même qui le dit : I'ai trouvé que le plaiſir & la joie n'étoient qu'illuſion, & j'ai vû que tous mes travaux n'étoient que vanité & affliction de cœur.

Par cette proſpérité de Salomon & de ſon peuple, Dieu a donné en même-tems au genre humain deux inſtructions importantes. Premierement, il a montré ſa fidélité à accomplir ſes promeſſes, donnant ſi liberalement aux Iſraëlites tous les biens qu'il avoit promis à leurs péres dans la poſſeſſion de cette terre, afin que perſonne ne doûtât à l'avenir qu'il ſait bien recompenſer ceux qui s'atachent à lui, & qui obſervent ſes Commande-

mens. Les hommes entiérement apliquez aux choſes ſenſibles, avoient beſoin de ce gage pour croire un jour les biens inviſibles & les recompenſes de l'autre vie. Mais d'ailleurs en accordant aux Iſraëlites la poſſeſſion de ces biens ſenſibles, & les comblant avec profuſion de ce qui peut faire la felicité de cette vie: Dieu a donné à tout le genre humain le moïen de s'en deſabuſer, & de concevoir des eſperances plus hautes. Car qui peut prétendre à être heureux ſous le Soleil ſi Solomon ne l'a pas été ? Qui peut douter que tout ce qui s'y paſſe ne ſoit vanité, aprés l'aveu qu'il en fait ? Cét exemple ne nous fait il pas aſſez voir que les biens temporels ne ſont pas ſeulement vains, mais dangéreux ; non ſeulement incapables de remplir le cœur humain, mais propres à le corrompre. Quelle

raiſon avons-nous de nous flater que nous en uſerons mieux, que ce peuple ſi cheri de Dieu, & ſi bien inſtruit; qui ſembloit avoir plus de droit à ces ſortes de biens, puis qu'ils lui étoient propoſez pour recompenſe : Quelle temerité ſeroit-ce de nous croire plus forts que le ſage Salomon ? Il s'abandonna tellement à l'amour des femmes, qu'il en eut juſques à mille, contre la défenſe de la loi de Dieu : & la complaiſance qu'il eut pour elles le porta juſques à l'idolâtrie. Ses ſujets ſuivirent ſon mauvais exemple, & depuis ſon régne les mœurs des Iſraëlites allérent toujours ſe corrompant de plus en plus.

Deut. 17. 17.

La diviſion des deux Royaumes d'Iſraël & de Iuda augmenta encore le mal. La corruption fut bien plus grande en Iſraël, où régna toujours l'idolâtrie, ſource de

toutes sortes de crimes : les revoltes & les trahisons y furent frequentes. En Iuda la Couronne ne sortit point de la famille de David ; il y eut plusieurs Rois pieux, les Prêtres & les Levites, qui s'y retirerent tous, y conserverent la pratique de la loi bien plus pure avec la tradition de la véritable Religion. Dans ces derniers tems où la loi étoit mépriſée, le commerce devint frequent avec les étrangers, principalement pour avoir du secours dans les guerres ; & c'est le fondement de tant de reproches que leur font les Prophetes, du peu de confiance qu'ils avoient en Dieu. Les étrangers qu'ils recherchoient le plus étoient les Assyriens & les Egiptiens, les deux plus puissantes Nations qui fussent lors : pour leur plaire ils imitoient leurs mœurs & leur idolâtrie ; & la ruine des

Israëlites suivit la fortune de ces Nations, quand l'Egipte tomba, & l'Assyrie prit le dessus.

XXVIII troisiéme partie. Iuifs. Captivité.

Voilà ce qui m'a paru de plus remarquable dans les mœurs des Israëlites, tant qu'ils vécurent en pleine liberté dans leur païs, sans être mélez avec les étrangers, ni sujet des infidéles. Voions maintenant leur dernier état, depuis la captivité de Babilone jusqu'à leur derniere dispersion. Quoi que ce fut encore le même peuple, & les mêmes mœurs au fonds, il ne laisse pas d'y avoir des differences considerables.

Premierement, on ne les nomme plus que Iuifs dans ces derniers tems, parce qu'en effet il n'y avoit plus que le Roiaume de Iuda qui subsistoit. Quand Iérusalem fut ruïnée, il y avoit déja plus d'un siécle que Samarie l'avoit été, & que Salmanasar avoit enle-

vé les dix Tribus : à qui on donnoit le nom d'Iſraël. Et quoi que le Roiaume de Iuda comprit auſſi les Tribus entieres de Benjamin & de Levi, avec pluſieurs particuliers de toutes les autres, que le zéle de la Religion y avoit atirez, depuis le ſchiſme de Iéroboam, tout ſe confondoit ſous le nom de Iudée & de Iuifs.

Depuis la mort de Ioſias, comme ce Roiaume tendoit manifeſtement à ſa ruïne, grand nombre de Iuifs ſe diſperſerent de tous côtez, & ſe retirérent chez les Ammonites, les Moabites, les Iduméens & les autres peuples voiſins. Ierem. 40.11. De ceux qui étoient demeurez à Iéruſalem lors de ſa priſe, les Caldéens emmenerent captifs les plus conſidérables, & ne laiſſerent que les plus pauvres, pour cultiver les terres : encore ce reſte paſſa-t'il en Egipte peu de tems aprés.

2. Paral. 36. 10. Quant à ceux qui furent emmenez à Babilone, ils furent eſclaves du Roy & de ſes enfans, comme dit l'Ecriture. Car telle étoit iors la loi de la guerre. Tous ceux qui étoient pris les armes à la main, tous les Habitans d'une Ville forcée ou renduë à diſcretion, du plat-païs qui en dépendoit, étoient eſclaves du vainqueur, & appartenoient au public, ou au particulier qui les avoit pris, ſuivant les loix établies en chaque païs pour l'aquiſition & le partage du butin. Ainſi à la priſe de Troye, tout ce qui reſta en vie fut fait eſclave, juſqu'à la Reine Hecube & aux Princeſſes ſes filles. L'Hiſtoire Grecque & l'Hiſtoire Romaine ſont pleines d'exemples ſemblables. Les Romains mettoient aux fers les Rois qui leur avoient reſiſté opiniâtrément, & les faiſoient mourir aprés les avoir fait paroître au triomphe. Ils ven-

doient le peuple à l'encan, & distribuoient les terres à leurs Citoyens, qu'ils envoyoient y établir des colonies. C'étoit sans doute le moyen d'assurer leurs conquêtes. Les Iuifs ni les Israëlites ne furent pas traitez si durement par les Assyriens. Quelques-uns avoient une grande liberté, comme Tobie sous le Roy Salmanasar : & il y en avoit de riches comme Tobie même, son parent Raguël & son ami Gabel ; & à Babylone Ioachim mari de Suzanne. Il paroît encore par cette histoire de Suzanne, que les Iuifs, tous captifs qu'ils étoient, avoient l'exercice de leur loi, jusqu'à établir des Iuges qui condamnoient à la mort. Tob. I, 14. Dan. 14.

Toutefois il étoit impossible que ce mélange avec les étrangers n'aportât un grand changement dans leurs mœurs, dont un des principaux fondemens étoit de se séparer

des Etrangers. Plusieurs se laissoient aller à adorer les idoles, à manger des viandes défenduës, à épouser des femmes Etrangeres : & tous se conformoient à leurs maîtres dans les choses indifferentes, comme est la Langue. Ainsi pendant les soixante & dix ans que la captivité dura, ils oublierent l'Hebreu; en sorte que depuis il n'y eut plus que les savans qui l'entendissent, comme parmi nous le Latin : & leur Langue vulgaire fut la Syriaque ou Caldaïque, telle qu'elle est dans Daniel, & dans les paraphrases de l'Ecriture, que l'on fit ensuite afin que le Peuple pût l'entendre. Ils Changerent aussi leurs lettres : au lieu des anciennes qu'ont gardé les Samaritains, ils prirent celles des Caldéens que nous apellons Hebraïques.

Quand Cyrus leur eut don-

né la liberté avec la permiſſion de retourner en Iudée & de rebâtir le Temple : ils ne revinrent pas tous, ni tout à la fois. Il y en eut toujours grand nombre qui demeurerent à Babylone, & dans tous les lieux où ils ſe trouvoient établis. Ceux qui retournerent n'étoient pas tous Iuifs, ils s'y en joignit quelque peu des dix Tribus : & toutefois ils faiſoient un petit nombre tous enſemble. Les premiers, que Zorobabel conduiſit, ne montoient pas à cinquante mille, les eſclaves compris : & l'on peut voir leur pauvreté par le petit nombre de leurs eſclaves & de leurs beſtiaux. Quelle comparaiſon de cinquante mille ames avec ce qu'il en falloit du tems de Ioſaphat pour faire douze cens mille combatans ? Il en revint encore avec Eſdras environ quinze cens, & on peut juger qu'il y eut

XXIX. Retour des Iuifs & leur état ſous les Perſes.

1. Eſd. 8.

diverſes autres Troupes

Sous les premiers Rois de Perſe, ils demeurerent dans une grande foibleſſe, enviez par les Eſtrangers leurs voiſins, ſur tout par les Samaritains : expoſez à leurs inſultes & à leurs calomnies, & prêts
Eſth. 3. 12. à être égorgez par leurs ennemis, au moindre ordre du grand Roi, comme on voit par ce cruel Edit qu'Aman obtint contre eux, & dont Eſther les ſauva. Ils ne purent achever le bâtiment du Temple que vingt ans aprés leur premier retour : & il leur falut encore ſoixante ans pour achever de relever les murailles de Iéruſalem, qui fut ainſi quatre-vingt ans à rétablir. Ils firent ce qu'ils purent pour reconnoître leurs anciens héritages, & conſerver les partages des familles. C'eſt pour cela qu'Eſdras recüeillit toutes les généalogies qui ſont au commencement des Para-

lipomenes, où il s'étend principalement sur les trois Tribus de Juda, de Levi, & de Benjamin, & marque avec soin leurs habitations. Pour peupler Jerusalem on y reçut tous ceux qui voulurent bien y habiter ; ce qui troubla sans doute l'ordre des partages. Outre qu'il étoit juste que les presens occupassent les terres de ceux qui n'avoient pas voulu retourner, ou qui ne se trouvoient plus. Ainsi, dans les derniers tems, Saint Joseph demeuroit à Nazareth en Galilée, quoy que sa famille fut originaire de Bethléem, Anne la Prophetesse, quoy que de la Tribu d'Aser, demeuroit à Iérusalem, mais ils savoient encore de quelle Tribu ils étoient ; & ils avoient conservé leurs généalogies, comme l'on voit par celle de Saint Ioseph qui n'estoit qu'un pauvre Artisan. Les 2. Esd. 11. 3.

Prêtres sur tout en étoient fort soigneux,, pour ne s'allier qu'à des femmes de leur Tribu, & Ioseph nous a marqué les précautions qu'ils y aportoient encore de son tems. Pour revenir au tems du rétablissement, il falloit que le païs fut fort pauvre, puis qu'Herodote qui vivoit en même-tems comprend la Syrie, la Phenicie, la Palestine & l'Isle de Chipre sous un seul gouvernement qui ne païoit à Darius que trois cens cinquante talens de tribut, comme l'une des moindres Provinces, au lieu que celle de Babilone en paioit mille toute seule.

1. Cor. App. 2.

Peu à peu les Iuifs se rétablirent, & sous le reste du régne des Perses, ils vécurent assez tranquilement en maniere de République, gouvernée par le grand Sacrificateur & le Conseil des 71. Anciens. Iamais ils ne furent si fidéles à

Dieu ; & depuis le retour de la captivité, on n'a plus entendu parler d'idolâtrie parmi eux : tant ils avoient été frapez de ce rude châtiment, & de l'acompliſſement de tant de prophéties. Il eſt vrai que les apoſtats avoient toute liberté de demeurer entre les infidéles, ainſi il ne paroiſſoit de Juifs que ceux qui l'étoient en éfet.

Les Grecs commencérent lors à connoître les Juifs en Egipte & en Syrie, où ils voiageoient ſouvent, & ils profitérent beaucoup de ce commerce, ſi l'on en croit les plus anciens auteurs Chrêtiens, comme S. Juſtin, & S. Clement Alexandrin. Car ils aſſurent que les Poëtes, les Legiſlateurs, & les Philoſophes Grecs avoient apris des Juifs ce qu'ils avoient enſeigné de meilleur. En éfet, Solon voiagea en Egipte ; & les loix qu'il donna aux Atheniens

avoient beaucoup de raport avec celle de Moïſe. Pythagore avoit été ſi long-tems en Egypte ; & alla à Babylone du tems de Cambyſe ; il avoit donc vû des Iuifs & avoit pû les entretenir. Platon étudia pluſieurs années en Egypte : & il fait dire à Socrate tant de belles choſes fondées ſur les principes qu'enſeigne Moïſe, que l'on peut le ſoupçonner d'en avoir eu connoiſſance. Les Iuifs pratiquoient éfectivement ce qu'il propoſe de meilleur dans ſa Republique & dans ſes loix : de vivre chacun de ſon travail, ſans luxe, ſans ambition, ſans pouvoir ſe ruïner ni ſe trop enrichir, contant la juſtice pour le plus grand de tous les biens, fuïant route nouveauté & tout changement. On reconnoît en la perſonne de Moïſe, en David & en Salomon, des exemples de ce ſage, qu'il ſouhaitoit, pour gouverner un

Etat, & le rendre heureux, & qu'il n'osoit esperer dans toute la suite des siécles. Il raconte en plusieurs endroits, sans les appuier d'aucune preuve, certaines traditions dont il respecte l'antiquité, & qui sont manifestement des parcelles de la veritable doctrine touchant le jugement des hommes aprés leur mort, & l'état de l'autre vie. Si Platon & les autres Grecs n'avoient pas apris ces grandes véritez immédiatement des Iuifs, ils les avoient aprises au moins des autres Orientaux, qui étant plus prés de la source du genre humain, & aiant des écrits beaucoup plus anciens que les Grecs, avoient bien plus conservé de traditions des premiers hommes, & quoi qu'envelopées de beaucoup de fables.

XXX. Etat des Iuifs sous les Macedoniens

La conquête d'Alexandre rendit les Iuifs bien plus connus aux Grecs dont ils devin-

rent ſujets. Ioſeph en rapporte des preuves, par les témoignages de Clearque, diſciple d'Ariſtote & d'Hecatée Abderite; ils continuerent de vivre ſuivant leur loix, ſous la protection des Princes Macedoniens, ainſi qu'ils avoient fait ſous les Perſes. Mais comme ils étoient entre les Rois de Syrie, & les Rois d'Egipte, ils obéïſſoient tantôt aux uns & tantôt aux autres: ſelon que ces Rois étoient les plus forts: & ils en étoient bien ou mal traités, ſelon l'humeur ou l'intereſt des Rois, & le credit de leurs ennemis. Alexandre le grand perſuadé de leur affection & de leur fidélité, leur donna la Samarie, & l'exempta de tribut: & en bâtiſſant Alexandrie, il y établit des Iuifs, avec les mêmes priviléges que les autres Citoyens; juſque-là qu'ils portoient auſſi le nom de Macedoniens. Il eſt vrai, que le premier

Ioſ. 1. cont. App. 8.

Ioſ. 2. App. 8.

Ioſ. 12. Ant. 1.

premier des Ptolomées ayant pris Jeruſalem par ſurpriſe, emmena grand nombre de Juifs captifs en Egypte, & les répandit juſques dans la Cyrenaïque. Mais enſuite, connoiſſant combien ils étoient Religieux & fideles à leurs ſermens, il en mit dans ſes garniſons, & les traita ſi bien, qu'il en attira pluſieurs autres. Son fils Philadelphe racheta tous les Juifs qui eſtoient eſclaves dans ſes Etats, & envoya de tres-grands preſens à Jeruſalem, en faveur de la traduction qu'il fit faire de leur loy. *Ibid.* 12. *Antiq.* 2.

Ils furent auſſi favoriſez par pluſieurs Rois de Syrie. Seleucus Nicanor leur donna droit de cité, aux Villes qu'il bâtit dans l'Aſie mineure, & dans la baſſe Syrie, même à Anthioche ſa capitale, avec des privileges qui duroient encore ſous les Romains. Antiochus le grand ayant receu de grands *Ibid.* 3.

ſervices des Juifs, accorda à la Ville de Jeruſalem, des immunités & des graces conſiderables : & pour s'aſſurer la Lydie & la Phrygie, qui n'eſtoient pas aſſez fermes dans ſon obeïſſance, il y eſtablit des colonies de Juifs ; leur donnant des places à bâtir, & des terres à cultiver. Le premier privilege que les Juifs demandoient toûjours en ces occaſions, eſtoit la liberté d'exercer leur Religion, & d'obſerver leur loy. Mais au reſte ils ne pouvoient s'exempter de prendre beaucoup des mœurs des Grecs, comme ils en avoient pris des Caldéens & des autres : ſur tout, ils étoient obligez de parler la Langue Grecque, qui ſe rendit lors commune par tout l'Orient, & y eſt toûjours demeurée tant que l'Empire Romain y a ſubſiſté. De là vient que pluſieurs prirent des noms Grecs, comme Ariſtobule, Philon, André, Philippe ;

ou déguiſerent à la Grecque les noms Hebreux, comme Jaſon pour JESUS, Simon pour Simeon, Hieroſolyma pour Jeruſalem.

Je croy que ce fut en ce tems que les Juifs paſſerent la mer, & s'eſtablirent en Europe. Car ceux qui ſçavoient le Grec, & qui eſtoient déja accoûtumez à vivre avec les Grecs, en Aſie, en Syrie, & en Egypte, pouvoient habiter aiſément dans tous les païs de l'Empire Grec, même dans la Macedoine & dans l'Achaïe, ſelon qu'ils y trouvoient plus de commodité & de liberté. Auſſi voyons-nous que Saint Paul en trouva grand nombre dans toutes les Villes de Grece, quand il y alla prêcher l'Evangile environ deux cent cinquante-ans aprés le temps d'Antiochus le grand. C'eſtoit ces Juifs demi-Grecs que les Juifs Orientaux appelloient Helleniſtes: & ils

appliquoient aux Gentils le nom d'Hellenes, qui signifie proprement les Grecs, d'où vient que dans Saint Paul, Grec & Gentil est la même chose.

Les Juifs ne pouvoient être ainsi mêlez avec les Grecs, sans que les Grecs, curieux comme ils estoient alors, ne prissent une grande connoissance de leur Religion & de leurs loix; principalement depuis la traduction des livres sacrez. Les Sages & les vrais Philosophes les admiroient, on en peut juger par ce qu'en a écrit Strabon, encore longtemps aprés: mais la plusparr des Grecs de ce temps, du Regne des Macedoniens, n'étoient pas capables de goûter les mœurs ny les maximes des Juifs. Elles estoient trop serieuses pour eux, qui estoient amollis par le luxe des Asiatiques, & ne s'occupoient plus que de bagatelles. Ils a-

*Strab. liv. 16.*

*Et primum positis nugalibus Græcia bellis cæpit.*

voient à la verité grand nombre de Philoſophes, mais la pluſpart ſe contentoient de diſcourir de la vertu, & de s'échauffer dans les diſputes. Tout le reſte des Grecs eſtoit poſſedé de la curioſité & de l'amour des beaux Arts. L'un s'appliquoit à la Rethorique, l'autre à la Poëſie, ou à la Muſique. Les Peintres, les Sculpteurs, les Architectes eſtoient fort conſiderez. D'autres ſe donnoient tous entiers à la Gymnaſtique, pour ſe former le corps & devenir bons athletes. D'autres s'appliquoient à la Geometrie, à l'Aſtronomie, à la Phyſique: ce n'eſtoit que ſçavans, que beaux eſprits, que curieux & faineans de toutes ſortes. *Horat. 2. Ep. 2.*

Les mœurs des Romains étoient alors bien plus ſolides. Ils ne s'appliquoient qu'à l'agriculture, à la Juriſprudence, & à la guerre: & laiſſoient volontiers aux Grecs la gloire de *Romæ dulcedis fuit & ſolemne recluſæ Mane domo &c. Hor. ibid.*

reussir dans les beaux Arts, & dans les sciences curieuses, pour s'attacher à faire des conquêtes, & à gouverner des Peuples : faisant, comme dit Virgile, leur capital de la politique. Le serieux des Juifs alloit encore bien au delà, puis qu'ils faisoient leur étude principale de la morale & du service de Dieu. Nous en avons un bel exemple dans le livre de l'Ecclesiastique écrit en ce même temps. Cependant c'estoit pour cela même que les Grecs les traittoient d'ignorans, voyant qu'ils ne vouloient sçavoir que leur loy. Ils les nommoient Barbares ; nom qu'ils donnoient à tous ceux qui n'estoient pas Grecs : & les mépriſoient plus que les autres Etrangers, à cause de leur religion qui leur paroissoit triste & absurde. Ils voyent les Juifs s'abstenir de la débauche, non par œconomie & par politique ;

*Excudent alij spirantia mollius æra, &c. 6. Aen. v. 847.*

*Ioſ. cont. App. lib. 1. c. 4. & lib. 2. c. 6 Orig. cont. celſ. liv. 5.*

*Iudæorum mos triſtis abſurduſq. Tacit. 5. hiſt. init.*

mais par principe de conſcience ; cela leur paroiſſoit trop ſevere : & ils eſtoient ſur tout choquez du repos du ſabath, des jeunes, & de la diſtinction des viandes.

Ajoûtez à cela, que l'horreur de l'Idolatrie faiſoit rejetter aux Juifs la ſculptute & la peinture ; & les empéchoit d'écouter les fables des Poëtes, ny de lire leurs écrits. Quelle indignation étoit celle d'un Grammairien ou d'un Rapſode, qui voyoit un Juif mépriſer Homere, & le traiter de faux Prophete & d'impoſteur ; relever les abſurditez des Genealogies des Dieux, de leurs Metamorphoſes, de leurs amours & de leurs crimes ? Comment pouvoit-on ſouffrir qu'ils déteſtaſſent les infamies du theatre, & les abominations des ceremonies de Bacchus & de Cerés ? Enfin qu'ils ſoûtinſſent qu'il n'y avoit que leur Dieu qui fût le

Dieu veritable, & qu'ils étoient les seuls entre les Peuples de la terre, qui connussent la verité sur la Religion & la conduite des mœurs? On les écoutoit d'autant moins qu'ils ne sçavoient faire ny de belles harangues, ny des argumens en forme; & que pour preuve de ces grandes veritez ils n'alleguoient que des faits, c'est à dire, les grands miracles que Dieu avoit fait à la veuë de leurs peres. Or le commun des Grecs ne distinguoit pas ces miracles des prodiges qu'ils racontoient aussi dans leurs fables; & les Philosophes les croyoient impossibles, parce qu'ils ne raisonnoient que sur les regles de la nature, qu'ils tenoient necessaires d'une necessité absoluë.

*V. les 2. livres entiers de Ioseph contre Appion.*

Les Grecs ainsi disposez écouterent bien volontiers les calomnies des Pheniciens, des Egyptiens & des autres Ennemis des Iuifs. Et de là vinrent

ſans doute ces fables impertinentes que Tacite débite ſi ſerieuſement, quand il veut expliquer l'origine des Iuifs, & faire le ſçavant Hiſtorien : & que l'on voit auſſi dans Iuſtin qui avoit puiſé dans les mêmes ſources. 5. *Hiſt. init.*

Mais outre ces menſonges que l'on pouvoit aiſément mépriſer, les Grecs en vinrent aux violences & aux perſecutions. Ainſi Ptolomée Philopator aprés avoir perdu la bataille de Raphia, déchargea ſa colere ſur eux : & ſon fils Epiphane, irrité de ce qu'on l'avoit empêché d'entrer dans le Sanctuaire, voulut les faire expoſer aux elephans, comme raconte le troiſiéme livre des Macabées. Sous Seleucus Philopator Roy de Syrie, Heliodore vint pour piller les treſors ſacrez, & n'en fut empêché que par un miracle. Enfin ſous Antiochus, Epiphane ſon ſucceſſeur commença la plus grande 2. *Mac.* 3. 7. *&c.* 1. *Mac* 1. 43. *&c.*

perſecution qu'ils ayent jamais ſoufferte, & qui ne cede point à celles que ſouffrirent depuis les Chreſtiens : auſſi l'Egliſe conte entre ſes Martyrs ceux qui moururent lors pour la loy de Dieu. Ce ſont les premiers que nous connoiſſons qui ſoient morts pour cette bonne cauſe. Les trois compagnons de Daniel, lors qu'ils furent jettez dans la fournaiſe, & luy-même quand il fut expoſé aux lions, eurent tout le merite du martyre ; mais Dieu fit des miracles pour les conſerver : Eleazar, les ſept freres, & les autres dont l'Hiſtoire des Macabées fait mention, donnerent effectivement leur vie pour Dieu, & pour la loy de leurs peres ; & c'eſt le premier exemple que je ſçache dans toute l'Hiſtoire du monde de ce genre de vertu : Nous ne voyons point avant ce temps d'Infideles, même de Philoſophes qui ayent mieux

*Martyrol Rom. 1. Aug.*

*Dan. 3. 16. 6. 16. 14. 30.*

*2. Marc. 6. 18. 2.*

aimé souffrir la mort & les supplices les plus cruels, que de violer leur Religion & les loix de leur Païs.

Il est vray qu'il y avoit des Juifs qui cedoient à la persecution : mais ceux là renonçoient entierement à leur Religion & à leurs loix, jusqu'à employer l'artifice pour déguiser leur circoncision ; ainsi ils n'estoient plus comptez pour Juifs. Et ceux qui demeuroient fideles, estoient tellement zelez pour leur loy & leur liberté ; qu'enfin ils prirent les armes pour la deffendre contre les Rois de Syrie, qui violoient ouvertement tous les privileges que leur avoient accordé les Rois de Perse ; & qui leur avoient esté confirmez par Alexandre & par les autres Rois Macedoniens. 1. Macc. 1. 16.

*XXXI. Regne des Assamonéens.*

Nous voicy donc au temps des Macabées, où la Nation Juïve se releva fort, & prit un nouvel éclat. Ce ne furent 1. Mac. 14. 4.

plus ces pauvres gens qui ne ſongeoient qu'à vivre en paix ſous la conduite de leurs Vieillards & de leur grand Preſtre, bien-heureux d'avoir la liberté de cultiver leurs terres, & de ſervir à leur mode le Dieu du Ciel. Ce fut un Etat entierement indépendant, qui ſe ſoûtenoit par de bonnes troupes, des places fortes & des alliances, non ſeulement avec les Princes voiſins, mais avec les Etats éloignez, avec Rome même. Les Rois d'Egypte & de Syrie qui les avoient ſi mal-traitez, furent obligez dans la ſuite à rechercher leur alliance. Les Juifs firent même des conqueſtes. Iean Hyrcan prit Sichem & Garizim, & ruïna le Temple des Samaritains : tant il eſtoit abſolu dans toute la terre d'Iſraël. Il s'étendit au dehors, en Syrie, où il conquit pluſieurs Villes. Aprés la mort d'Antiochus Sidetes ; & en Idumée,

*Ioſ. 13. antiq. c. 17.*

qu'il subjugua toute entiere : jusqu'à obliger les Iduméens de se circoncire, & observer la loy Mosaique, comme étant incorporez à la Nation des Juifs. Son fils Aristobule ajoûta les marques de la Royauté à la puissance effective, prenant le diadême & le titre de Roy : & Alexandre Jannée fit encore plusieurs conquestes. Ios. 13. Ant. c. 20. 21. 22.

Mais cette gloire des Juifs fut de bien courte durée : au lieu que l'affoiblissement des Royaumes d'Egypte & de Syrie, avoit fort servy à leur élevation ; la ruïne entiere de ces deux Royaumes attira la leur, par l'accroissement immense de la puissance Romaine. Il est vray que leurs divisions domestiques y contribuerent beaucoup par la mes-intelligence continuelle des deux fils d'Alexandre Jannée, Hyrcan & Aristobule. Enfin ils ne furent que 80. ans en liberté, depuis que

1. Mac. 14. 41. Simon eut esté declaré Chef de la Nation, aprés avoir secoüé le joug des Grecs, jusqu'à ce que Pompée appellé par Hyrcan prit Jerusalem, entra dans le Temple, & rendit les Juifs tributaires. Ils furent ensuite plus de vingt ans dans un miserable estat, divisez par les partis des deux freres, & pillez par les Romains, qui en tirerent plus de 700. millions à diverses fois. Aprés la défaite de Brutus & de Cassius, les Parthes prenant avantage de la foiblesse de Marc-Antoine qui gouvernoit l'Orient, se rendirent maîtres de la Syrie & de la Palestine, & emmenerent Hircan. Dans tout ce temps des guerres civiles des Romains & des avantages que les Parthes eurent sur eux, la Palestine fut exposée à de grands ravages par les passages de tant d'Armées de differentes Nations, & par les incursions des Peuples voisins,

Ios. antiq. l. 14. c. 12.

particulierement des Arabes.

Il eſt vray qu'elle ſe rétablit un peu ſous Herode. Il y amena la paix & l'abondance, il fut puiſſant, il fut riche & magnifique. Mais on ne peut pas dire que les Juifs fuſſent libres de ſon temps. Il ne l'eſtoit pas luy-même, & dépendoit entierement des Empereurs Romains. Il eſtoit eſtranger, Iduméen d'origine, il n'avoit point de Religion, & n'en conſervoit l'exterieur que comme un inſtrument de ſa politique. Il ruïna entierement la ſucceſſion des grands Preſtres, faiſant venir de Babylone un certain Hananéel, homme mépriſable, quoy que de la race Sacerdotale, depuis lequel il n'y eut de Pontifes que ceux que les Rois vouloient, & autant qu'ils le vouloient. *Ioſ. antiq.* 15.

Aprés la mort d'Herode il ne faut plus compter de puiſſance en Judée, ſes enfans ne conſerverent que des parties

de son Royaume, & ne les conserverent pas long-temps: la Judée même eut des Gouverneurs Romains, dépendans du Proconsul de Syrie; enfin les Juifs en furent bannis, & reduits en l'estat où ils sont encore. C'est donc icy le dernier temps où il les faut considerer, depuis leur liberté sous Simon & les Assamonéens, jusqu'à leur ruïne sous Vespasien. C'est un espace de 200. ans, qui comprend la plus grande partie de l'Histoire des Macabées, & toute celle du Nouveau Testament; & où les mœurs des Juifs sont assez differentes des temps precedens.

*XXXII. Mœurs des Juifs des derniers temps.*

Les Juifs estoient mêlez de plusieurs Nations. Il y en avoit d'establis dans tous les Païs qui sont sous le Ciel, comme parle l'Ecriture, dont plusieurs venoient habiter dans la Iudée, ou du moins y faisoient quelque voyage de devotion,

*Act. 2. 5.*

pour ſacrifier dans le ſeul Temple où il eſtoit permis de le faire. De plus, il y avoit toujours de temps en temps quelques Gentils qui ſe convertiſſoient, & qui ſe faiſoient Proſelytes. Ainſi les Juifs n'eſtoient plus, à proprement parler, un ſeul Peuple, uſant de la même Langue & des meſmes mœurs: & pluſieurs Peuples commençoient à ſe raſſembler ſous une même Religion. Ils ne laiſſoient pas de ſe regarder tous comme freres, & de ſe ſecourir les uns les autres, en quelque partie du monde qu'ils fuſſent diſperſez. Ils exerçoient l'hoſpitalité envers tous les Juifs qui voyageoient, & aſſiſtoient les Pauvres de toutes les Provinces, mais principalement de Judée. Comme ceux qui eſtoient éloignez ne pouvoient payer en eſpece les decimes & les premices, ny

venir au Temple faire leurs offrandes à toutes les festes ; ils convertissoient en argent tout ce qu'ils devoient à Dieu, & toutes ces contributions rassemblées faisoient un tribut considerable, que chaque Province envoyoit tous les ans à Jerusalem, pour les frais des sacrifices, l'entretien des Prêtres & des pauvres. C'est cet or Judaïque dont parle Ciceron.

*V. Ios. 14 antiq. 12.*

*Pro Flacco.*

Dans la Judée les Juifs étoient gouvernez comme auparavant, par le Conseil de 71. Vieillards qu'ils nommoient Sanhedrin d'un mot Grec corrompu : & ce sont ces Anciens du Peuple dont il est parlé dans l'Evangile. Il y avoit aussi en chaque Ville 23. Juges, ainsi qu'il a esté dit. C'est à ce temps principalement qu'il faut rapporter tout ce que dit le Talmud de la forme des Jugemens, & des executions de Justice.

*Cod. Sanhedr. Maccoth.*

Les Juifs de Judée furent toujours fort attachez au labourage, à la nourriture du bestail, & à tout le ménage de la campagne. Il reste quelques medailles du temps des Macabées, où l'on voit des épics de bled & des mesures, pour marquer la fertilité du Païs, & l'honneur qu'ils mettoient à le cultiver. La plus part des paraboles de l'Evangile sont tirées de la vie champêtre. Un semeur, du bon grain, de l'yvroye, une vigne, le bon arbre, l'arbre inutile, la brebis égarée, le bon Pasteur, & tout cela souvent parlant dans des Villes, & dans Jerusalem même. Le fonds des mœurs ne change point en chaque Nation. Il y avoit encore alors des laboureurs de bonne maison en Sicile & en Italie. Il y aura toujours des chasseurs chez les Peuples Germaniques.

Il est vray que plusieurs pa-

raboles nous font voir que le trafic d'argent eſtoit fort commun chez les Juifs, qu'il y avoit des Banquiers & des uſuriers de profeſſion. Il y en avoit pluſieurs qui ſe faiſoient publicains ; c'eſt à dire fermiers des tributs & impoſitions, quoy que cét employ leur attiraſt la haine publique. Nous en avons un exemple fameux en ce Joſeph fils de Tobie, qui ſous Ptolomée Epiphane ſe rendit adjudicataire des tributs de toute la Syrie & la Phenicie, & s'y enrichit extraordinairement. Il y avoit auſſi beaucoup d'artiſans chez les Juifs, les Apoſtres, & JESUS-CHRIST même en ſont d'illuſtres exemples. Mais ce qui eſt de plus remarquable, eſt que Saint Paul, quoy qu'élevé dans les lettres, ſçavoit auſſi un meſtier : & les Juifs racontent la meſme choſe de leurs plus fameux Rabins.

*Joſ. 12. Ant. 4.*

Ce fut lors que vint la difference des sectes. Peu aprés la mort de Judas Machabée, & sous son frere Jonathas, on commença à parler de Pharisiens & de Saducéens. Les Pharisiens joignoient au texte de la loy les traditions de leurs peres qui s'estoient conservées sans écriture, & quoy qu'ils soûtinssent dans le fond la bonne doctrine, ils y méloient quantité de superstitions. Les Saducéens prenoient l'Ecriture à la lettre, & prétendoient qu'elle ne les obligeoit à croire, ny la predestination, ny la resurrection, ny l'immortalité de l'ame, ny qu'il y eust des Anges ou des esprits. Ainsi ils ne servoient Dieu que pour les recompenses temporelles, & donnoient beaucoup aux plaisirs des sens. La pluspart des riches & des grands estoient Saducéens, même plusieurs d'entre les Sacrificateurs :

*XXXIII. Sectes & superstitions.*

*Ioſ 12. antiq. 9. 18. 2. Guerre. 12.*

le petit Peuple estoit plus favorable aux Pharisiens, qui avoient un grand exterieur de pieté ; & la Reine Alexandra leur donna un tres-grand pouvoir pendant la minorité de ses enfans.

*V. Ioseph. 21 Gener. 12.* Il y avoit une troisiéme secte, celle des Esseniens, dont on ne voit pas que la doctrine fut differente des Pharisiens ; mais leurs mœurs estoient plus pures. Ils s'appliquoient de bonne foy à l'étude & à la pratique de la vertu. Ils vivoient fort retirez, éloignez des Villes : leurs biens estoient en commun, leur nourriture fort simple. Ils donnoient beaucoup de temps à la priere & à la meditation de la loy. Leur maniere de vie avoit grand rapport à celle des Prophetes & des Recabites. Il y en avoit même qui gardoient la continence, & menoient une vie entierement contemplative & si parfaite, que plu-

sieurs des Peres les ont pris pour des Chrêtiens. Ce sont ceux que Philon à décrits sous le nom de Therapeutes.

Les Pharisiens vivoient au milieu du monde ; la plusparr attachez à leurs interests, ambitieux & avares. Il se piquoient d'une extrême exactitude dans la pratique exterieure de la loy. Ils donnoient la dixmes non seulement des gros fruits, mais des moindres herbes, du cumin, de la mente, du millet. Ils avoient un tres grand soin de se laver & de purifier leurs coupes, leur vaisselle & tous leurs meubles. Ils observoient le sabat avec tel scrupule, qu'ils trouvoient mauvais que l'on froissast en passant des épics de bled. Ils jeûnoient souvent, plusieurs deux fois la semaine, le lundy & le jeudy. Ils portoient sur leur front & à leurs bras gauche des écriteaux, où estoient quelques passages de la loy ; car

*Matth.* 23. 23.

*Mar.* 7 4.

*Matth.* 12.

*Luc* 18. 12.

*Matth.* 23. 6. *Deut.* 5.

c'eſt ainſi qu'ils prenoient à la lettre le commandement, d'avoir toujours la loy de Dieu devant les yeux & entre les mains: & ils portoient ces écritaux bien plus larges que les autres Juifs. Ils portoient auſſi aux coins de leurs manteaux des houpes de differentes couleurs, pour ſatisfaire à un autre commande-
*Num.15.* ment: & les portoient bien plus groſſes que le commun, afin que leur devotion fut connuë du Peuple. Ils donnoient l'aumône
*Mat.6.2. 5.16.* en public, ils prioient dans les places, ils ſe jauniſſoient le viſage, pour paroiſtre plus grands jeûneurs.

C'euſt eſté leur faire une grande injure que de les toucher eſtant impur, & ils tenoient pour tels, non ſeulement les Gentils & les pecheurs publics; mais tous ceux qui exerçoient des profeſſions odieuſes. Enfin toute leur devotion n'eſtoit qu'orgueil & intereſt. Ils ſeduiſoient par leurs

leurs beaux discours le Peuple ignorant, & les femmes qui se privoient de leurs biens pour les enrichir : & sous pretexte qu'ils estoient le Peuple de Dieu & les depositaires de sa loy ; il mépri-soient les Grecs & les Romains, & toutes les Nations de la ter-re.

Nous voyons encore dans les livres des Juifs ces traditions des Pharisiens, dont ils faisoient dés lors un si grand mystere, & qui furent écrites environ cent ans aprés la Resurrection de JESUS-CHRIST. Il n'est pas possible à ceux qui ont este é-levez dans d'autres maximes d'imaginer les questions frivo-les dont ces livres sont rem-plis. S'il est permis le jour du sabath de monter sur un ane pour le mener boire, ou s'il faut le tenir par le licol. Si l'on peut marcher dans une terre fraîchement ensemencée, puis-que l'on court hazard d'enle-ver avec les pieds quelques

grains, & par conſequent de les ſemer. S'il eſt permis ce même jour d'écrire aſſez de lettres pour former un ſens. Sur la purification du vieux levain avant la Paſque : S'il faut recommencer à purifier une maiſon, lors que l'on y voit paſſer une ſouris avec quelque miette de pain. S'il eſt permis de garder du papier collé, ou quelque emplâtre, où il entre de la Farine. Si aprés que l'on a brûlé le vieux levain, il eſt permis de manger ce qui a eſté cuit avec les charbons qui en ſont reſtez. Et un million d'autres cas de conſcience de cette force, dont eſt rempli le Talmul avec ſes commentaires.

Ainſi les Juifs oublioient la grandeur & la Nobleſſe de la loi de Dieu, pour s'attacher à des choſes baſſes & petites : & ſe trouvoient fort groſſiers & fort ignorans en comparaiſon, des Grecs, qui traitoient dans

leurs écoles des queſtions plus utiles & plus élevées, ſoit de Phyſique, ſoit de Morale ; & qui avoient du moins de la politeſſe & de l'agrément, s'ils n'avoient de la vertu. Ce n'eſt pas qu'il n'y eût toujours quelques Juifs plus curieux que les autres de bien parler Grec, qui liſoient les livres des Grecs, & s'appppliquent à leurs études comme la Grammaire : la Rethorique, la Philoſophie. Tel fut Ariſtobule Philoſophe Peripateticien Precepteur de Ptolomée Philometor : tels furent Eupoleme, Demetrius, les deux Philons. Il y eut auſſi des Hiſtoriens qui écrivirent en Grec & à la maniere Grecque. Comme Jaſon le Cyrenéen, & l'Auteur du ſecond livre des Macabées, qui l'a reduit en abregé : & comme Joſeph. Ce fut à Alexandrie qui y eut le plus de ces Juifs qui s'appliquerent aux lettres Grecques. Les au- 2. *Marc.* 2. 2.

tres Juifs se contentoient de parler Grec pour se faire entendre ; c'est à dire grossierement, & gardant toujours le cour de leur langue naturelle : & c'est en ce Grec barbare que le Nouveau Testament est écrit. Les Apôtres & les Evangelistes se sont contentez de la clarté de la breveté du stile, mépriſant tous les ornemens du langage, & se servant de celuy qui estoit le plus propre pour estre entendu du commun de leur nation. En sorte que pour bien entendre leur Grec, il faut sçavoir l'Hebreu & le Syriaque.

Les Juifs de ces derniers temps estoient fort exercez dans la lecture de la loy, & de toute l'Ecriture sainte. Ils ne se contentoient pas de l'expliquer à la lettre ; ils y trouvoient plusieurs sens figurez, par des allegories, & par diverses apropriations. On le voit non seulement par le

nouveau Testament, & les écrits des plus anciens Peres qui ont disputé contre eux ; mais par le Talmud ; & les plus anciens Commentaires Hebreux sur la loy, qu'ils appellent la grande Genese, le grand Exode, & ainsi des autres. Ils tenoient ces sens figurez par traditions de leurs peres.

*V. Iust. in typh.*

*Bereshit. rabba, &c.*

Mais à tout prendre, les mœurs de ces Juifs des derniers temps estoient fort mauvaises & fort corrompuës. Ils estoient sottement orgueilleux d'estre la race d'Abraham, & enflez des promesses du regne du Messie qu'ils sçavoient estre proche, & qu'ils se figuroient plein de victoires & de prosperitez temporelles. Ils estoient interessez, avares & sordides, sur tout les Pharisiens, la plupart grands hypocrites. Ils estoient infideles & legers, toûjours prests à la sedition & à la revolte, sous pretexte de secoüer le joug des Gentils. Enfin ils estoient

violens & cruels, comme on voit, parce qu'ils firent souffrir à JESUS-CHRIST & aux Apôtres: & par les maux inoüis qu'ils se firent les uns aux autres, & durant toute la guerre civile, & pendant le dernier siege de Jerusalem.

*XXXIV. Vrais Israëlites.*

Ce fut toutefois parmy ce Peuple que se conserva la tradition de la vertu, aussi-bien que celle de la Doctrine & de la Religion. Dans ce dernier temps ils eurent encore des exemples rares de saintetés: Saint Zacarie, le Saint vieillard Simeon, le Saint Docteur Gamaliel, & tant d'autres marquez dans l'Histoire du nouveau Testament. Tous ces Saints personnages, & generalement tous les Juifs spirituels circoncis de cœur aussi-bien que de corps, estoient enfans d'Abraham, bien plus par l'imitation de sa foy que par leur naissance. Ils croyoient d'une foy tres-ferme aux propheties & aux promesses de Dieu. Ils attendoient

en patience la redemption d'Iſraël & le regne du Meſſie, aprés lequel ils ſoûpiroient ; mais ils voyoient bien qu'il ne falloit pas borner leur eſperance en cette vie : ils croyoient la reſurrection & le Royaume des Cieux. Ainſi la grace de l'Evangile venant ſur de ſi ſaintes diſpoſitions, il fut aiſé de faire des Chreſtiens parfaits de ces vrais Iſraëlites.

FIN.

## *Privilege du Roy.*

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre, A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Prevost de Paris, Baillifs, Seneschaux, leurs Lieutenans Civils & autres Justiciers & Officiers qu'il appartiendra, Salut. Nôtre bien amé CLAUDE FLEURY, Prestre Precepteur de nostre tres-cher fils naturel le Prince de Vermandois, nous a fait remontrer qu'il a composé quelques Livres: Le premier, *Les mœurs des Israëlites, & les mœurs des Chrêtiens :* Le second un *Catechisme historique :* Le troisiéme, un *Traité des Estudes :* Et le quatriéme, une *Institution au Droit Ecclesiastique* ; Lesquels il desireroit faire imprimer & donner au Public: Mais il craint qu'en

ayant fait la dépenſe, d'autres les vouluſſent imprimer à ſon prejudice, s'il ne luy eſtoit pourveu de nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires, qu'il nous a tres-humblement fait ſupplier luy octroyer. A CES CAUSES voulant favorablement traitet l'expoſant, & luy donner moyen de recüeillir les fruits de ſon labeur ; Nous luy avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Preſentes, defaire imprimer leſdits Livres par tel Libraire ou Imprimeur, en tel volume, marge & caractere, & autant de fois que bon luy ſemblera, pendant le temps de vingt années conſecutives; à commencer du jour qu'ils ſeront achevez d'imprimer, iceux vendre & diſtribuer par tout noſtre Royaume : Faiſons deffenſes à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer ; debiter, & vendre leſdits Livres, ſous quelque pretexte que ce ſoit, même d'impreſſion eſtrangere & autrement, ſans le conſentement dudit Expoſant,

ou de ſes ayans cauſe : ſur peine de confiſcation des exemplaires, amende arbitraire, dépens, dommages & intereſts : A la charge d'en mettre deux exemplaires en noſtre Biblioteque publique, un autre en noſtre Cabinet des Livres de noſtre Chaſteau du Louvre, & un en celle de noſtre tres-cher & feal, Chevalier, Chancelier de France le Sieur le TELLIER, de chacun deſdits Livres qui ſeront imprimez ſur de beau papier & en beau caractere, à peine de nullité desPreſentes, du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons faire joüir l'Expoſant & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ceſſant & faiſant ceſſer tous troubles & empêchemens au contraire. Voulons qu'en mettant au commencement ou à la fin deſdits Livres, l'extrait des Preſentes, elles ſoient tenuës pour duëment ſignifiées, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers Secretaires, foy ſoit adjoûtée comme à l'Original.

Mandons au premier noſtre Huiſſier ou Sergent faire pour l'execution des Preſentes toutes ſignifications, deffenſes, ſaiſies & autres actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion. Car tel eſt noſtre plaiſir. Donné à Paris le deuxiéme jour de Janvier l'an de grace mil ſix cens quatre-vingts-un, & de noſtre Regne le trente-huitiéme. Signé, Par le Roy, REVERREND. Et ſcellé du grand Seau de cire jaune.

*Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de la ville de Paris, le 25. Avril* 1681.

Et ledit Sieur FLEURY à cedé ſon droit de Privilege à Gervais Clouzier, Marchand Libraire, pour le preſent Traité; ſuivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 9. Juin 1681.

AOI 14706K

NOM
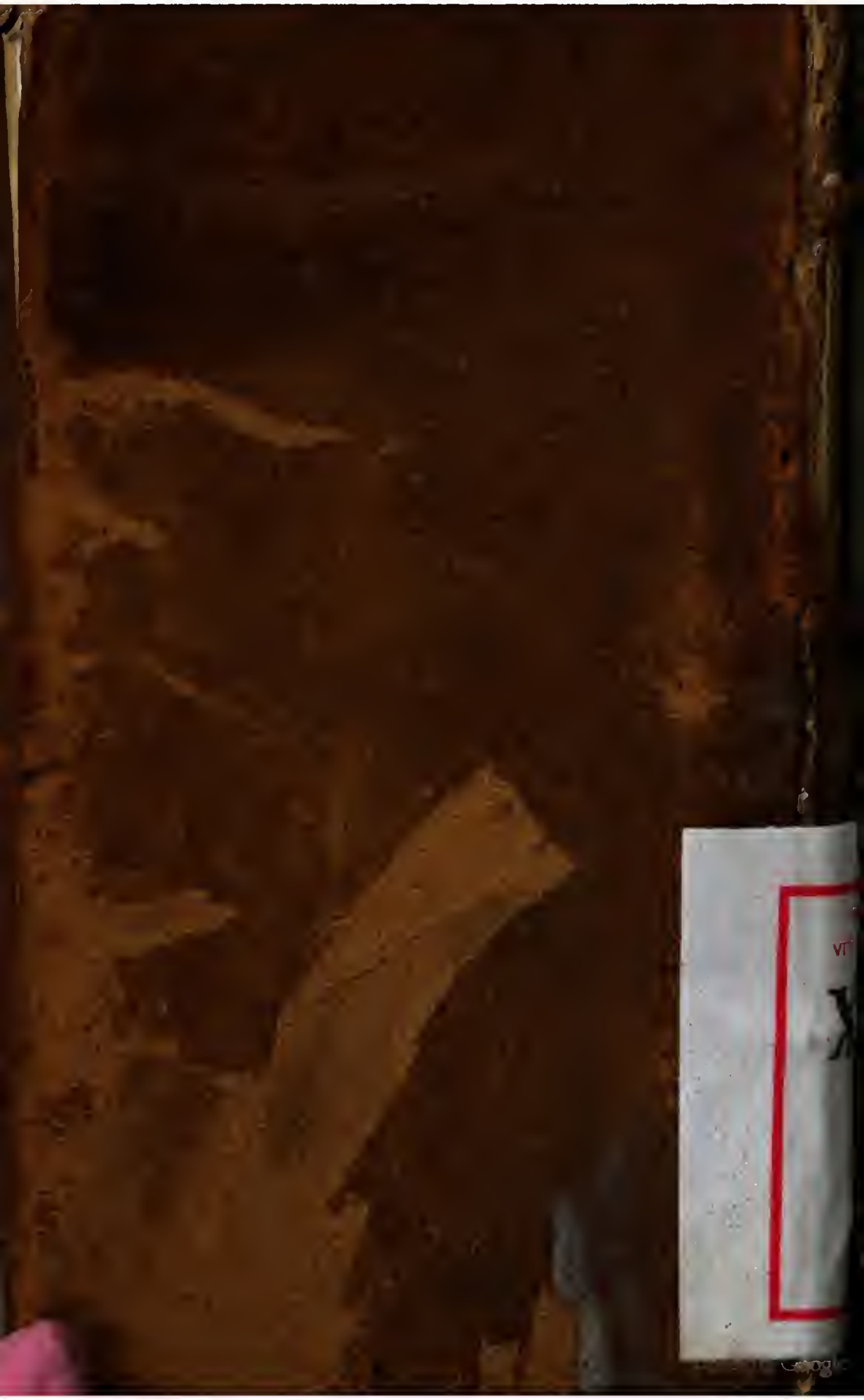
14107